



HAL
open science

Les discours du Grenelle : la mise en forme des énoncés du Grenelle

Mathieu Brugidou

► **To cite this version:**

Mathieu Brugidou. Les discours du Grenelle : la mise en forme des énoncés du Grenelle. Daniel Boy, Matthieu Brugidou, Charlotte Halpern, Pierre Lascoumes. Grenelle de l'environnement Acteurs, Discours, Effets, Armand Colin, pp.141-200, 2012, Recherches, 978-2200277352. halshs-00740374

HAL Id: halshs-00740374

<https://shs.hal.science/halshs-00740374v1>

Submitted on 21 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



SciencesPo.

CEVIPOF / CNRS

Centre de recherches politiques

***2. LES DISCOURS DU GRENELLE : CORPUS
ET DISPOSITIFS D'ÉCRITURE
(MATHIEU BRUGIDOU)***

Cette partie présente les résultats d'une analyse des discours du Grenelle. Elle est consacrée aux problèmes posés par la constitution des différents corpus de l'étude, à l'analyse des textes produits lors des différentes phases du Grenelle ainsi qu'à l'étude de la dynamique du Grenelle comme processus d'écriture.

Dans un premier temps, la question de la constitution du corpus est examinée : cette interrogation sur la clôture du corpus est indissociable d'une description du dispositif. Plusieurs hypothèses sont présentées sur sa nature qui guideront par la suite l'analyse. Dans un deuxième temps, une analyse détaillée des groupes de travail, puis de la phase de consultation est proposée. Une dernière partie est consacrée à l'étude des rapports produits par la phase opérationnelle et revient sur le processus d'écriture que constitue le Grenelle.

La conclusion de cette partie rappelle en contrepoint l'importance des interactions avec les discours de la presse.

2.1 Foisonnement des textes

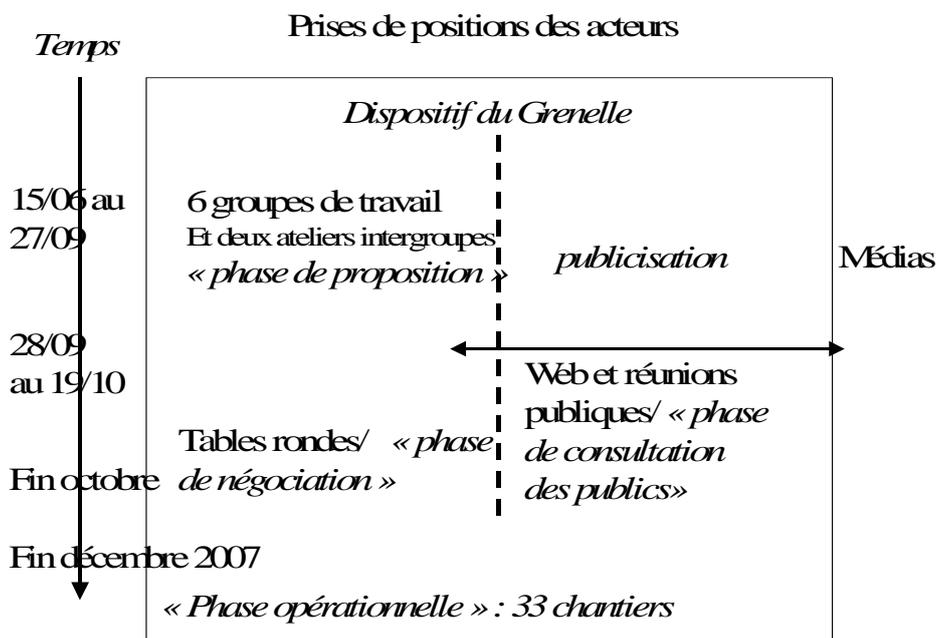
De nombreux textes ont été produits lors du Grenelle de l'environnement, soit à l'intérieur du dispositif (groupes de travail, tables rondes, chantiers opérationnels, forums web et réunions publiques), soit hors de ce cadre formel mais en relation étroite avec le processus (prises de position des acteurs à la veille du Grenelle et médias) (Cf. figure 1).

Contrairement aux processus délibératifs, comme les débats publics type CNDP¹, qui donnent à voir les échanges d'arguments en faisant le tour des acteurs et des arguments², le Grenelle de l'environnement publicise des résultats, des *synthèses*.

¹ Il est à noter que les débats publics menés sous l'égide de la CNDP donnent lieu à une importante production de textes : les retranscriptions des échanges lors des réunions mais aussi les différents cahiers d'acteurs – 51 pour le débat sur les nanotechnologies – ou encore le journal du débat, sans compter les études pour préparer le débat public (étude de contexte et les nombreuses études à caractère techniques) ou celles – expertises complémentaires – dont la réalisation s'est avérée nécessaire au cours du débat. Un débat public peut par ailleurs susciter de reprises presses plus ou moins nombreuses. Jean Bergounioux, président de la CPDP du débat sur les nanotechnologies, met ainsi en avant les quelque 1 200 articles qui traitent du débat nano, comme une contribution directe au débat public (*Débat public nanotechnologies*, le compte rendu, 9 avril 2010).

² Louis Simard, Laurent Lepage, Jean-Michel Fourniau, Michel Gariépy et Mario Gauthier (dir.) *Le Débat public en apprentissage : aménagement et environnement*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Figure 1. Dispositif et corpus



2.1.1 Dispositifs et processus

L'hypothèse privilégiée dans ce travail est de considérer le Grenelle de l'environnement comme un *dispositif d'écriture collective*. Il ne s'agit pas seulement d'un dispositif de participation et de concertation des parties prenantes, marqué fortement par une dimension de négociation, comme l'indique la reprise du terme de Grenelle. Ce processus de concertation s'avère être aussi un dispositif d'écriture collective destiné à produire des synthèses et des mesures d'action publique. L'usage de cette terminologie ne préjuge pas du caractère conflictuel ou irénique du processus. Toutefois, il semble incontestable que ce dispositif, orienté vers la production de mesures privilégiée, sinon le consensus, du moins des « diagnostics partagés » selon les termes de ses promoteurs³.

Précisons qu'il ne s'agit pas ici de décrire finement ce dispositif d'écriture : outre l'enchaînement des phases du Grenelle, il faudrait pour cela réaliser une enquête sociologique fine sur la production de ce dispositif, les réaménagements qu'il connaît dans le temps, les

³ Ce point est fortement souligné dans le rapport du groupe 5 sur la démocratie écologique : « Plutôt que d'exacerber ces divergences et polémiquer, il s'est manifesté un souci fort de dégager des solutions pragmatiques, répondant au besoin, bien reconnu par tous, d'intégrer le développement durable dans toutes les décisions publiques et privées, et d'établir à cette fin de nouveaux cadres favorisant la concertation, la confrontation dynamique entre des intérêts parfois contradictoires, la négociation, la médiation, plutôt que les oppositions statiques. », rapport du groupe de travail 5, p. 18.

variations apportées par les différents groupes de travail ou les Comop (Comités opérationnels) sans compter la production d'une cohérence *ex post* par ses promoteurs⁴. Ces questions sont notamment abordées par les parties de cette recherche sur le Grenelle qui traitent des acteurs et des effets du Grenelle.

Ici, nous ne savons rien des acteurs et de la manière dont ils se sont débrouillés avec les règles : nous n'avons affaire qu'à un ensemble de textes, à un corpus, produit par le dispositif – notamment une somme de propositions de politiques publiques – et reconstitué par le chercheur. L'objectif de cette partie consacrée aux discours est d'abord de prendre au sérieux une réalité empirique : la multiplicité des prises de paroles, des énoncés et des textes relatifs au Grenelle de l'environnement. Le dispositif du Grenelle est explicitement orienté vers la production de textes, de comptes rendus, de synthèses. Plus que bien d'autres dispositifs de délibération, le Grenelle donne à voir des textes, non pas tant pour tracer des échanges argumentatifs ou pour justifier d'une décision, que pour mettre à jour des propositions candidates à la résolution de problèmes environnementaux, les trier, les hiérarchiser et les écrire sous la forme de mesures d'action publique. Le Grenelle de l'environnement ne rédige pas la loi mais il écrit des mesures que le dispositif parlementaire viendra énoncer sous forme de lois. Ce dessin du dispositif qui marque de manière décisive son architecture en phases nous suggère une hypothèse de portée assez générale pour l'analyse des discours du Grenelle : celui-ci doit être conçu indissociablement comme un dispositif d'écriture et comme un dispositif d'énonciation collectif. Son orientation pragmatique est double :

- Il construit du consensus, dans le sens où, du point de vue discursif, le « problème » du Grenelle peut être résumé de la manière suivante : construire un locuteur collectif, effacer la singularité des locuteurs, fondre les acteurs du Grenelle en un *actant*⁵, le « Grenelle » (à ses différentes phases, le « groupe de travail », « le public », etc.). Ce terme n'est pas utilisé ici dans le sens que lui a donné sa re-thématisation par la sociologie de l'acteur réseau⁶ mais plus classiquement dans l'acception sémiotique donnée par les théories du récit, les actants étant définis par leur participation à l'action racontée. C'est dans ce sens que, dans cette partie, nous ne connaissons pas d'« acteurs » et que la question de leur sociologie, de leurs jeux croisés ne peut être que secondaire ;

⁴ La question de savoir dans quelle mesure le dispositif du Grenelle a été l'objet de simples « réglages » lors de sa mise en œuvre ou si les acteurs ont inventé au fur et à mesure de son avancée des procédures innovantes - ou bien encore auraient retrouvé des solutions éprouvées par ailleurs – et quelle fut la part du travail de mise en cohérence *ex post* constitue une question de recherche importante qui ne pourra être traitée dans le cadre de ce travail.

⁵ Algirdas Julien Greimas, *Sémantique structurale*, Larousse, 1966.

⁶ « Toute entité dotée de la capacité d'agir, c'est-à-dire de produire des différences au sein d'une situation donnée et qui exerce cette capacité », Madeleine Akrich, Michel Callon, Bruno Latour (dir.), *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Presses de l'École des mines, 2006, p. 13.

- Il produit des *mesures* d'action publique. Il s'agit, après les avoir fait émerger, de passer de *propositions* portées par des acteurs, soutenus par des rhétoriques de justification et par un appareil argumentatif, à des mesures immédiatement applicables, détachées des jeux rhétoriques et des jeux sociaux. Elles valent non (seulement) par les acteurs qui les défendent ou par leur légitimité technique ou morale mais par leur *applicabilité*.

La première partie de ce travail est consacrée aux problèmes posés par la constitution des corpus de l'analyse. Cette entreprise implique de s'intéresser de près aux dispositifs et s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle l'architecture du dispositif et son réglage produisent des effets sur les discours. Ces deux questions, dispositifs et corpus de texte à analyser, se superposent largement. C'est pourquoi notre première tâche sera celle du géomètre : il s'agira d'arpenter, de circonscrire et de définir les limites de ces dispositifs d'écritures.

Méthodologie

Deux types d'approches seront privilégiés dans ce travail. Une première approche, *morphologique*, est orientée vers l'analyse de la représentation des problèmes ; une seconde, *formelle*, est dédiée à l'analyse de la formulation de mesures⁷ :

- La *perspective morphologique* cherche à mettre en évidence les structures thématiques des différents corpus et leurs dynamiques. Nous faisons l'hypothèse que le dispositif – et notamment sa conception en phases – produit des cartographies des problèmes et que ceux-ci ne peuvent être représentés que de manière relationnelle. La définition des problèmes pour les acteurs du Grenelle implique de trier les questions, d'abord entre celles qui relèvent ou qui ne relèvent pas du Grenelle de l'environnement, ensuite entre celles définissant les différents problèmes identifiés au cours du Grenelle. La métaphore de la cartographie indique que nous mettons d'abord en évidence des propriétés synchroniques – une structure thématique à l'intérieur d'un espace de discours défini par un état du dispositif (notamment ses différentes phases). Toutefois, la succession des cartes dans le temps est aussi susceptible de révéler une morphogenèse des problèmes par la déformation successive des structures. Les méthodes d'analyses des données textuelles seront ici privilégiées – notamment celles s'inscrivant dans la filiation de Benzécri, à l'image de la méthode Alceste développée par M. Reinert, tournées vers une approche empirique des structures⁸ ;
- Une deuxième perspective peut être qualifiée de *formelle* dans la mesure où elle s'attache aux effets des dispositifs d'écritures sur la *forme* des mesures. Il s'agit de décrire la mise en forme des mesures en faisant l'hypothèse que celles-ci – au-delà de leurs contenus – présentent des caractéristiques linguistiques propres qui répondent à une *grammaire*⁹ qui définit leurs propriétés pragmatiques. Nous supposons en effet qu'une « mesure » d'action publique répond à des règles de formulation et d'acceptabilité¹⁰ relevant de la

⁷ J'emprunte cette distinction entre morphologique et formel à Jean Lassègue, *Pour une anthropologie sémiotique : recherche sur le concept de forme symbolique*, mémoire habilitation à diriger des recherches, Paris IV, 2010.

⁸ Nous ne testons pas une hypothèse sur la structure.

⁹ Ce terme est à entendre ici au sens de la sociologie pragmatique comme une analyse de l'action et non de la linguistique. Cyril Lemieux, *Le Devoir et la grâce*, Paris, Economica, 2009.

¹⁰ Cette acceptabilité linguistique n'est pas régie par la syntaxe des linguistes mais par le sens de la normalité des membres d'une communauté.

dimension pragmatique du langage : elle doit être munie d'un contenu technique, orientée vers l'action et en même temps monter en généralité¹¹ puisqu'elle relève du bien commun. Cette deuxième approche, plus analytique, privilégie des études diachroniques suivant le phasage du dispositif. Ce sont notamment des analyses morphosyntaxiques qui seront ici conduites notamment avec l'aide du logiciel Tropes¹².

Ces analyses seront conduites sur des corpus construits selon différents paramètres de temps (les phases de la négociation) mais aussi d'espaces de discours (les différents dispositifs d'écritures, lesquels renvoient aux phases du Grenelle mais aussi à des sous-espaces des rapports, par exemple l'opposition entre synthèse et annexes, etc.). Les approches morphologiques, parce qu'elles sont holistiques, sont d'emblée globales mais les totalités définies peuvent être plus ou moins vastes (une phase, plusieurs phases, l'ensemble du dispositif, le dispositif et les médias, etc.). Les approches formelles sont analytiques et se focalisent sur un type d'énoncés, les mesures – mais elles peuvent être aussi contrastives (par exemple en opposant des *mesures* à des *propositions*).

Enfin, trois niveaux linguistiques¹³ seront inégalement investigués selon les types d'approches :

- le niveau sémantique qui traite des « relations entre les signes et la réalité¹⁴ » nécessaire notamment pour mettre à jour les thématisations du Grenelle et le découpage des problèmes ;
- le niveau syntaxique « qui concerne les relations des signes aux autres signes », utile pour la description d'une grammaire des mesures ;
- et le niveau pragmatique « qui s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leur emploi et à leurs effets ». Il s'agit de décrire le Grenelle comme un dispositif d'énonciation notamment orienté vers la production d'un acte de langage particulier, la mesure.

Dans ce rapport, nous alternerons des analyses morphologiques et formelles, en particulier parce que nous allons parcourir de manière successive les différents espaces de discours que sont les phases du Grenelle. Cela est en partie dû au rôle central que nous accordons au design du dispositif et à ses effets sur les discours. Ensuite parce que nous soupçonnons qu'il y a un lien entre la morphologie des problèmes et la formulation des mesures : mais il ne s'agit après tout que de la reprise du mot d'ordre du Grenelle : passer des

¹¹ Une tentative de description de cette grammaire a été faite dans Nicolas Benvegno et Mathieu Brugidou « Prendre la parole sur internet : des dispositifs socio-techniques aux grammaires de la discussion », *Réseaux*, 26 (150), 2008, p. 51-82.

¹² *Acetic.fr*

¹³ Charles William Morris, *Foundation of the Theory of Signs*, Chicago, Chicago University Press, 1938.

¹⁴ Dominique Maingueneau, « Pragmatique », Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p. 454.

propositions aux mesures. Les différents choix de focale (du global au plus local) expliquent par ailleurs aussi la multiplication des analyses.

L'ensemble peut donner le sentiment d'une relative instabilité des interprétations qui tient notamment au souci de ne pas refermer trop tôt le champ de l'analyse. Enfin, ce sentiment s'impose d'autant plus vivement que le Grenelle est caractérisé précisément par la multiplication des voix (celles des parties prenantes et des rapporteurs qui synthétisent les propos des premiers), mais aussi par la volonté contraire de cadrer et d'orienter ces prises de paroles. Il se peut que l'analyse produite puisse être perçue comme une nouvelle couche de sens, une synthèse des synthèses, un texte qui se rajoute aux nombreux textes du Grenelle et qu'elle donne prise de ce fait à un soupçon d'inutile mise en abyme.

Corpus

La reconstitution des corpus de texte pose apparemment peu de problèmes puisqu'il s'agit de reprendre les documents estampillés par le Grenelle à ses différentes étapes.

Là surgit pourtant une première difficulté : le Grenelle est un dispositif menacé de graphomanie ou, selon une formulation plus neutre, par la mise en abyme des textes, chaque étape produisant de nouveaux comptes rendus et de nouvelles synthèses.

Tableau 49. Corpus Proposition – les groupes de travail*

Groupe	Rapport Nombre de mots	Annexes	Synthèse Nombre de mots	Total
Lutter contre les changements climatiques et maîtriser l'énergie - G.I	55 992	4 %	2 795	58 787
Préserver la biodiversité et les ressources naturelles - G.II	57 809	78 % dont CR de séances	1 415	59 224
Instaurer un environnement respectueux de la santé - G.III	46 465	12 %	3 370	49 835
Vers des modes de production et de consommation durables - G.IV	78 584	78 % dont fiches détaillées	3 995	82 579
Construire une démocratie écologique : institutions et gouvernance - G.V	48 786	60 % dont fiches détaillées	2 906	51 692
Promouvoir des modes de développement écologiques - G.VI	19 101	2 %**	2 931	22 032
OGM	72 287	93 % dont CR de séances	2 350	74 637
Déchets	15 544	0 %	536	16 080
Total	394 568		20 298	414 866

* Exemple de lecture : le rapport du groupe I compte 55 992 mots, les annexes représentent 4 % de ce rapport. La synthèse du groupe I compte 2 795 mots. L'ensemble des textes produit par le ce groupe totalise 58 787 mots.

** Mais le groupe VI a choisi de ne pas reporter ses annexes à la fin du rapport ; elles sont insérées à la fin de chaque « programme ».

Chacun des 8 groupes de travail a en effet produit un rapport, lequel s'est dédoublé en deux documents – rapport et synthèse (Cf. tableau 49). La consultation du public s'est, elle, soldée, d'une part, par 17 comptes rendus de réunions publiques en région et par 9 synthèses pour les forums internet (6 et 2 thèmes et une synthèse générale des forums¹⁵) auxquels il faut ajouter des discours sur les discours, des « méta-discours » donc fruits d'une posture qui se veut immédiatement réflexive et qui produit dans la course même du processus des discours d'évaluation, de contrôle et de mise en cohérence. Les rapports de Bettina Laville¹⁶ sur « la transparence des consultations régionales et du forum internet du Grenelle de l'environnement » et celui « du rapporteur général » qui propose non pas un résumé mais « un

¹⁵ Cf. tableaux annexes 4 et 5.

¹⁶ Bettina Laville, « Rapport sur la transparence des consultations régionales et du forum internet du Grenelle de l'environnement », 2007.

cadre de cohérence¹⁷ » concrétisent ce dédoublement réflexif des textes¹⁸. Par ailleurs, la phase de consultation inclut les avis des organismes consultatifs¹⁹ (Cf. tableau annexe 1, 16 textes recensés), des « autres organismes » (Cf. tableau annexe 2, 7 textes dont celui du Conseil économique et social), la consultation du parlement les 3 et 4 octobre 2007 (Cf. tableau annexe 3²⁰ 14 textes). Les 4 tables rondes finales qui suivent ont, à leur tour, généré 13 « relevés de conclusions » plus ou moins nombreux²¹ selon les thèmes (Cf. tableau 3). Enfin les 34 Comops ont chacun donné lieu à au moins un rapport par chantier, et parfois à plusieurs, dont il existe souvent des versions successives : ainsi, daté du 19 mai 2008, un rapport du Comop 28 « collectivités exemplaires » dans sa version n° 11 et le 10 juillet 2008 un rapport « final » du même chantier dans sa 12^e version. Ce Comop a donc au moins produit deux rapports différents à quelques mois de distance, le second complétant le premier, chacun comptant plus d'une dizaine de versions. Le premier rapport se présente comme une déclinaison des travaux du Comop 4 « État exemplaire²² » mais il s'avère que « *les membres du comité opérationnel collectivités exemplaires ont souhaité aborder des domaines qui n'avaient pu faire l'objet de proposition dans la première phase des travaux*²³ ». Par ailleurs, les membres de ce Comop souhaitent aussi répondre à une demande faite par la présidente du Comop 28 Recherche²⁴. Cet exemple n'est pas isolé si l'on considère le Comop 11 sur la trame verte et bleue qui voit son activité se poursuivre pendant deux ans : il produit un premier rapport en mars 2008 – dont d'ailleurs on ne trouve pas trace sur le site du Grenelle –, puis un document de travail intitulé « Première base de discussion pour l'avant-projet de loi post Grenelle » daté du 22 juin 2006²⁵, suivi de trois projets de guide, 1^{er} document « Grands

¹⁷ Rapport revenant sur les conclusions des groupes de travail et sur la phase de consultation qui « *tente de dégager un cadre de cohérence pour l'action publique et de trouver un chemin critique là où la discussion des groupes n'a pas permis d'aboutir à un accord. Il double cet exercice de synthèses transversales.* », rapport du rapporteur général, Thierry Tuot, p. 3, 2007.

¹⁸ Cf. tableau annexe 6.

¹⁹ Académie nationale de médecine, Conseil national de l'eau, de l'air, etc. Cf. tableau annexe 1.

²⁰ Le dispositif du Grenelle inclut dans sa phase de consultation, outre le « grand public » réuni en région, sollicité sur les forums internet, la consultation d'un certain nombre d'organismes « consultatifs » (Cf. tableau annexe 4, 16 textes recensés pour 17 organismes cités sur le site du Grenelle), mais aussi d'autres organismes non consultatifs. Il manque le texte de l'OCDE.

²¹ Plus ou moins nombreux selon les tables rondes 1 pour la table ronde 2, « Santé économie des fonctionnalités », 6 pour la table ronde 3 « biodiversité ».

²² « *Si la demande initiale était ancrée sur l'analyse des propositions émanant du Comop 4 État exemplaire.* Comop 28, « collectivités exemplaires », rapport final, 10 juillet 2010, p. 4.

²³ *Idem.*

²⁴ « *La présidente du comité opérationnel Recherche a sollicité par courrier en date du 19 mars 2008, Pierre Jarlier, copilote du Comop 28, pour connaître les éventuelles attentes ou propositions en matière de recherche de ce Comop. C'est pourquoi, en réponse à cette sollicitation, une partie de ce rapport est consacré au thème de la recherche.* », *idem.*

²⁵ Avec l'avertissement suivant « première trame de propositions législatives à débattre au sein du Comop TVB, n'engageant à ce stade que les co-chefs de projet ».

enjeux et choix stratégiques », 2^e document « Guide méthodologique », et 3^e document « prise en compte de la trame verte et bleue dans les infrastructures linéaires de l'État » (fin 2008). Enfin, différents territoires ou organismes ont produit des documents qui se veulent des déclinaisons territoriales ou des contributions²⁶ aux travaux du Comop 11²⁷.

Tableau 50. Corpus Consultation – organisme, parlement, internet et débats en région*

Phase de consultation	Nombre de textes	Nombre de mots
Organisme consultatif	16	28 938
Autres contributions	7	55 054
Consultation au parlement	14	15 909
Forum internet	9	14 212
Débats en région	17	95 823
Rapports sur les rapports	2	37 877
Total	65	247 813

* Exemple de lecture : on compte 4 textes de relevés de conclusion pour la table ronde I, soit 4 037 mots.

Cette liste n'est sans doute pas exhaustive. On comprend qu'il devient très difficile de déterminer quels sont les documents qu'il convient de considérer comme des productions strictes du dispositif Grenelle, à moins qu'il ne faille envisager le « processus », terme qui laisse présager un format plus flou et moins borné que le « dispositif ». Celui-ci irriguerait bien au-delà des lieux officiels de production du discours du Grenelle (groupe, consultation, table ronde, Comop, etc.) sans que l'on puisse lui assigner *a priori* de frontière. Ce *processus* serait ainsi travaillé de manière souterraine par la stratification des versions qui fait de chaque rapport un palimpseste mais aussi, sous la jauge du rapport officiel, par la prolifération et l'encastrement des documents de travail rédigés par les différents acteurs²⁸ – et dont une bonne part serait perdue mais dont on peut trouver des incrustations dans le figement quasi-minéral d'une formule, d'un exemple ou d'une proposition. Ce processus serait, par là-même, aussi fait des affleurements ou des débordements continuels des discours hors du cadre officiel du « dispositif » – à moins qu'il ne faille parler en sens inverse d'infiltrations ou de voies d'eau. Le travail interne, dans la profondeur du Grenelle, dans la complexité de sa

²⁶ Par exemple pour FNE, www.fne.asso.fr > Accueil > Biodiversité

²⁷ Par exemple, www.trame-ecologique-massif-central.com/.../trame-ecologique

²⁸ Le Comop 9 fait état d'une centaine de documents préparatoires. « Le comité opérationnel n° 9 « Urbanisme » a préparé la mise en œuvre des engagements n° 48, 49, 50, 72 et 76 du Grenelle de l'environnement, rappelés en annexe 1 de la présente synthèse. Pour ce faire, il s'est réuni à sept reprises en séance plénière entre janvier et avril 2008 ; chaque séance de travail était précédée de l'envoi de documents préparatoires et suivi d'un compte rendu. Plus d'une centaine de documents contributifs ont été fournis par les membres du groupe. » Rapport du Comop 9, p. 2.

machinerie (sous-groupes de travail mais aussi « groupes miroirs » dans les entreprises ou les associations chargés « d'alimenter » le processus, etc.), s'avère en même temps un processus réticulaire « externe », en direction mais aussi en provenance de la société.

Tableau 51. *Corpus Négociation – les tables rondes*

Table ronde	Table ronde 1 Changement climatique	Table ronde 2 Santé économie des fonctionnalités	Table ronde 3 Biodiversité	Table ronde 4 Démocratie écologique	Total
Relevé de conclusions : nombre de textes	4	1	6	2	13
Nombre de mots	4 037	1 176	4 448	3 684	13 345

Il suffit de prendre en compte les discours des médias pour élargir de manière vertigineuse l'horizon des discours du Grenelle : plus de 1 500 articles titrent sur le Grenelle de l'environnement (ensemble de la presse française) de 2007 à juin 2010, plus de 25 000 traitant – ne serait-ce que de manière périphérique – du Grenelle²⁹, sans compter les 1 760 000 pages web citant le Grenelle de l'environnement en juin 2010³⁰.

On voit que la question de la clôture du corpus³¹ se superpose ici exactement à la question de clôture – ne serait-ce que provisoire³² – des processus d'instruction des problèmes environnementaux traités par le Grenelle³³ et renvoie donc notamment à la conception du dispositif.

²⁹ Source Base Factiva, mots-clefs Grenelle et environnement.

³⁰ Google.

³¹ Voir, à ce sujet, Jacques Guilhaumou, « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus* n° 1, novembre 2002, <http://corpus.revues.org/index8.html>

³² Bruno Latour, *Politiques de la nature*, La Découverte, 1999. « En excluant, la chambre basse tremble de commettre une injustice, car elle sait que ses ennemis qui risquent de la mettre demain en péril peuvent après-demain devenir ses alliés. », p. 239.

³³ Ce qui conduit Francis Chateauraynaud à proposer des corpus ouverts ou du moins sans arrêt réouverts par la dynamique des controverses, on est amené ainsi à réinterroger les critères classiques de constitution des corpus : homogénéité, contrastivité et diachronicité. Francis Chateauraynaud, *Prospéro : une technologie littéraire pour les sciences humaines*, Paris, Éditions du CNRS, 2003.

Tableau 52. Corpus Opérationnel – les Comops

Comités opérationnels (Comops)	Nombre de mots
1- Bâtiment neufs publics et privés	17172
2- Logements sociaux et rénovation urbaine	9333
3- Bâtiment existants	23865
4- État exemplaire (partie 1 et 2)	56448
5- Fret	15712
6- <i>LGV</i> ³⁴	?
7- Transports urbains et périurbains	23828
8- Développement industriel des véhicules performants	10530
9- Urbanisme	67935
10- Énergies renouvelables	24039
11- Trame verte et bleue (Projet du 22 juin 2008, en vue du Comop du 23 juin 2008 ³⁵)	2683
12- Gestion mer et littoral	14341
13- Pour une filière apicole durable	20627
14- Agriculture biologique	27261
15- Agriculture écologique et productive (parties 1 et 2)	49907
16- Forêt	6523
17- Eau	20963
18- Bruit	32916
19- Veille sanitaire et risques émergents	37946
20- Propositions pour un second Plan national santé environnement (Rapport Gentilini et second plan)	60121
21- Portail environnemental et veille environnementale	19377
22- Déchets	40645
23- Consommation	22624
24- Institutions et représentativité des acteurs	8256
25- Entreprises et RSE	25577
26- Éducation	8524
27- Outre-mer	31245
28- Collectivités exemplaires étapes 1 et étape 2	17363
29- Contribution Climat et énergie	28585
30- Recherche	40764
31- Économie de fonctionnalité	18600
32- <i>Expertise</i>	?
33- Air et atmosphère	14316
34- Informer et sensibiliser le public	57531
Total	855557

³⁴ En italiques, les rapports non disponibles, en souligné les rapports qui ne sont pas signalés sur le site officiel du Grenelle bien qu'ils correspondent à l'origine à un Comop : LGV (n°6), Trame verte et bleue (n° 11), Contribution climat et énergie (n° 29), Expertise (n° 32)

³⁵ Il existe par ailleurs un guide en deux parties édité par le Comop 11 : « Guide méthodologique identifiant les enjeux nationaux et transfrontaliers relatifs à la préservation et à la restauration des continuités écologiques et comportant un volet relatif à l'élaboration des schémas régionaux de cohérence écologique », avril 2009 (version provisoire).

Le dispositif du Grenelle – si on le circonscrit aux phases de proposition, de consultation, de négociation et à la phase opérationnelle et si on ne prend en compte que les versions finales des synthèses, sans considérer les textes (documents de travail, etc.) rédigés par les organisations participant au Grenelle – produit donc *a minima* 128 rapports, contributions ou synthèses, soit près de 1,5 million de mots.

Tableau 53. Les corpus du Grenelle (base site officiel du Grenelle)

Phase	Instances	Nombre de textes	Nombre de mots
Corpus « Proposition »	Groupe de travail	16	414 866
Corpus « Consultation »	Organisme consultatif	16	28 938
	Autres contributions	7	55 054
	Consultation au Parlement	14	15 909
	Forum internet	9	14 212
	Débats en régions	17	95 823
	Rapports sur les rapports	2	37 877
Corpus « Négociation »	Table ronde	13	13 345
Corpus « Opérationnel »	Comop	34	855 557
Total phases Grenelle		128	1531 581
Lois Grenelle	Grenelle 1		9 464
	Grenelle 2		96 000

Ce *foisonnement* des textes et des occurrences pose à la fois des questions de méthodes et des questions touchant à la nature du Grenelle : il nous conduit à nous interroger sur nos choix de constitution du corpus et sur la stratégie la plus adaptée pour analyser cet ensemble foisonnant de textes. Mais ces interrogations portent de manière indissociable sur la nature du Grenelle : ce foisonnement traduit-il une intertextualité et une intrication des textes qui enracent le dispositif dans la société par de multiples ramifications (par le réseau des parties prenantes, les radicules des publics) ? Ce *foisonnement*³⁶ des textes permet-il, par exemple, de compenser les défaillances du système délibératif, de réduire par la redondance les aléas du sens, sa production intermittente, en le *saturant* ? Faut-il encore envisager un dernier type de *foisonnement*³⁷, celui provoqué par la traduction, le passage d'un code à un autre, par exemple

³⁶ À l'image des éoliennes dont on dit que leur *foisonnement* permet de compenser le caractère aléatoire de leur production. On parle d'« énergie fatale » à propos du photovoltaïque et des éoliennes. La multiplication des éoliennes réduit statistiquement l'aléa de la production.

³⁷ Dans le contexte de la traduction, le foisonnement (parfois appelé étoffement ou dilution) « est la prolifération des mots en surnombre, c'est-à-dire l'augmentation du texte d'arrivée par rapport au texte de départ » (Durieux, 1990, p. 55) cité par Guylaine Cochrane, « Le foisonnement, phénomène complexe », *Traduction, terminologie, rédaction*, 8 (2), 1995, p. 195-193.
<http://www.erudit.org/revue/tr/1995/v8/n2/037222ar.pdf>.

par la transformation d'énoncés de principes en modalités d'application dont on verra qu'elle s'accompagne d'une inflation lexicale ?

Mais ce foisonnement peut tout aussi bien cacher une prolifération aveugle et mécanique, due à l'emballement compulsif d'un dispositif délibératif qui joue à vide et qui duplique *ad nauseam* des formules³⁸ dont la langue nous dit bien qu'elle sont *creuses* car personne – aucune « force » sociale ou politique – ne les habite. Les duplications multiples du dispositif du Grenelle – et de la formule « Grenelle [de tel problème³⁹] » – ne plaident-elles pas d'ailleurs dans le sens du simulacre⁴⁰ ? Et sans aller jusqu'à une thèse aussi radicale, d'un dispositif discursif de domination – thèse récusée par de nombreux acteurs –, ces proliférations, ce foisonnement ne traduisent-ils pas des embarras politiques, des difficultés à stabiliser un dispositif menacé par des dynamiques multiples qu'il s'agirait d'éclairer ?

2.1.2 Agone ? : que faire du public ?

« Agone ? » est une interrogation rituelle, par laquelle le roi de la Rome primitive signifie au bourreau d'agir, c'est-à-dire de frapper le bélier⁴¹. « Dans les rites sacrificiels où elle est prononcée [...], son rôle est de rendre les assistants attentifs et recueillis (*animadvertere*) pour les amener à goûter doublement l'intensité de l'instant où l'acte (la mise à mort) est accompli. L'emploi de la particule a connu un succès majeur dans le vocabulaire du théâtre, où les acteurs se la décochent réciproquement les uns aux autres au gré des vagues du dialogue ou l'adressent aux spectateurs pour les inviter à prêter toute leur attention au drame qui commence. Sa fonction, exactement comme dans le rite de l'exécution capitale, est de mettre en place le dispositif de l'action, puisque l'action au théâtre (*ludi graeci*) est de l'ordre de la parole, du dialogue⁴². »

La consultation du public dans le cadre du Grenelle revient-elle à se débarrasser de la figure expiatoire du public ou, pour les acteurs du processus, s'agit-il d'attirer son attention sur le drame qui commence ?

³⁸ Alice Krieg-Planque, *La Notion de « formule » en analyse de discours*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009.

³⁹ *Grenelle de la mer, des ondes*, etc.

⁴⁰ Il est difficile ici de ne pas penser aux analyses de Jean Baudrillard mais il faut sans doute ne pas se rendre trop facilement à l'évidence de cette référence, car par construction nous ne voyons ni les acteurs, ni les réalités sectorielles. Jean Baudrillard, *Simulacres et simulation*, Paris, Galilée, 1981.

⁴¹ Il ne s'agit pas d'une vraie question mais d'un point de vue pragmatique d'une proposition, d'une exhortation, de même sa signification implicite n'est pas « vas-tu agir ? » mais « frappe-le à mort ! ». Annette Ruelle, « Sacrifice, énonciations et actes de langage en droit romain archaïque », *Revue internationale des droits de l'antiquité*, XLIX, 2002, p. 223 et 229.

⁴² Annette Ruelle, *op. cit.*, p. 212-213. Elle distingue ainsi le sens de la langue courante, celui de la langue du sacrifice et le sens du droit archaïque.

Le « cadrage » du dispositif implique une définition institutionnelle des phases et a pour effet une labellisation des textes comme contributions ou productions « officielles » du Grenelle bien que leurs statuts soient nécessairement hétérogènes : une contribution recueillie lors de la phase de consultation « pèse » assurément moins que la synthèse des tables rondes, elle n'en figure pas moins sur le site officiel du Grenelle⁴³. Par ailleurs, les frontières de ce qui rentre ou non dans le cadre du dispositif, nous l'avons vu, sont assez floues et menacées par la dynamique même du Grenelle : la délimitation de la phase de consultation apparaît notamment particulièrement difficile à réaliser. L'ouverture du dispositif, d'une part, vers le public sous différentes modalités (débat en région et forum internet) et, d'autre part, vers des organismes qualifiés ou vers la représentation nationale, s'avère problématique pour des raisons à la fois politique et technique.

D'un point de vue à la fois politique et technique, quelle est la légitimité de l'appel au public dans un processus de concertation, le Grenelle, destiné à des intérêts constitués, à des acteurs⁴⁴ ? La consultation du public n'est-elle pas un ajout, une structure bricolée à la hâte, mal ajustée au dispositif du Grenelle et qui répondrait d'abord à un souci de communication et de médiatisation, à moins qu'il ne s'agisse d'une interrogation rituelle ?

Et même dans ce cas, on ne peut totalement écarter la dimension juridique de cette interrogation en la réduisant à la version congrue du symbolique, c'est-à-dire à rien : à l'image du sacrifice rituel où l'exhortation « *agone ?* » signifie certes d'un point de vue pragmatique : « frappe-le à mort ! » mais aussi : « agis selon la loi⁴⁵ ». Une procédure a été mise en place pour que le public puisse se mobiliser et s'exprimer. Il est possible que cette expression importe peu et qu'il s'agisse avant tout de ne pas invalider le processus. La consultation chercherait alors davantage à capter cette adhésion – ne serait-ce que formelle – du public.

Par ailleurs, on ne peut que s'interroger sur les diverses formes du public qui sont suscitées, construites et performées par les dispositifs⁴⁶ de délibération à destination du grand public : territorialisé et privilégiant des réunions physiques pour les débats en région (avec un échantillon géographiquement diversifié des villes⁴⁷, bien qu'il semble l'être un peu moins

⁴³ S'il s'agit d'une logique politique, ce sont bien les textes législatifs qui pèsent le plus.

⁴⁴ Mathieu Brugidou et Arthur Jobert, « Les procédures délibératives : opinion publique et acteurs, une opposition toujours féconde », Xavier Marc et Jean-François Tchernia (dir.), *Étudier l'opinion*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2007, p. 23-236.

⁴⁵ Annette Ruelle, *op. cit.*, p. 239.

⁴⁶ Aux premiers rangs desquels il faut compter les discours.

⁴⁷ Sans représenter toutefois les grandes métropoles régionales.

d'un point de vue politique⁴⁸, Cf. tableau annexe 5), virtuel sur le forum internet du Grenelle. Les formats d'interventions sont régis par des procédures très différentes selon que l'on considère les réunions en région ou les forums.

Au total, les personnes ayant participé aux réunions en région sont sans doute assez loin d'une définition statistique du grand public : Bettina Laville remarque ainsi une forte présence des associatifs, des socioprofessionnels et des élus. Les représentants régionaux des parties prenantes du Grenelle national se retrouvent en grande partie dans ces réunions. Cela s'explique du fait du mode d'invitation : les préfets ont réalisé des envois ciblés à destination de ces acteurs – en oubliant parfois les réseaux régionaux de certaines associations (par exemple Greenpeace). Et ces mêmes acteurs régionaux – socioprofessionnels, syndicalistes, associatifs et élus – se sont sans doute aussi spontanément engagés dans ces réunions⁴⁹.

Cette représentation des parties prenantes, qui tend à décliner voire à dupliquer le Grenelle en région, est particulièrement lisible dans l'organisation des ateliers : ce sont des « personnalités régionales » (Le Havre) ou des « experts » (Laval) qui y participent, les chefs de services déconcentrés ou des chercheurs sont souvent sollicités pour les présider et pour en être les rapporteurs (Bourges⁵⁰). *« S'agissant des participants aux ateliers du matin, j'ai souhaité assurer le meilleur équilibre possible entre les représentants des filières concernées (monde de l'entreprise), les représentants du monde associatif, ceux de la recherche et de la formation, et les représentants des syndicats et organisations professionnelles. »*

Le « citoyen ordinaire », c'est-à-dire dénué de toutes qualifications d'acteurs (ni associatifs, ni socioprofessionnels⁵¹, ni élus), est donc minoritaire – un quart – selon les estimations de Bettina Laville – et participe plutôt aux réunions plénières au cours desquelles les ateliers sont restitués. Ils donnent lieu à des échanges avec la salle.

⁴⁸ Bettina Laville note dans son rapport, « *Il faut cependant remarquer qu'il a donné l'occasion à des personnalités politiques fortes, appartenant principalement à la majorité actuelle, de s'exprimer, et cela quelquefois largement au début des séances plénières et parfois à la fin – en rappelant l'action de leur municipalité en faveur du développement durable.* », p. 30.

⁴⁹ Rapport de Bettina Laville, p. 24, 25 et 31.

⁵⁰ « *J'ai fait le choix de solliciter des chefs de service déconcentrés pour animer les ateliers du matin, afin de souligner l'importance que l'État accordait à cette manifestation [...] Les rapporteurs des ateliers pour leur part ont été choisis parmi les forces vives de la nation (chercheurs, représentants du Conseil économique et social régional, représentants du monde associatif [...], et étaient reconnus pour leurs compétences techniques dans les thématiques évoquées.* » Bourges, « Note à l'attention de Monsieur le directeur de cabinet du ministre d'État, ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables », 18 octobre 2007.

⁵¹ Encore que ce point soit moins facile à vérifier. L'analyse de la participation au débat de l'Ademe « faisons vite, ça chauffe ! » montre la présence par exemple d'artisan du secteur concernés par l'installation d'isolation, ou de système de pompe à chaleur. Nicolas Benvegno et Mathieu Brugidou, « Prendre la parole sur internet : des dispositifs socio-techniques aux grammaires de la discussion », *Réseaux*, 26 (150), 2008, p. 51-82.

Si l'on considère les autres instances consultées, on peut se demander à quel titre le Parlement intervient dans cette phase. Il a en effet participé à travers les élus à la phase de proposition mais il sera surtout amené à voter les lois du Grenelle comme prend soin de le rappeler Jean-Louis Borloo : « *Le Parlement n'est pas un des cinq collèges, c'est le Parlement de la République devant lequel in fine doivent être débattues les évolutions les plus importantes de la société*⁵². » L'engagement du Parlement à la phase de consultation ne peut être donc que particulièrement limité : il s'agit pour l'essentiel de l'associer au « diagnostic partagé » que révèlent, selon Jean-Louis Borloo, les synthèses de groupe de travail et de recueillir les propositions sectorielles de quelques représentants⁵³. Ce point, plutôt accessoire de la procédure du Grenelle, renvoie ainsi à un débat récurrent et épineux sur le statut des élus dans la démocratie participative⁵⁴.

D'un point de vue juridique, on peut aussi s'interroger sur les différents statuts des organismes qui participent à la phase de consultation. Parmi les organismes qualifiés, il s'agira par exemple de distinguer entre des organismes consultatifs qui s'expriment dans le cadre d'une saisine, d'autres organismes – dont certains sont consultatifs comme le Conseil économique et social et d'autres sont des syndicats professionnels⁵⁵ – qui s'expriment dans un autre contexte sans que celui-ci apparaisse clairement.

La multiplication des locuteurs (dans les réunions publiques et sur les forums) et leur hétérogénéité (que l'on considère les organismes, la diversité de leurs thèmes et de leurs

⁵² « D'abord, sur le rôle du Parlement vis-à-vis du Grenelle. Qu'on ne se méprenne pas sur ce processus profondément original : le Grenelle, c'est un point de départ. Il y aura des chantiers, des lois, des engagements, un processus de suivi permanent des résultats : à toutes les étapes le Parlement et ses commissions seront pleinement associés. Si les parlementaires ont participé au Grenelle, si nous avons eu et nous aurons encore des échanges permanents avec les commissions – et je salue ici le président Ollier – si le Grenelle a été l'occasion de constater, malheureusement, que trop de textes législatifs étaient soit inconnus, soit inappliqués, le Parlement n'est pas un des cinq collèges, c'est le Parlement de la République devant lequel in fine doivent être débattues les évolutions les plus importantes de la société. » Jean-Louis Borloo, « Déclaration du gouvernement » à l'Assemblée nationale (3 octobre 2007) et au Sénat (4 octobre 2007).

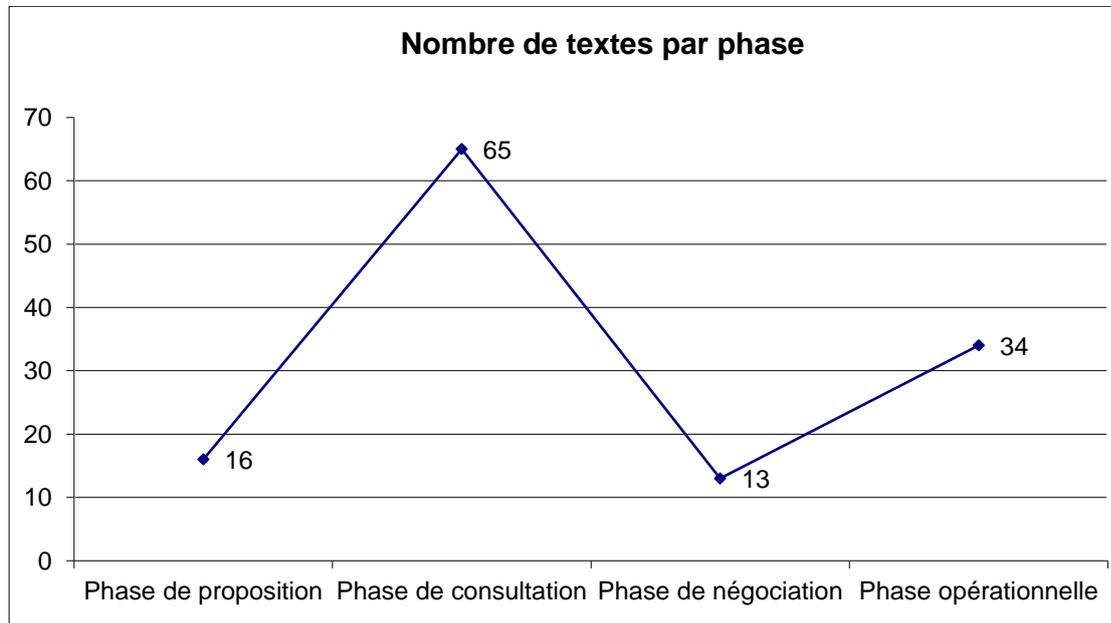
⁵³ Ainsi, appuyer la cause des chasseurs pour Bouchet, de Saint-Pierre-et-Miquelon pour Girardin, des parcs régionaux pour Vandewalle, des grands sites de France pour Voisin, du tourisme durable pour Fasquelle, des biocarburants pour Demilly, etc. D'autres représentants (Hénart ou Duron) rapportent une synthèse de débats qu'ils ont organisé dans leur circonscription. On notera par ailleurs la contribution du club Perspectives et Réalités, soutenue par Charrette, Coasgen et Lamassoure, qui insiste sur la dimension européenne de la politique environnementale.

⁵⁴ Vincent Baggioni, Étienne Ballan et Jean-François Duch, « Les élus locaux dans les processus de concertation en environnement : la participation, facteur de renouveau pour la représentation ? », ARENES, rapport du programme Concertation Décision Environnement, 2002, 90 p., Étienne Ballan (dir.), *Participation et débat public : discours, analyses et positions des élus locaux*, rapport d'enquête, ARENES pour la Commission nationale du débat public, 2005, 33 p., Loïc Blondiaux, *Le Nouvel Esprit de la démocratie*, La République des idées, Paris, Le Seuil, 2008, 109 p.

⁵⁵ Fédération française de l'acier, Syndicat professionnel des fabricants de laine de roche, Société française des urbanistes, etc.

statuts) appelle de nombreuses opérations de « traduction », de mises en forme et de synthèses, qui s'avèrent elles aussi très hétérogènes⁵⁶.

Graphique 1. Nombre de textes par phase



Le pouvoir de *représentation* de ces synthèses est pourtant particulièrement important si l'on considère les 15 000 personnes ayant, selon Bettina Laville, participé aux séances plénières des débats en région⁵⁷ ou les 14 259 contributions⁵⁸ du forum internet. En effet, bien qu'il ait fallu 65 textes pour rendre compte des apports de la consultation, seulement 26 furent consacrés aux figures du publics (17 en région, 9 pour internet), publics par construction plus homogènes que les organismes identifiés sur une base sectorielle, et surtout moins facilement configurés par les dispositifs d'interrogation. La prolifération des textes que la phase de consultation entraîne est toutefois bientôt réduite si l'on considère le nombre d'occurrences des synthèses : bien que le nombre de textes soit plus important et qu'ils représentent un nombre de locuteurs *a minima* 42 fois plus nombreux que les participants aux groupes de travail⁵⁹, les synthèses de la phase de consultation ne comptent que 247 813 mots –

⁵⁶ L'analyse détaillée de ces dispositifs est hors du cadre de ce travail.

⁵⁷ « Les séances plénières ont été un succès de par le nombre de personnes rassemblées, soit pour une moyenne de 800 personnes, près de 15 000 personnes ; ce chiffre, sans être scientifiquement représentatif, ni délibérativement probant, est le signe d'un désir véritable d'être « partie prenante » des enjeux environnementaux actuels. », rapport de Bettina Laville, p. 26.

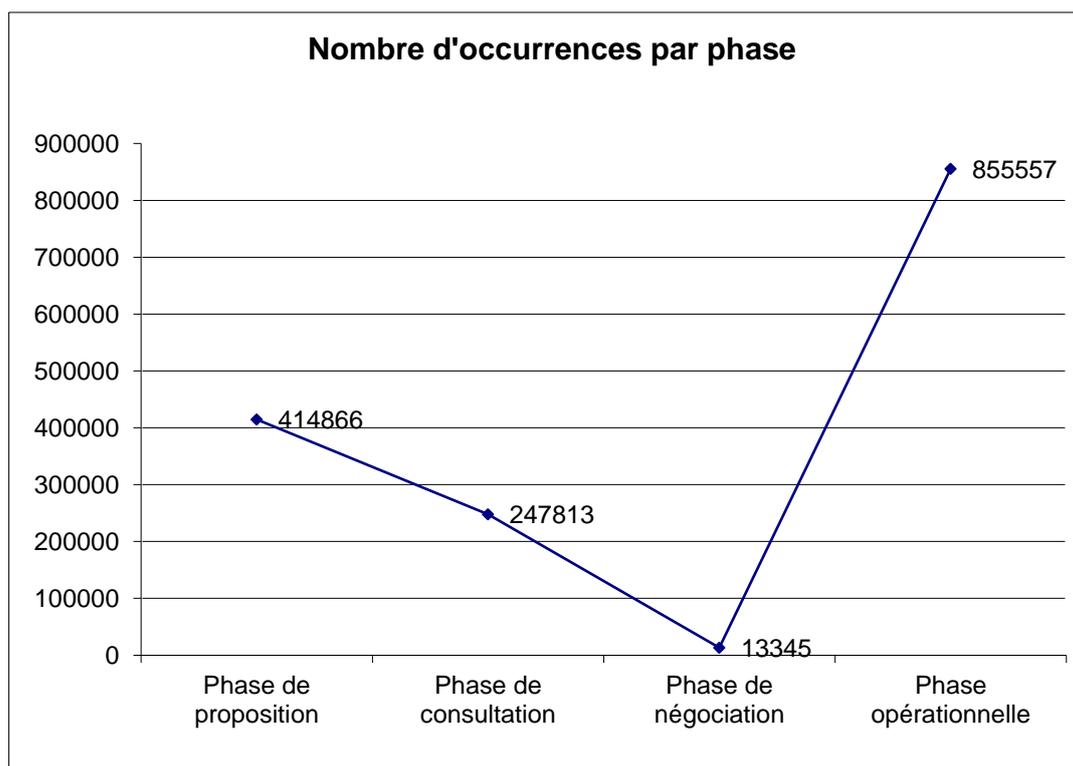
⁵⁸ Et les 300 000 connexions, rapport de Bettina Laville, p. 37.

⁵⁹ Si l'on retient l'estimation de 15 000 personnes présentes en séances plénières pour les débats en région sans considérer la participation au forum internet rapporté aux 351 participants des groupes de travail. Cf. Daniel Boy, 1. Les acteurs du Grenelle : règles de gouvernance, sociologie des acteurs et perception des acteurs.

110 035 mots pour les synthèses des réunions et des forums – contre les 414 866 occurrences des synthèses des groupes de travail.

Les locuteurs de la phase de consultation sont une multitude mais ils sont représentés par des énoncés sensiblement plus courts, drastiquement réduits et ramenés à l'identité de leurs états⁶⁰.

Graphique 2. Nombre d'occurrences par phase



Cette opération de réduction est menée à son terme lors de la phase de négociation où le nombre d'occurrences des synthèses tombe à 13 345 (pour 13 textes). La phase opérationnelle, vertigineuse *descente en généralité*⁶¹, se traduira par une nouvelle prolifération des textes et des mots puisqu'on recensera *a minima* 34 rapports et plus de 800 000 mots. Il est frappant de constater que cette nouvelle prolifération des mots est aussi une prolifération

⁶⁰ À la différences des parties prenantes ou des organismes qui valent par leur singularité sectorielle ou de représentation.

⁶¹ « À rebours de l'approche de la constitution du social par un principe d'égalité juridique, mettant à distance toutes les particularités, la généralité est définie dans ce cas par la prise en compte de la totalité des situations existantes, par l'étendue d'un champ d'attention. On pourrait parler pour cela d'une pratique de "descente en généralité". C'est une généralité d'attention à la particularité », Pierre Rosanvallon, *Histoire moderne et contemporaine du politique*, Cours du Collège de France, 2007-2008 : « Les métamorphoses de la légitimité : la démocratie au XXI^e siècle, III », p. 464.

http://www.college-de-france.fr/media/his_pol/UPL29217_Pierre_Rosanvallon_cours_0708.pdf

des hommes puisque, quand les mots sont multipliés par 60, les hommes le sont (plus modestement il est vrai) par 15⁶².

Les lois Grenelle 1 et 2 – hors de notre champ d'étude – constituent les derniers textes produits par le processus du Grenelle – sinon par le dispositif. Elles ne représentent que 9 464 mots pour la première qui remonte aux principes et 96 000 mots pour la seconde qui descend dans le détail des modalités d'application du Grenelle. On est donc bien en-deçà du buissonnement des textes et des mots de la phase opérationnelle.

2.1.3 Buissonnement : le réseau des textes

À ce stade de la description du corpus et du dispositif, peut-être faut-il troquer la métaphore du foisonnement pour celle du *buissonnement*⁶³ ? Cette analogie suggère à la fois une prolifération réticulaire multidimensionnelle et un accroissement hiérarchisé. Elle laisse aussi ouverte l'hypothèse de l'intervention externe d'un jardinier, plus ou moins vigilant, qui viendrait rabattre et réduire, selon une perspective d'ensemble, une nature exubérante qui n'a d'autre dessein que sa propre prolifération.

Ce *buissonnement* des textes se comprend selon une double logique hiérarchique et réticulaire :

- Une première logique, nous l'avons vu, est hiérarchique, puisque les différentes phases du Grenelle se succèdent selon une dynamique qui va plus ou moins des principes aux modalités d'applications, discutés par les comités opérationnels. Et ici il faudrait sans doute considérer dans le *processus* le travail parlementaire – la production législative et réglementaire – qui découle du dispositif Grenelle, scindé en Grenelle 1 et 2 selon la même logique distinguant les principes et l'application (la loi Grenelle 2 est sous-titrée « le temps de l'application et de la territorialisation »). Cette logique hiérarchique de « généralité » qui structure différents niveaux est articulée à une autre logique, elle aussi hiérarchique, qui distingue le moment de l'exploration (phase de proposition) et celui du tri, de la hiérarchisation des mesures (phase de consultation – les réunions publiques et le forum web –, et phase de négociation – les tables rondes). Les propositions y seraient triées selon des critères renvoyant aux intérêts représentés, aux définitions du bien commun ou encore à des critères d'applicabilité. Nous retrouvons ici un double

⁶² Le nombre des hommes avait été divisé par 4 entre les groupes de travail et les tables rondes, les mots, eux, sont divisés par 60 entre les phases de proposition et de négociation. Cf. Daniel Boy, « Les acteurs du Grenelle : règles de gouvernance, sociologie des acteurs et perception des acteurs ».

⁶³ La métaphore du buissonnement est empruntée à la botanique : le buissonnement « se caractérise par les trois points suivant : - la ramification basale [...] - la prolifération d'axes depuis ce lieu de ramification, - la structure ligneuse des axes mis en place durant le buissonnement », Claude Edelin, William Moore et Jean-Daniel Viemont, « Buissonnement », <http://www.groupedetudedelarbre.org/index.php?menu=lexique>.

Par ailleurs, ce terme renvoie à la paléanthropologie et aux théories de l'évolution. La théorie du buissonnement se substitue à la celle de l'espèce unique, où « L'arbre évolutif de l'homme était alors perçu comme « un gros tronc avec très peu de branches » [...]. De nos jours, les nombreux fossiles découverts sur tous les continents ont complètement transformé notre arbre évolutif en un « buisson » très fourni », Wikipedia, article Paléanthropologie : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pal%C3%A9anthropologie>

mouvement – d'exploration ou de « prise en compte » puis « d'ordonnement », de hiérarchisation⁶⁴, propre aux dispositifs participatifs. Ces deux phases – consultation et négociation – sont sans aucun doute de nature très différente : le tri des mesures se fait d'abord par une ouverture des discussions au grand public. Ici, c'est d'abord l'acceptabilité des mesures dont il est question, il s'agit de savoir dans quelles mesures elles sont compatibles avec les valeurs, les modes de vies du public le plus large⁶⁵. La phase de consultation, on l'a vu, est loin d'être homogène. Le rapport de synthèse des forums met en évidence d'abord la légitimité des mesures (l'acceptabilité) mais, sur un mode mineur, il souligne aussi une fonction d'exploration où le public produirait de nouvelles propositions. La question de savoir s'il s'agit ici simplement d'une mise en ordre rhétorique produite *ex post* par la synthèse des forums ou d'un effet propre au dispositif qui, par des procédures spécifiques, a constitué son public dont les propositions de mesures ou les hiérarchisations ont été ou non prises en compte par les phases ultérieures du processus est évidemment importante. Elle ne peut toutefois être tranchée dans le cadre de ce travail. Les tables rondes impliquent, si l'on en croit les promoteurs du Grenelle – qui l'inscrivent dans le design du dispositif –, une *négociation* entre acteurs qui doit permettre elle aussi de hiérarchiser les propositions ;

- Une deuxième logique s'avère plus réticulaire, comme l'atteste notre exemple qui voit le Comop 28 (« collectivités exemplaires ») citer deux autres Comop : un qu'il déclinerait, l'autre qu'il compléterait. L'intertextualité concerne en effet aussi bien les phases qui précèdent ou succèdent au texte que les textes des groupes, tables rondes ou Comop de la même phase. L'encadré 1 recense les liens faites par le Comop 10 (Énergies renouvelables) avec les autres Comop : il identifie notamment, les Comop Déchets, Agriculture, « Forêt », Outre-mer, Mer-Littoral et Recherche comme étant directement liés aux actions qu'ils préconisent.

*Encadré 1. Les citations des autres Comops dans le rapport du Comop 10
Plan de développement des énergies renouvelables*

« Le Comop énergies renouvelables a travaillé en synergie avec d'autres Comop qui, à un titre ou à un autre, venaient à rencontrer la problématique de la production d'énergies renouvelables, et plus particulièrement les Comop: Déchets, Agriculture, Forêt, Outre-mer, Mer-littoral et Recherche. » p. 8.

« Le Comop Forêt a défini les actions à mener pour mobiliser la ressource nécessaire. Le Comop Énergies renouvelables partage cette préoccupation au premier chef et soutient les propositions d'action du Comop Forêt. » p. 21.

« Le champ d'intervention du soutien de la mobilisation a été étudié par le Comop 16 : il s'agira d'aider des investissements matériels tels que des câbles, chemins, routes, pistes, places de dépôt, matériel d'exploitation forestière ou de déchiquetage, etc. » p. 23

« Outre l'étude de la faisabilité de nouvelles stations de transfert d'énergie par pompage (STEP), il convient donc d'élaborer un programme de R&d spécifique aux réseaux électriques. Cette proposition est détaillée au chapitre R&d (Recherche-Développement-Démonstration) et reprise par le Comop Recherche. » p. 25.

« Le contexte de l'outre-mer est caractérisé par quelques notables différences avec la métropole : [...] Le Comop 27 formulera des recommandations. » p. 32

« Il est proposé par le Comop DOM(27) d'inciter les DOM et COM (Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte) à se doter d'un plan Énergie Climat » p. 33.

« Elles devront également être intégrées dans les bâtiments démonstrateurs (Cf. Comop Bâtiments). » p. 43.

« Le Comop Énergies renouvelables recommande au Comop Recherche les actions suivantes : soutenir financièrement les projets identifiés par la mission Jarry dans chacune des deux voies [...] » p. 46.

⁶⁴ Mécanisme d'ouverture et de fermeture décrit par Bruno Latour comme le *pouvoir de prise en compte* et le *pouvoir d'ordonnement* dans ses *Politiques de la nature*.

⁶⁵ Par exemple : « La proposition de réduire la vitesse de 10 km/h à suscité une levée de bouclier de la part de nombreux automobilistes », Synthèse des forums internet, p. 4.

Ces citations croisées à un même niveau sont avérées dès la phase de proposition. Le graphique 4 montre la densité des citations entre les groupes⁶⁶. Ce sont les groupes I, IV, II et dans une moindre mesure VI qui totalisent le plus grand nombre de citations : soit qu'ils citent d'autres groupes, soit qu'ils soient eux-mêmes cités. Ces quatre groupes sont très fortement liés 2 à 2 : le groupe VI Compétitivité cite 9 fois le groupe I Changement climatique qui le cite 6 fois, par ailleurs le groupe II Biodiversité cite 9 fois le groupe IV Production et consommation durable qui le cite lui-même 9 fois. Ces groupes sont plus faiblement liés aux autres groupes.

Dans le premier cas, ce sont les incidences économiques de la lutte contre le changement climatique sur la compétitivité des entreprises qui expliquent ces fréquentes citations⁶⁷. Dans le second cas, c'est autour de la biodiversité et de ses implications (trame verte et bleue, développement de l'agriculture biologique, pêche) que s'opèrent ces rapprochements et parfois des frictions⁶⁸ :

« Rémi BAILHACHE : Le groupe est d'accord sur l'idée de valorisation de la biodiversité et des acteurs de la biodiversité, et c'est bien dans ce groupe II qu'il faut traiter la question, en lien avec le groupe IV.

Hubert CARRE : Je m'étonne que le groupe IV se trouve orphelin en matière de pêche : qu'il ouvre ses ateliers, nous sommes à leur disposition. Le groupe IV se défausserait-il sur le groupe 2 concernant la pêche ?

Le président : le groupe IV a en effet un domaine très vaste. Je vous rappelle la possibilité de préparer des propositions à partir du travail de plusieurs groupes. Compte tenu de l'intérêt des interventions dans notre groupe sur la pêche, je propose que nous poursuivions le travail engagé sur ce thème. »

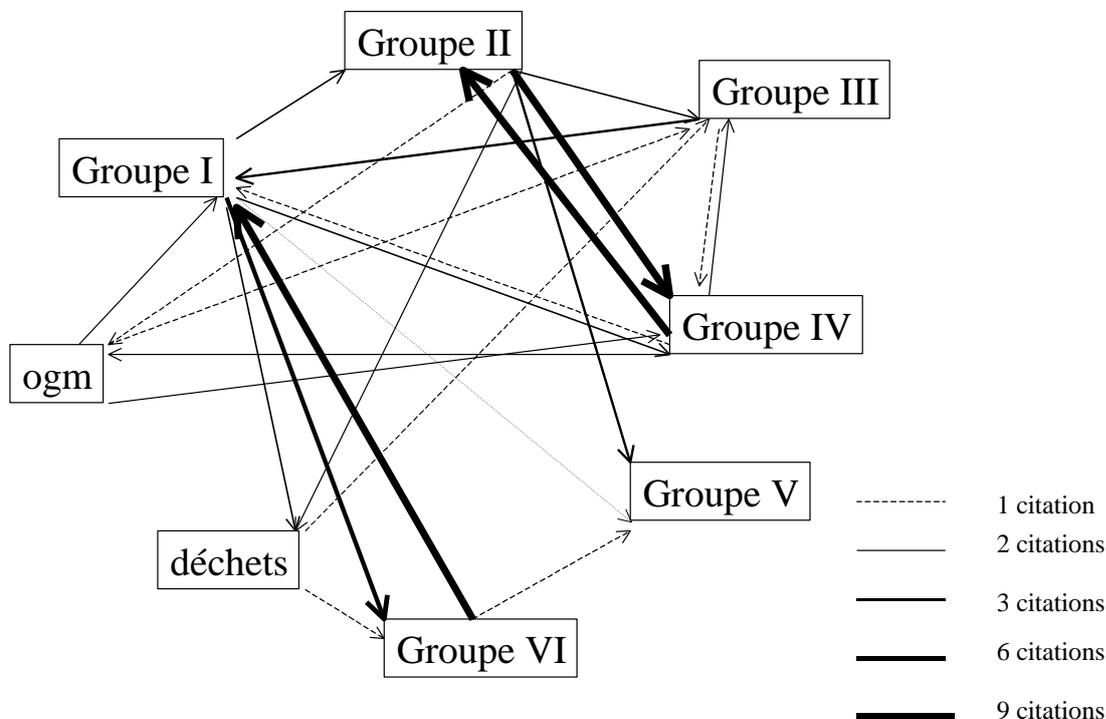
(Rapport du groupe IV, Annexe n° 9, rapport de la séance plénière n° 2, p 104).

⁶⁶ Il s'agit de la recension de l'ensemble des citations explicites par un groupe des autres groupes.

⁶⁷ Par exemple, le chapitre 6 du rapport du groupe I, « Faire apparaître les coûts environnementaux de l'énergie et de l'émission des gaz à effet de serre pour mieux guider les choix », p. 83. Cependant que le rapport du groupe VI cite notamment le groupe I à propos des mesures destinées à réduire le CO2 dans le transport, p. 27 et suivantes.

⁶⁸ Il est à noter que celles-ci apparaissent dans les comptes rendus de séance en annexe du rapport et non dans la synthèse elle-même. La remarque émane d'un représentant du Comité national des pêches, car les pêcheurs sont prompts à revendiquer une expertise forte concernant les ressources halieutiques. À ce sujet, voir par exemple le compte rendu du débat public CNDP sur le projet d'éolienne offshore des deux côtes. Table ronde thématique du 11 mai 2010, <http://www.debatpublic-eolien-en-mer.org/informer/enseignements-reunions.html>

Graphique 3. Réseau des citations entre groupe de travail
 (Exemple de lecture : le groupe 6 cite 9 fois le groupe 1, qui le cite 6 fois,
 il cite 1 fois le groupe 5 et est cité une fois par l'intergroupe Déchets.)



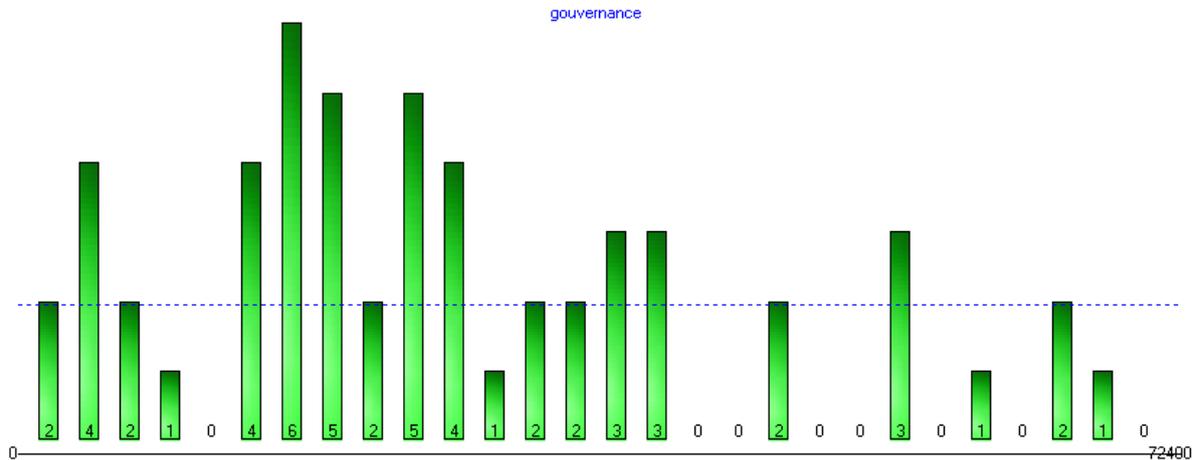
À l'inverse, les intergroupes Déchets et OGM et le groupe V sur la démocratie écologique citent peu et sont moins cités. Ce constat peut paraître d'autant plus surprenant que les intergroupes sont précisément des ateliers réunissant des membres de différents groupes. Or c'est sans doute ce qui explique ce niveau de citations faible puisque la coordination entre groupes n'a pas à être formalisée dans les énoncés (puisqu'elle est inscrite dans les intergroupes : les membres de ces intergroupes sont par définition multipositionnels, ce n'est donc plus une question de citation).

Le cas du groupe V est différent. Pourtant il ne cite aucun autre groupe et est faiblement cité par les groupes II, I et VI. C'est sans doute parce que le sujet du groupe V est traité par l'ensemble des groupes : les problèmes de gouvernance appartiennent à tout le monde. La plupart des groupes utilise le terme de gouvernance (une dizaine de fois pour les groupes I, II, III et IV), le groupe I rédige un chapitre sur la gouvernance⁶⁹ (d'une page il est vrai). Seuls le VI et l'intergroupe Déchets semblent ignorer le problème (2 occurrences). C'est

⁶⁹ Le chapitre 7, « Gouvernance, formation, sensibilisation et participation de la société civile ».

dans le rapport de l'intergroupe OGM que ce terme revient le plus souvent (55 occurrences) et aussi le plus régulièrement – après le groupe V : 92 occurrences.

Graphique 4*. Répartition des occurrences de « gouvernance » dans le rapport de l'intergroupe OGM (exemple de lecture : le rapport est divisé en 28 tranches d'environ 2 600 mots, le terme gouvernance est répété 2 fois dans la première tranche, 4 dans la deuxième, 2 dans la troisième, etc.)



* Diagramme de répartition, analyse Tropes

De manière plus générale, se pose la question de la manière dont les instances de chaque phase envisagent les phases précédentes ou suivantes : on relève ainsi peu de citations explicites de ces phases, même si le niveau de citations semble s'améliorer au cours du processus. Les groupes de travail font peu allusion aux tables rondes même si celles-ci citent plus les groupes de travail – c'est notamment la table ronde Changement climatique qui fait référence au groupe de travail correspondant – et font quelques références aux futurs Comops.

Toutefois, il ne s'agit ici que d'indications. Il faudrait par exemple identifier les citations à l'ensemble du processus du Grenelle dont on a des raisons de penser qu'elles sont plus nombreuses. Une analyse systématique de ces citations reste à réaliser.

On voit qu'il n'est plus temps de tergiverser et de se tenir à la lisière de ce corpus, il faut bien rentrer dans le vif du sujet. Mais on sent bien aussi qu'il n'est pas possible de s'y aventurer sans carte, de suivre le premier chemin qui se présente au risque de se perdre. Et, bien que la cascade ordonnée des phases et la réduction successive des synthèses nous y invite, il n'est sans doute pas très prudent de suivre en toute confiance la perspective un peu trop nette dessinée par le dispositif et de courir d'une traite au point d'arrivée. Ce corpus intimidant – même réduit au dispositif officiel – est à la fois trop vaste (1,5 millions de mots, 128 textes) et trop bigarré (mosaïque des dispositifs et des genres, labyrinthe des citations)

pour qu'on ne lui accorde pas un minimum de circonspection. Il nous faut donc à la fois systématiser et approfondir la description morphologique de ce corpus. Les outils de l'analyse des données textuelles, et notamment la méthode Alceste, peuvent nous aider dans cette entreprise. La première étape consistera à arpenter les groupes de travail pour tenter ensuite une cartographie de la phase de consultation.

2.2 Groupe de travail : le scriptorium

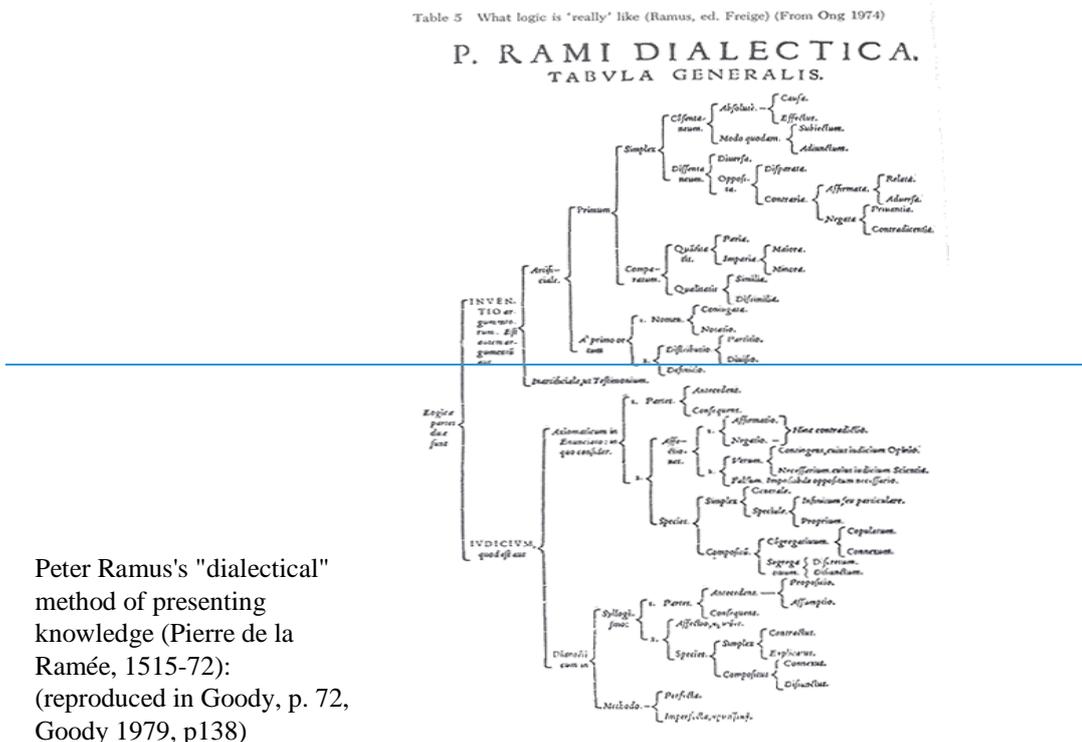
L'analyse Alceste a pour principal intérêt de mettre en évidence les principales thématiques à l'œuvre dans un corpus. Sans doute vaudrait-il mieux parler d'ailleurs de « thématisations », soulignant par là un sens construit par le jeu et l'opposition des cooccurrences dans les discours. La classification descendante hiérarchique suppose une forte homogénéité du corpus : elle dessine par oppositions successives et décroissantes des thématisations divergentes à partir d'une thématisation commune. L'usage d'Alceste implique donc de faire quelques conjectures sur cette région du corpus Grenelle : la spécificité de chaque groupe se lit par différence avec les autres à partir d'une matrice commune qui est celle du groupe de travail, scriptorium régi par des procédés d'écriture dont on fait l'hypothèse qu'ils sont en partie codifiés.

2.2.1 L'arbre : l'art de diviser les problèmes

Les chemins de traverses et les circulations buissonnières seront donc moins bien rendus dans cette partie structurée par ce choix de méthode, de même que les logiques internes à chaque groupe de travail. Ce n'est pas la métaphore, réticulaire, du buisson qui est privilégiée ici mais bien celle, hiérarchique, de l'arbre, du tronc qui se scinde et donne naissance à de multiples branches. De ce point de vue l'approche de logiciels comme Alceste, bien que très novatrice par de nombreux aspects et par la puissance de calcul qu'elle permet, s'inscrit dans une algorithmique qui remonte à la mise au point de technologies littéraires, elles-mêmes liées à l'écriture et l'imprimerie. Comme le met en évidence Jack Goody, l'invention du caractère mobile d'imprimerie au XV^e siècle rend possible des « méthodes » comme celle qu'inventa Pierre de la Ramée. Ces techniques de schématisation des textes, en faisant apparaître leur structure, avaient pour ambition de faciliter leur mémorisation : « *cet ordre méthodique avait une forme de présentation schématique : venaient en premier lieu les aspects « généraux » ou globaux d'un sujet ; puis de là, on descendait par une série de*

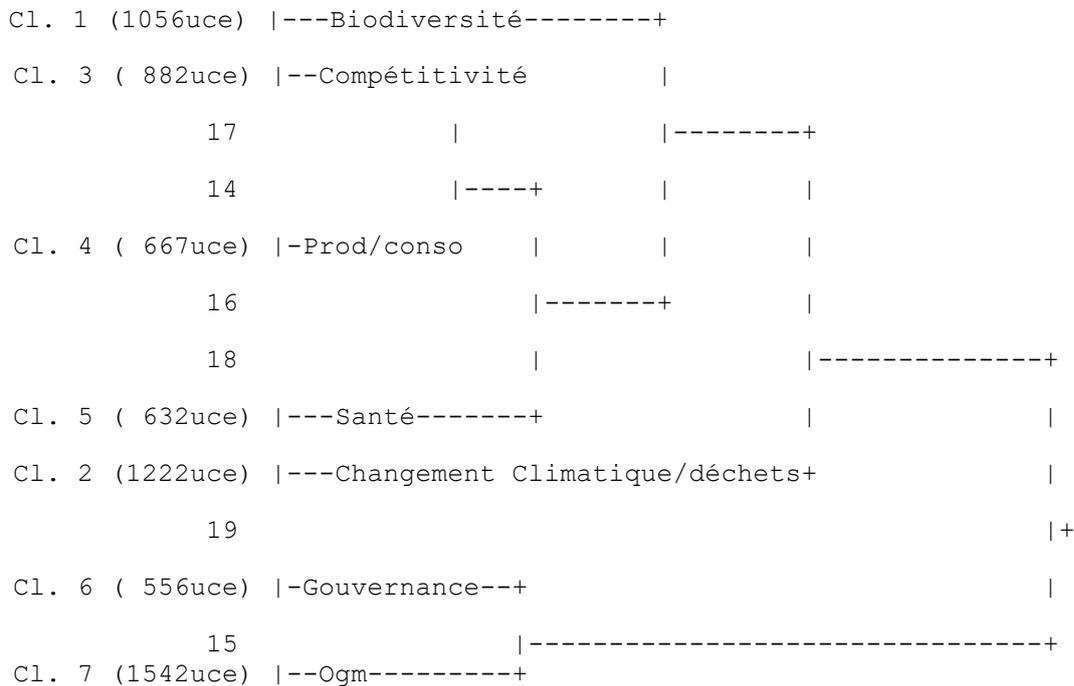
partages dichotomiques aux aspects « particuliers » ou individuels. Une fois le sujet ainsi arrangé dans son ordre dialectique, il était mémorisé dans le même ordre en se servant du schéma – c'est le fameux résumé de Ramus⁷⁰. » Le résumé de Ramus peut d'ailleurs être considéré comme une technologie politique dans la mesure où il visait à réformer le cursus de la rhétorique. L'arbre de la classification descendante hiérarchique proposée par la méthode Alceste constitue ainsi une forme de résumé, de synthèse des rapports du Grenelle. Il peut donc être considéré comme adapté à l'objet qu'il prétend analyser puisqu'il en épouse les préoccupations hiérarchiques – qui sont celles de la synthèse – en les plaçant toutefois sous un patronage épistémologique et non politique : ces rapports se donnent en effet eux-mêmes comme des compte rendus et des synthèses d'un processus dont nous ne pouvons appréhender ici que la production littéraire.

Figure 2 : Le résumé de Ramus



⁷⁰ Jack Goody, *La Raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Éditions de Minuit, 1979, p. 137.

Graphique 5 : Et le résumé d'Alceste : arbre de la classification descendante hiérarchique du corpus « Proposition » (Groupes de travail)



L'arbre fait apparaître une première coupure qui oppose deux thèmes à l'ensemble des autres, la gouvernance et les OGM, correspondant à deux groupes de travail (le groupe de travail V « Construire une démocratie écologique » et l'intergroupe « OGM »). Les éventuelles différences d'effets de sens dues aux caractéristiques liées au design des dispositifs (entre groupes de travail et intergroupes) sont peu lisibles dans cette analyse⁷¹. La spécificité du groupe de travail Changement climatique/énergie apparaît assez vite. Cette thématique est étroitement liée à celle des déchets. Les propositions de ce groupe de travail sont en effet déclinées en approche sectorielle (transport, logement, énergie, déchets, etc.), ce qui le conduit à traiter assez longuement de ce thème⁷² – sous l'angle industriel, par exemple les déchets nucléaires ou ménagers. C'est le lexique de ces thématiques (énergie, électrique, logement, bâtiment, chauffage, transport, ferroviaire, fluvial, véhicule et bien sûr déchet⁷³) associé au lexique de la lutte contre le changement climatique (changement climatique, gaz, effet de serre, carbone, lutter, maîtriser) qui permet à cette classe de se détacher.

C'est ensuite la thématique de la biodiversité qui apparaît et qui est, évidemment, très caractéristique du groupe II, de sa terminologie (*biodiversité, écosystème*) et de son objet

⁷¹ Elles étaient mieux contrastées dans l'analyse des citations intergroupes.

⁷² Que l'on considère les activités de l'État ou celui des collectivités territoriales – le groupe évoque le « métabolisme moderne des grandes zones urbaines » et différents « flux » dont les déchets, p. 34.

⁷³ On recense 41 occurrences du terme déchet(s) dans le rapport du groupe 1.

principal, la *nature sauvage*, que l'on peut détailler en différents *espaces, aires, zones, territoires, paysages, habitats*, qu'il s'agisse de la *mer*, du milieu *marin* ou encore de la *forêt* et des *sols*. Les modalités d'actions sont très caractéristiques de cette classe de discours et empruntent au lexique classique des environmentalistes face à la *menace*⁷⁴ qui pèse sur ce *patrimoine* ou sur ces *ressources* il s'agit de *préserver*, de *protéger*, de *conserver* voire de *gérer*. D'ailleurs, le groupe s'appelle « *Préserver la biodiversité et les ressources naturelles* ».

Enfin, trois classes d'énoncés apparaissent proches : elles rassemblent les énoncés sur le groupe de travail III, « *instaurer un environnement respectueux de la santé* » et les énoncés des groupe IV « *modes de production et consommations durables* » et VI « *modes de développement écologiques* ». Aux antipodes du discours sur la nature, les énoncés sur la santé décrivent avant tout un *environnement pollué* ou des *populations exposées* du fait de l'*emploi des produits phytosanitaires, phytopharmaceutiques, de pesticides* ou des *substances chimiques*. Face à ces *risques* ou à ces *dangers*, instaurer un environnement respectueux de la santé revient à *surveiller* le respect de *règlements, d'interdictions*.

Le groupe IV s'intéresse aux modes de *production* et de *consommation* durables, et évoque ainsi *l'agriculture, sa transformation en* « *agriculture productive respectueuse de l'environnement*⁷⁵ ». Ce projet implique de considérer les *exploitations bio* jusqu'à la *restauration* collective en passant par les *circuits de distribution* et les *filières*.

La dernière classe d'énoncés, très proche de la précédente, regroupe une bonne part des énoncés du groupe de travail « *Promouvoir des modes de développement écologiques* » mais aussi une partie des verbatims du groupe V sur la *démocratie écologique* et de l'intergroupe déchets. Curieusement, ce n'est pas tant le vocabulaire économique qui caractérise cette classe que les thèmes de *l'information* (à travers la réflexion sur les *indicateurs*) et surtout de *l'enseignement* (*l'éducation, l'école, la formation initiale ou professionnelle, continue*) présentés en différents *programmes d'actions*. C'est la classe d'énoncés la plus hybride du point de vue des groupes de travail.

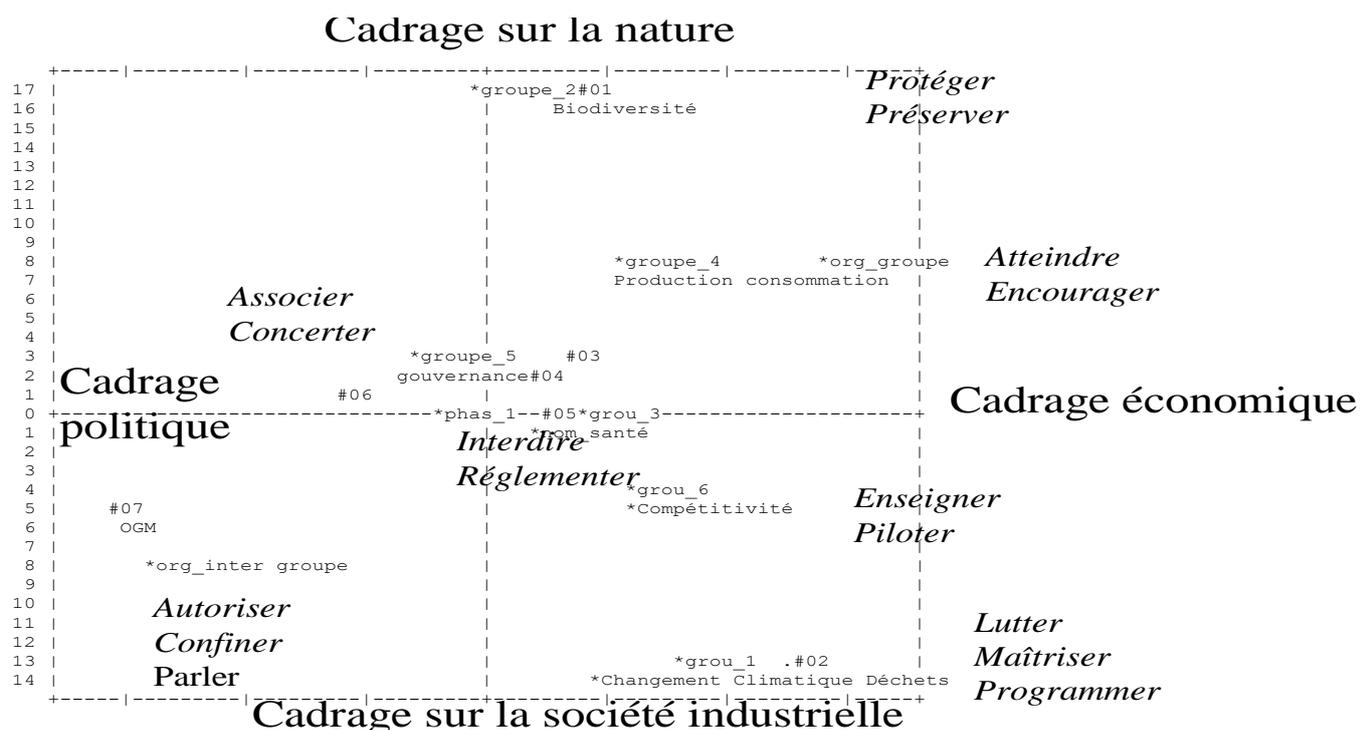
⁷⁴ Identifier cette *menace* ne revient pas dans ce rapport à dénoncer des coupables.

⁷⁵ Rapport Groupe IV, p. 36.

2.2.2 Cadres : multiplier les perspectives

La structuration thématique par groupe de travail est donc très forte : seul l'intergroupe Déchets n'apparaît pas restitué par une classe d'énoncés spécifiques mais par plusieurs.

Graphique 6. Analyse factorielle – Corpus Proposition



L'analyse factorielle réalisée à partir de classes d'énoncés issues de la classification descendante hiérarchique permet de visualiser la structure de ce corpus Proposition. Elle met en évidence la structuration thématique liée au dispositif des groupes de travail mais elle souligne aussi les classes d'énoncés les plus spécifiques : l'intergroupe OGM, le groupe Changement climatique (I) et le groupe Biodiversité (II) sont isolés par un lexique très caractéristique et semblent de ce fait identifiés à une thématique particulière. *A contrario*, les groupes de travail Gouvernance (V), Santé (III), Production et consommation durable (IV), Compétitivité (VI) et l'intergroupe Déchets apparaissent moins spécifiques du point de vue du lexique.

Il est intéressant par ailleurs de comparer cette cartographie à celle construite à partir des citations entre groupes (graphique 4). Il s'agit bien de deux approches différentes : d'une part, d'une proximité des lexiques (suremploi et sous-emploi des mêmes mots qui peuvent indiquer une proximité thématique) et, d'autre part, des citations croisées qui visent à ajuster le découpage des problèmes entre groupes tel qu'il a été proposé par le dispositif du Grenelle.

Les citations réciproques entre les groupes Biodiversité (II) et Production consommation durable (IV) et les groupes Changement climatique (I) et Compétitivité (VI) correspondent bien à des proximités lexicales et thématiques : les problèmes traités par ces différents groupes se chevauchent en partie : la lutte contre le changement climatique et la maîtrise de l'énergie ont des incidences sur la compétitivité ; de même, la protection de la biodiversité implique notamment ce qui apparaît comme un mot d'ordre du groupe IV : la transformation d'une agriculture productive qui doit être aussi respectueuse de l'environnement. Dans les deux cas, il s'agit de concilier une économie productive – qu'il s'agisse de l'agriculture ou de l'industrie – avec le respect de l'environnement.

Par ailleurs, d'autres groupes apparaissent proches du point de vue des lexiques sans qu'ils ne se citent : c'est le cas du groupe Santé (III) dont le lexique est assez central et partagé par les groupes OGM, Production et consommation durable et Gouvernance⁷⁶ ou du groupe Gouvernance (V), proche de l'intergroupe OGM⁷⁷. La représentation factorielle fait en effet clairement apparaître l'opposition sur l'axe 1 entre les groupes V Gouvernance et surtout l'intergroupe OGM et le reste des groupes de travail⁷⁸. C'est un vocabulaire à tonalité plus politique qui caractérise ce pôle : les deux groupes font état de *débats* même si l'intergroupe OGM parle davantage de *participation* et le groupe Gouvernance de *discussion* ou de *négociation*. L'un et l'autre font référence à l'univers des *commissions* (commission du débat public ou parlementaire pour le groupe V, commission du génie biomoléculaire pour l'intergroupe OGM), aux *avis rendus*, aux *décisions* prises et développent très fortement le thème de l'*expertise* et de la *recherche*. Enfin, ces deux groupes s'intéressent au processus législatif, à la *loi*, au *gouvernement* et au *Parlement*⁷⁹.

⁷⁶ L'enjeu de la santé est plus anecdotique pour les groupes Changement climatique, Compétitivité et Déchets. De ce point de vue, la proximité sur le graphique factorielle avec le groupe Compétitivité est à prendre avec prudence. Les deux groupes traitent toutefois du « risque ».

⁷⁷ Le groupe V parle des OGM à quatre reprises notamment dans des listes de controverses typiques (nanotechnologie, amiante, etc.) sans évoquer l'intergroupe.

⁷⁸ Cette opposition correspond à la première coupure de l'arbre de la classification descendante hiérarchique.

⁷⁹ Et dans une moindre mesure à l'*Assemblée*.

Ce rapprochement est toutefois relatif : une analyse réalisée sur un sous-corpus formé de ces deux seuls groupes (n = 129171) fait apparaître 7 classes d'énoncés ; les deux premières branches de la classification opposent très nettement les deux groupes ; aucune de ces classes d'énoncés ne s'avère commune aux deux groupes de travail.

C'est donc aussi l'opposition aux autres classes d'énoncés, aux autres groupes de travail qui fonde ce rapprochement entre l'intergroupe OGM et le groupe de travail Gouvernance.

Bien que tous les problèmes soient interdépendants (c'est d'ailleurs un des slogans du Grenelle qui reprend un motif environnementaliste, l'approche doit être *globale*⁸⁰, *intégrée et systémique*) et que le dispositif du Grenelle soit en partie le reflet de cette volonté, tous les problèmes ne se recoupent pas ; ils peuvent aussi s'ignorer ou du moins être traités à partir de points de vue très différents.

C'est un des intérêts de la représentation factorielle que de faire apparaître ces différences de « cadrage⁸¹ » des problèmes, différences en partie inscrites dans le dispositif des groupes.

4 types de cadrage peuvent être ainsi identifiés et opposés deux à deux :

- un cadrage politique (OGM et Gouvernance) vs un cadrage économique (Compétitivité et Production et consommation durable) sur le premier facteur de l'analyse factorielle,
- un cadrage sur la nature (biodiversité) vs un cadrage sur la société industrielle (Changement climatique).

Certains groupes de travail mettent en œuvre deux types de cadrages : les OGM relèvent à la fois d'un contexte politique et industriel (la question de la recherche, de l'expertise et bien sûr de la production industrielle⁸²). Cet intergroupe mobilise moins un cadrage économique des problèmes même s'il n'est évidemment pas absent⁸³. C'est ce que

⁸⁰ Jean-Louis Borloo parle « d'inscrire chaque action et chaque inflexion dans un cadre global et cohérent ». Discours à l'Assemblée nationale les 3 et 4 octobre 2007.

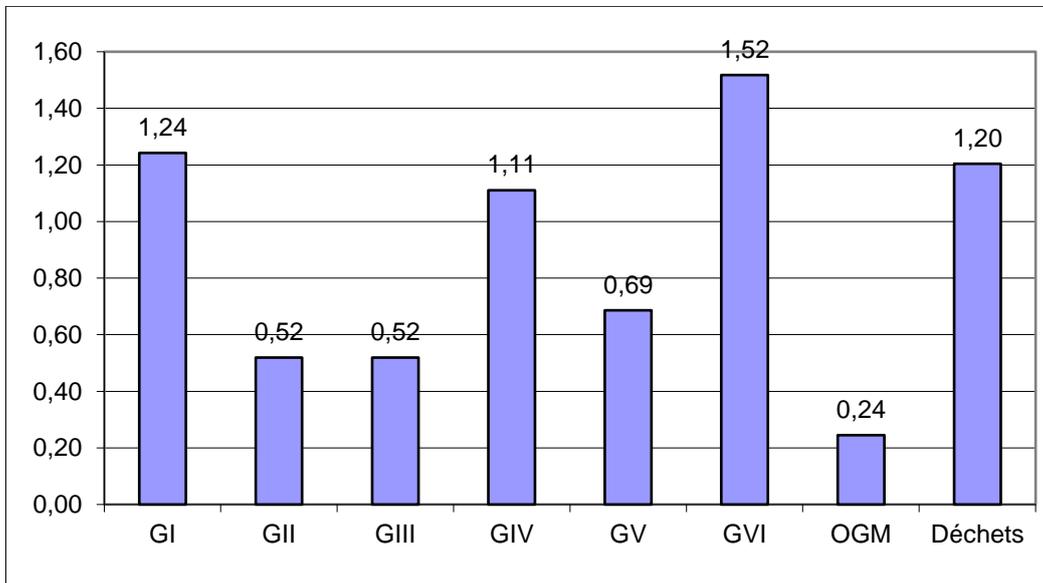
⁸¹ Le *cadrage* implique de « sélectionner certains aspects d'une réalité perçue et [de] les rendre plus saillants dans un message pour promouvoir une définition particulière d'un problème, une interprétation causale, une évaluation morale et/ou une recommandation concernant le traitement de l'objet ». Robert Entman, "Framing: Toward clarification of a fractured paradigm", *Journal of communication*, 43, 1993, p. 51-58.

⁸² Ou d'une « *agriculture industrielle mécanisée* », p. 107 et 110 du rapport de l'intergroupe OGM. On recense 50 occurrences de mots formés à partir de la racine industrie.

⁸³ À propos par exemple du financement de programme de recherche.

montre le graphique 8 construit à partir du recensement du lexique économique par le logiciel Tropes dans les rapports des groupes de travail⁸⁴.

Graphique 7. Le lexique économique dans les différents groupes de travail (analyse Tropes)



Le groupe Changement climatique (I) rappelle dans son rapport à la fois les contextes économique et industriel des problèmes⁸⁵. Enfin, le groupe Production et consommation durable (IV) tente de cadrer les problèmes à l'intersection des exigences de la nature et de l'économique.

Détacher la proposition du locuteur

Il peut être intéressant de ce point de vue d'analyser la représentation des accords et des désaccords au sein des différents groupes de travail bien que le dispositif, comme on l'a vu, soit orienté vers la production de « diagnostics partagés » et d'accords sur des mesures.

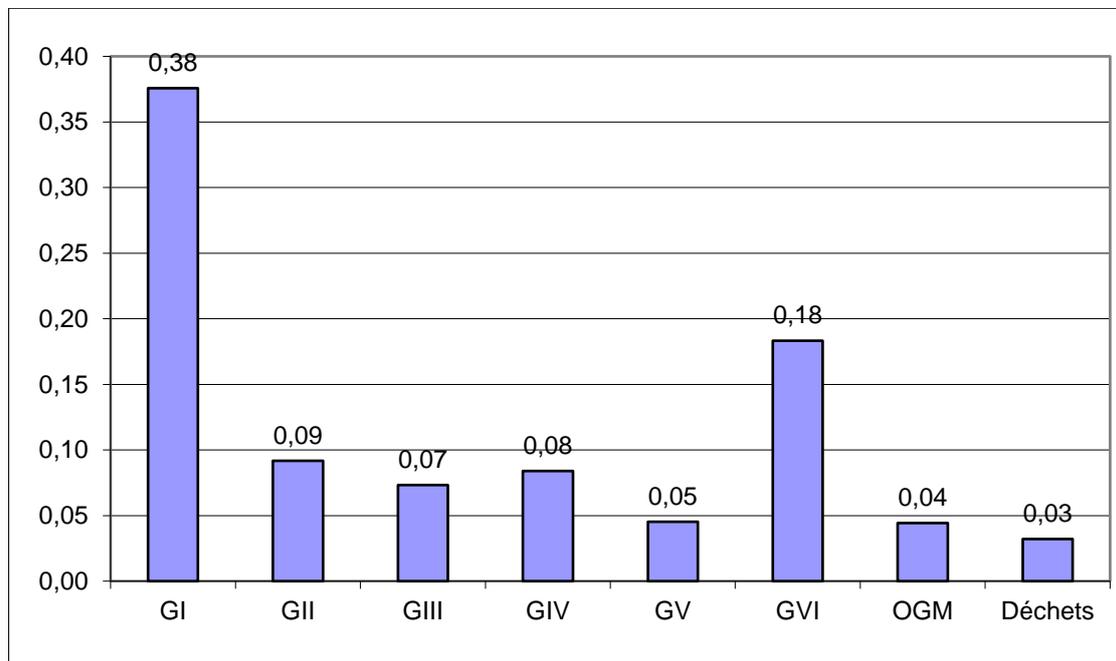
Le plus souvent, les groupes choisissent de ne faire état ni de consensus, ni de dissensus, considérant, comme le groupe Gouvernance, que l'objectif principal du dispositif est d'énoncer des propositions – l'accord est donc implicite. C'est donc dans ce cas un actant collectif, « le groupe », qui est mis en scène : « le groupe recommande », « propose »,

⁸⁴ Le logiciel Tropes identifie des classes d'équivalences sémantiques sur la base de dictionnaire. Le graphique se lit de la manière suivante : le lexique économique représente 1.52 % de l'ensemble des occurrences du rapport du groupe de travail VI.

⁸⁵ Les lexiques de l'énergie (1.48 %), du transport (1.29 %), de la chimie (0.64 %), du bâtiment (0.51 % et de la production (0.24 %) sont très fortement sollicités dans ce rapport.

« souhaite » « rappelle », etc. Les groupes I et VI sont ceux qui utilisent le plus systématiquement ce procédé de personnification⁸⁶.

Graphique 8. Citation de l'expression « Le groupe » selon les groupes de travail (en %)



Un choix plus radical encore consiste à rendre implicite le groupe lui-même⁸⁷ : celui-ci s'efface alors au profit de la proposition, qui vaut pour elle-même, détachée de l'ethos du locuteur, sans avoir besoin d'être rapportée à son autorité. La proposition est alors non seulement détachée des acteurs mais aussi du groupe. Le dispositif tend ici à s'effacer alors que dans d'autres occasions – par exemple lors de la phase de consultation comme nous le verrons plus loin - il semble occuper toute la scène. Cette coupure, qui fait d'une *proposition* une *mesure*, ne sera tout à fait réalisée qu'avec le dispositif d'énonciation de l'Assemblée nationale, qui seul – du fait de son pouvoir instituant - permet de détacher, dans la force de la loi, la proposition du jeu social. En effet, la « grammaire » de la proposition implique qu'elle renvoie à la fois au sujet qui l'énonce et à l'action projetée. L'incertitude de la proposition tient à cette double référence, la mesure est, elle, toute entière dans l'action qui la réalise. Dès lors que le locuteur s'efface, le dispositif privilégiant une « voix narrative »⁸⁸ au groupe narrateur, la proposition tend à s'énoncer comme une mesure, mimant le registre du droit. Comme le rappelle Annette Ruelle, qui distingue le langage courant, la langue du sacrifice et

⁸⁶ 0.38 % des mots pour le groupe I et 0.18 pour le groupe VI.

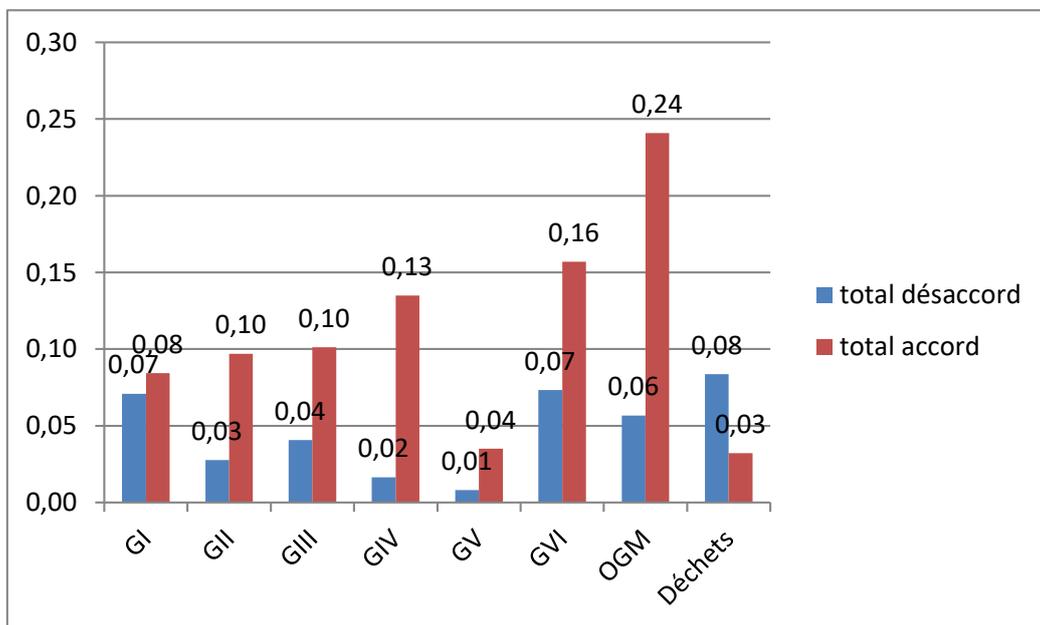
⁸⁷ Seule la mesure est citée sans être rapportée à un locuteur : groupe, etc.

⁸⁸ Celle-ci s'oppose au narrateur, personnage de celui qui raconte.

la langue du droit⁸⁹, *Agone* ? n'est pas une question, ni même une suggestion faite au bourreau – celui qui agit par excellence – mais bien un ordre donné par le roi de Rome.

On imagine toutefois que les discussions ne vont pas sans divergence. Celles-ci, dans la perspective textuelle qui est la nôtre, ne peuvent être analysées qu'à partir de leur compte rendu : les groupes choisissent de tracer ou non leurs désaccords qui peuvent être rapportés (ou pas) à des acteurs. Quelques indicateurs linguistiques simples peuvent nous aider à identifier ces expressions : les rapports font ainsi état de consensus (*consensus, accord*) ou de son absence (pas (de) *consensus, désaccord, réserves*).

Graphique 9. Expression de l'accord (*consensus, accord*) ou du désaccord selon les groupes de travail (en %)



Les groupes I et VI ainsi que les deux intergroupes sont ceux qui expriment le plus souvent un dissensus. L'intergroupe OGM et le groupe VI – à la différence du groupe I et surtout de l'intergroupe Déchets⁹⁰ – mettent aussi très fortement en scène les accords.

⁸⁹ Annette Ruelle, *op. cit.*

⁹⁰ La mention même du consensus est d'ailleurs souvent atténuée dans le rapport par différents procédés :

« Les mesures qui apparaissent prioritaires sont présentées dans cette synthèse même si elles ne recueillent pas toujours de consensus complet. », p. 4.

« La mise en place de ces plans pourrait s'appuyer sur un financement à partir du budget de collecte et de traitement des déchets des collectivités [...] voire de la taxe générale sur les activités polluantes mais cette mesure de financement ne fait pas consensus. », p. 5.

« Si le principe fait consensus, le champ d'application d'un dispositif du type REP ou autre, tant en terme d'utilisateur final que de produits concernés, doit encore être précisé en concertation. », p. 7.

« Cette mesure pourrait faire consensus si l'augmentation des coûts en résultant était compensée [...]. », p. 5.

L'expression du dissensus apparaît être le propre des groupes et des intergroupes concernés par un cadrage industriel des problèmes. Les OGM mais aussi le changement climatique, l'énergie et les déchets sont des problèmes publics qui suscitent politisation et controverses : on retrouve la question centrale de la capacité du dispositif à réguler les passions politiques, à « refroidir » suffisamment les problèmes pour qu'ils puissent être traités.

2.2.3 Synthèse ou compte rendu : monter ou descendre en généralité ?

Une approche plus formelle des énoncés permet-elle d'approfondir cette enquête ? La mise en forme des propositions – parallèlement à leurs contenus – constitue un des principaux travaux d'écriture des groupes.

L'analyse morphosyntaxique met en évidence certaines caractéristiques des classes d'énoncés. La classe issue du rapport de l'intergroupe OGM apparaît très significative à la fois par un déficit important des noms et des adjectifs et un suremploi des verbes modaux (notamment *falloir, pouvoir, vouloir*), des marqueurs de modalisation et de la personne. Ces caractéristiques sont essentiellement dues aux annexes du rapport. En effet, le rapport de l'intergroupe OGM inclut le compte rendu des réunions de travail du groupe. Les interventions des différents acteurs y sont fidèlement rapportées et leur verbatims représentent l'essentiel des annexes qui, elles-mêmes, représentent 93 % du rapport (Cf. tableau 49). Le rapport du groupe biodiversité inclut, lui aussi, des verbatims dans ses annexes mais celles-ci sont aussi composées d'annexes techniques substantielles.

Le choix de revenir aux verbatims et aux prises de positions individuelles n'a été fait que par les groupes de travail OGM et Biodiversité : il est sans doute ici nécessaire de revenir aux acteurs puisque les président et vice-président de l'intergroupe OGM (Jean-François Legrand, sénateur de la Manche, et Marie-Christine Blandin, sénateur du Nord) et les rapporteurs (Vincent Graffin, Museum national d'histoire naturelle, et Gilles Kleitz, chef de mission pour la stratégie nationale de la biodiversité, DNP, MEDAD) se trouvent être aussi président et rapporteur du groupe de travail Biodiversité.

La prise en compte des annexes dans l'étude implique donc des conséquences assez lourdes pour l'analyse : elle suppose d'intégrer dans l'analyse, d'une part, des approfondissements de nature plutôt technique et/ou selon les cas des comptes rendus de

« La place de l'incinération dans l'ensemble des filières de traitement et d'élimination des déchets en France a fait l'objet de débats nourris qui ont permis de dégager quelques points de consensus, malgré des positions très divergentes sur la construction de nouvelles installations. », p. 34.

prises de position orales, et, d'autre part, de se résoudre à traiter des textes hétérogènes⁹¹. Le choix de constitution des annexes apparaît comme très significatif, notamment parce qu'il révèle des stratégies d'écriture différentes en ménageant une « profondeur » au rapport permettant, soit d'entrer dans le détail technique des argumentations, soit de revenir à ceux qui portent ces arguments et d'identifier ainsi des stratégies et des intérêts.

Si l'analyse du corpus complet apparaît nécessaire, il peut être intéressant de se concentrer par ailleurs sur les seules synthèses. La taille des textes est alors beaucoup plus faible (entre 500 et 4 000 mots environ, Cf. tableau 49) et les contraintes d'écritures plus homogènes. L'opération de réduction du corpus est drastique puisque nous passons d'environ 4 millions d'occurrences à un peu plus de 20 000 (N=21440), divisant ainsi par 20 le corpus des groupes de travail.

Mise en forme

Cette réduction produit par ailleurs des effets sur la mise en forme des énoncés. Les rapports « dépliant » les propositions. Celles-ci sont ainsi argumentées (suremploi des connecteurs de condition⁹² et de cause⁹³) et détaillées, chiffrées (adjectifs numériques). Les oppositions et les nuances sont aussi plus marquées (suremploi des connecteurs d'opposition – *mais, cependant* – et des modalisations de négation) que dans les synthèses. On note un emploi plus fréquent des pronoms personnels⁹⁴ et des déictiques⁹⁵, liés notamment aux annexes rapportant les verbatims.

Les synthèses apparaissent par contraste marquées par le mode impersonnel (suremploi du participe et du pronom personnel à la troisième personne) et sont, davantage encore que les rapports, tournées vers la représentation de l'action (suremploi des verbes factifs au détriment des verbes d'état ou déclaratifs). Les phrases sont de construction plus complexe que dans les rapports avec l'emploi de pronoms relatifs. Toutefois, il s'agit moins ici d'argumenter que de collecter les propositions (connecteurs d'addition) et parfois de hiérarchiser des modalités d'application (modalités de manière « notamment »⁹⁶).

⁹¹ Les groupes IV et V intègrent les fiches techniques dans les annexes, les groupes OGM et Biodiversité des verbatims mais d'autre (Déchets) n'ont pas d'annexes ou disséminées dans le corps du rapport (Groupe VI).

⁹² *Si, en cas de, compte tenu...* Analyse réalisée avec le logiciel Tropes.

⁹³ *Parce que, donc, car...*

⁹⁴ Sur-emploi du pronom personnel à la première personne du singulier et du pluriel ; sous-emploi du pronom personnel à la troisième personne.

⁹⁵ Relatif aux références fondées sur les conditions particulières de l'énonciation, comme l'identité du locuteur, le temps et l'endroit de l'énonciation.

⁹⁶ « *notamment les enfants* », « *notamment les lieux publics ou professionnels* », etc.

Tableau 54. Caractéristiques morphosyntaxiques des synthèses et des rapports des groupes de travail

		Synthèses	Rapports
Connecteurs	Condition	2,8	3,5
	Cause	3,5	6,2
	Addition	72,4	64,8
	Opposition	4,4	7,5
Modalisations	Manière	22,3	16,8
	Négation	9,7	13,1
Adjectifs	Numérique	17,7	22,1
Verbes	Factifs	61,4	57,1
Modes	Indicatif	35,7	39,9
	Participe	18,8	15,2
Pronoms	Relatif	41,9	36,0
	Personnel	38,0	42,0
	Déictique	0,0	6,1

La classification descendante hiérarchique isole 4 classes d'énoncés. La représentation factorielle construite à partir de cette classification (Cf. graphique 9) montre une structure très proche de celle du corpus des rapports complets. Elle présente aussi quelques différences notables.

groupes Biodiversité, Production et consommation durables mais aussi Santé et l'intergroupe Déchets sont désormais réunis dans une seule et même classe d'énoncés. Ce sont les groupes Santé et Déchets, décrochés du groupe I, qui connaissent les changements les plus importants : il est vrai que la précédente analyse leur rendait mal justice. La thématique du risque et du danger, à côté de la gestion de la nature, structure désormais ce pôle.

2.2.4 Le public et ses problèmes

Une analyse de l'ensemble du corpus du Grenelle (N = 1 431074) fait apparaître d'emblée la spécificité des textes consacrés à la consultation du public : deux classes apparaissent : l'une rassemble la plus grande partie des textes des groupes de travail, des tables rondes et des Comops, l'autre regroupe les textes de la phase consultation avec toutefois certains rapports des groupes de travail : ceux des groupes Biodiversité, Gouvernance et de l'intergroupe OGM.

La phase de consultation est marquée, on l'a vu, par la multiplication des modalités d'interrogation mais par aussi par l'hétérogénéité des statuts des locuteurs : organismes, Parlement ou public. Par souci d'homogénéité, cette section se consacrera aux textes produits par les dispositifs de consultation du public : il est en effet assez peu réaliste de vouloir traiter l'ensemble des textes de la phase de consultation.

Le discours de la transparence : mettre en scène le dispositif

Une première analyse par la méthodologie Alceste de l'ensemble du corpus constitué par les textes consacrés aux réunions publiques et aux forums (N = 159469) fait apparaître nettement un phénomène : les rapports consacrés aux comptes rendus du processus et/ou aux synthèses des réunions ou des forums (qui font déjà l'objet de synthèse comme nous l'avons vu) apparaissent comme atypiques.

Le rapport de Bettina Laville a pour objectif, selon la lettre du ministre, « de contrôler les modalités de la restitution du débat » et de « garantir aux parties prenantes la transparence des débats régionaux et de la consultation internet⁹⁸ ». Il s'agit donc moins de s'intéresser au fond du débat que d'évaluer les procédures : les modalités d'organisation, d'information, de prises de paroles ainsi que de restitution sont auscultées. Cette focalisation sur les procédures apparaît très nettement dans le vocabulaire de la première branche qui est isolée par la

⁹⁸ Bettina Laville, « Rapport sur la transparence des consultations régionales et du forum internet du Grenelle de l'environnement », p. 15.

classification descendante hiérarchique. L'encadré 2 recense le vocabulaire caractéristique de cette classe d'énoncés.

Encadré 2. Termes caractéristiques de la classe 2- Corpus Public

consultati+f(89), elu+(36), expressi+f(19), matin+(24), ouvert+(21), plénier+(59), publi+14(126), regiona+l(63), apres-midi+(20), accueil+(13), article+(14), atelier+(134), conferenc+e(19), debat+(131), debut+(13), deroulement+(12), groupe+(78), heure+(21), intervention+(36), invitation+(15), journee+(23), maire+(33), ouverture+(25), parole+(19), personnalite+(12), personne+(55), prefecture+(23), prefet+(45), presse+(25), rapport+(62), rencontre+(14), reunion+(87), seance+(46), site+(27), soiree+(11), travaux(28), anim+er(17), deroul+er(17), invit+er(33), manifest+er(15), rapport+er(36), reun+ir(32), animat+ion(22), journalis<(12), organisat+ion(27), pres+ent(58), synthe+19(50), transpar+ent(53), bettina(43), bourges(12), brest(14), fichier+(10), Grenelle(75), internet(39), laville(38), restitution+(23), choisi+(11), nationa+l(72), qualifie+(12), octobre+(37), septembre+(8), an nonce+(15), carte+(9), discours(14), echange+(22), jour+(18), ligne+(17), permis(19);

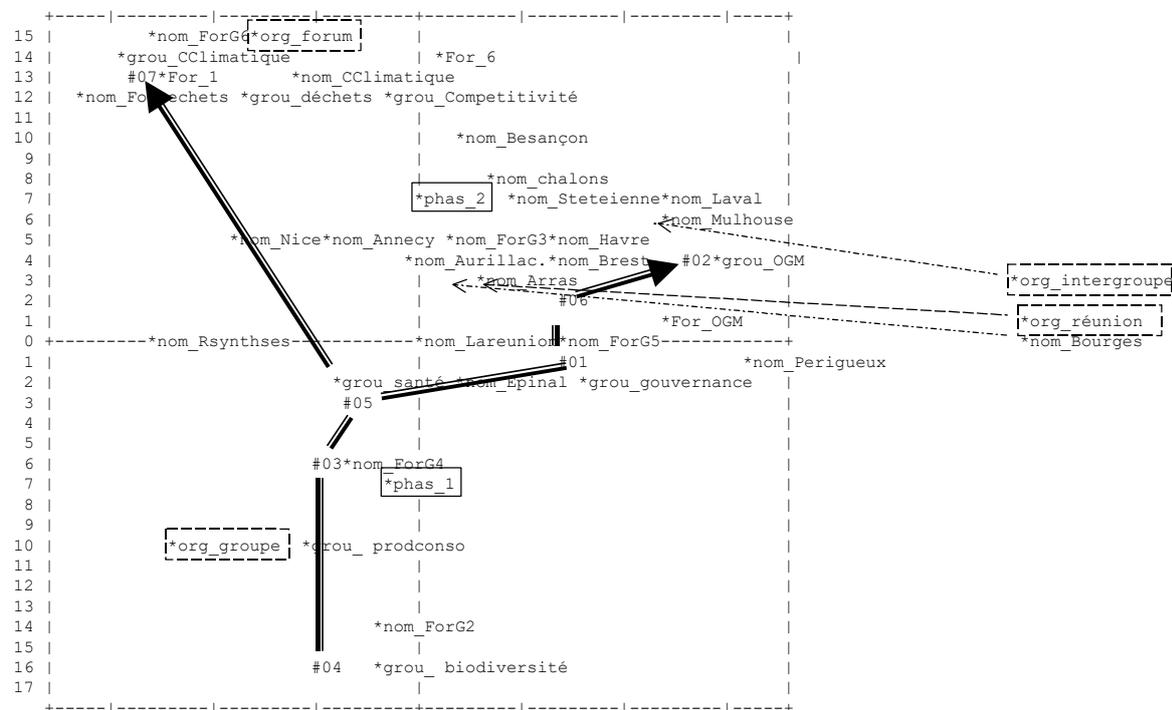
Par ailleurs les différences entre réunions et forums, que l'on pouvait attendre, ne sont pas très nettement distinguées dans cette analyse : le discours du compte rendu et du contrôle – présent aussi dans les rapports de chaque réunion publique – est clairement restitué dans la classe d'énoncés auquel contribue très fortement le rapport de Bettina Laville. Il est difficile de faire apparaître d'autres différences.

Le chemin aux sentiers qui bifurquent

Une autre stratégie consiste alors à analyser ensemble les phases 1 et 2, les textes des groupes de travail et de l'appel au public (comptes rendus de forums et de réunions), en soustrayant toutefois le rapport de Bettina Laville dont nous avons vu la forte spécificité (N = 534986). Il s'agit désormais de faire apparaître les éventuelles caractéristiques des textes produits par la phase d'appel au public, notamment en regardant le découpage des problèmes.

L'analyse identifie 7 classes d'énoncés : une première coupure oppose les classes 4, 3 et 7 aux classes 1, 6 et 2. Cette opposition est visible sur le premier axe de graphique factoriel ci-dessous (Cf. graphique 10).

Graphique 10. Analyse factorielle, corpus Proposition et Appels au public (réunions et forum)



Nous retrouvons l'opposition entre un cadrage politique des problèmes (OGM et Gouvernance) et des cadrages économiques et industriels des problèmes qui caractérisaient fortement les textes de la phase groupe de travail.

L'axe horizontal restitue l'opposition entre le cadrage sur la nature (Biodiversité, Production et consommation durable) et le cadrage sur la société industrielle (Changement climatique et énergie, Compétitivité et Déchets). Les rapports de ces trois groupes de travail sont représentés dans une seule classe d'énoncés.

Il est attendu que la logique des découpages des problèmes de la phase groupes de travail structure fortement cette représentation :

- d'une part, parce que le corpus de la phase I compte près de 400 000 mots contre les 100 000 mots des textes des comptes rendus de réunions et de forums (qui ne pèsent que moins de 15 000 occurrences dans ce dernier ensemble) ;
- d'autre part, parce que la phase de consultation, et notamment les réunions publiques et les forums, a été structurée selon les thèmes et selon les propositions de la phase I. Il ne s'agit donc pas de produire un nouveau découpage des problèmes, ni prioritairement de

produire de nouvelles propositions, mais plutôt de les hiérarchiser et de vérifier leur « acceptabilité ».

Nous nous attendions donc à un effet faible des textes de l'appel au public sur la structure d'ensemble, ce que l'on peut vérifier. Toutefois, l'analyse montre par ailleurs la spécificité de la phase II. L'axe vertical du graphique figure la flèche du temps, du moins la succession des deux phases (symbolisée par une flèche en Y sur le graphique 10) : en bas du graphique, nous identifions les problèmes davantage traités dans les groupes de travail que dans les textes de l'appel au public, soit les thèmes de la Biodiversité et de la Production et consommation durable. En haut du graphique, figurent les thèmes qui ont été plus développés lors des réunions publiques et des forums. Par ailleurs, nous pouvons constater que l'axe horizontal oppose plutôt les textes des forums (au nord-ouest) aux rapports des réunions (au sud-est). Ainsi, en suivant ce « sentier aux chemins qui bifurquent » :

- les OGM apparaissent comme un des thèmes surinvestis lors la phase d'appel au public et notamment lors des réunions publiques (sud-est) ;
- le paquet thématique formé par les thèmes du Changement climatique et de l'énergie, la Compétitivité et les Déchets apparaît surinvesti pendant la phase de consultation – notamment dans les forums internet (nord-ouest). Ce point est d'ailleurs noté dans les rapports de synthèse des forums et dans le rapport de Bettina Laville (p. 38).

Il convient ici de parler de « paquet » à propos de ce regroupement de thèmes, dans la mesure où, si les précédentes analyses montraient une proximité entre ces thèmes, ils n'avaient pas été jusqu'à présent confondus dans une même classe d'énoncés. Les textes de la consultation du public font donc moins apparaître les frontières entre ces problèmes. Il y a là un effet qui dépasse la question de la hiérarchie des problèmes puisqu'il concerne la définition même des questions⁹⁹. La représentation des textes de la phase II « déforme » très partiellement nos premières représentations.

On constate au passage que les problèmes portés par les intergroupes (Déchets et OGM) font aussi partie des problèmes suscitant des développements importants dans la phase II. Il s'agit notamment de controverses qui peuvent donner lieu à une forte politisation : les comptes rendus des préfets ayant organisé les réunions publiques font ainsi état, dans de nombreuses villes, de la présence de manifestants plus ou moins nombreux à propos des OGM, du nucléaire et d'autres controverses plus locales¹⁰⁰ : les réunions d'Annecy-le-Vieux,

⁹⁹ Cette analyse, pour être tout à fait complète, devrait être prolongée par une série d'études thématiques : il s'agirait alors de reprendre la hiérarchie des propositions par thème.

¹⁰⁰ Francilienne à Drancy, circuit automobile à Périgueux, décharge à Perpignan, apiculteurs et protection de la mer à Brest, terminal méthanier et centrale à charbon au Havre.

Aurillac, Bourges, Brest, Drancy, Laval, Le Havre, Périgueux, Perpignan et Saint-Étienne sont ainsi marquées par la présence de manifestations. Aucune réunion ne sera toutefois annulée même si Bettina Laville juge que Périgueux « a dérapé¹⁰¹ » à propos des OGM.

On voit que le dispositif de consultation donne lieu à quelques surprises qui menacent les hiérarchies et les cadrages proposés.

Dispositif de refroidissement

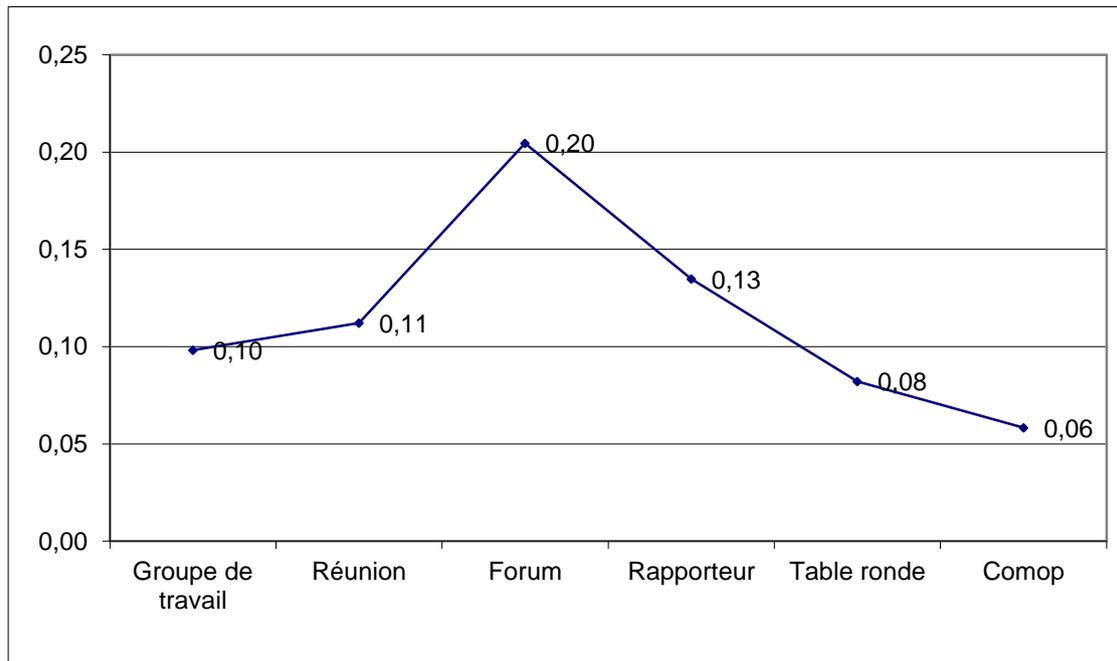
Un dernier point sur le graphique mérite d'être noté qui peut nous aider toutefois à relativiser ce jugement : il s'agit du rapport du rapporteur général. Il fait la synthèse de l'ensemble des textes des phases I et II. On voit que son point d'équilibre est parfait sur l'axe un du graphique (« nomRsyntheses ») : il se tient à mi-distance du cadrage sur la nature et du cadrage sur la société industrielle. En revanche, ce rapport est clairement déporté à l'ouest de la représentation, le cadrage politique des problèmes y est moins bien rendu.

L'analyse du lexique des émotions permet-elle de préciser ce point ? Le graphique ci-dessous fait apparaître la proportion du lexique utilisée dans les rapports du Grenelle se rapportant à la représentation d'une émotion¹⁰², plus exactement d'une émotion négative : *craintes, danger, dangereux, préoccupant, péril, souci, tension*, etc. Le graphique montre que cette proportion ne s'accroît pas dans les comptes rendus de réunions publique mais qu'elle s'avère deux fois plus importante dans les textes consacrés aux forums internet. On pourrait imaginer que la thématique du changement explique ce registre : il n'en est rien, le forum du Changement climatique sollicitant plutôt moins ce lexique. Le rapport du rapporteur marque une nette décade de ce registre. Nous verrons que la suite du Grenelle – phase de négociation avec les tables rondes et phase opérationnelle – ne fera qu'accentuer ce refroidissement des passions.

¹⁰¹ Rapport de Bettina Laville, p. 32. Plus exactement, c'est la discussion qui a dérapé : « celui de Périgueux, le 15 octobre, où la discussion a dérapé à cause de l'effet conjugué d'interventions maladroites de l'animateur de la réunion et de vives altercations entre les représentants de l'association les faucheurs volontaires et l'UIPP, si bien que le préfet du département, et moi-même, à sa demande, avons dû intervenir et parfois réorienter la réunion. ».

¹⁰² Cette analyse est construite à partir du travail d'Annie Piolat et Rachid Bannour consistant à recenser le lexique de l'émotion en français et son implémentation sous la forme d'un scénario du logiciel Tropes. Le scénario a été fortement réaménagé pour tenir compte des propriétés du corpus et a privilégié la représentation des émotions négatives. Annie Piolat et Rachid Bannour, « EMOTAIX : un scénario de Tropes pour l'identification automatisée du lexique émotionnel et affectif » *L'Année psychologique*, 109, 2009, p. 657-700.

Graphique 11. Vocabulaire des émotions négatives dans les différents corpus du Grenelle (en %)



Il n'est pas certain toutefois qu'il faille voir là un phénomène de dépolitisation ou d'évitement du politique – qui pourrait être par ailleurs plus avéré à propos des OGM. L'analyse des contextes d'utilisation des termes laisse à penser qu'il s'agit d'une qualification portée par les rapporteurs sur l'état d'esprit des intervenants dans les forums.

Encadré 3. Craintes et peurs dans les rapports sur les forums

« Ils sont aussi nombreux à en **craindre** le poids sur les ménages les plus modestes. »

« Des contributeurs **sont préoccupés** également par les inégalités d'accès à une alimentation saine. »

« Les particules liées aux moteurs diesel soulèvent des **inquiétudes** importantes. »

« D'autres **craignent** qu'elle n'entraîne une confusion avec les garanties liées à l'application d'un cahier des charges comme ceux de l'agriculture biologique. »

« Des agriculteurs **redoutent** de leur côté que la HVE ne s'accompagne pas d'une organisation des marchés garantissant la vente des produits qui la respectent. »

« L'impact sur les prix de techniques de production plus respectueuses de l'environnement **inquiète** certains intervenants. »

« Les intervenants hostiles à ce mode de traitement font état de leurs **inquiétudes**, en particulier l'impact sur la santé du rejet de substances toxiques. »

« Les **inquiétudes** des intervenants portent sur l'impact des pratiques agricoles induites par les OGM, leur dissémination fortuite dans les écosystèmes, la dépendance des agriculteurs. »

« Les contributeurs **redoutent** une augmentation de l'usage des herbicides pour les plantes, »

« Plus généralement ils s'**inquiètent** des perturbations biologiques pouvant résulter de la modification génétique. »

« Ils évoquent les **peurs** irrationnelles d'une population mal documentée. »

On ne sait pas trop ici qui s'inquiète, craint ou se préoccupe puisque ce sont les rapporteurs qui qualifient les préoccupations du public en les rapportant. On retrouve ici une caractéristique des dispositifs de représentation du public qui prête volontiers des affects au public et moins facilement sans doute aux acteurs : après tout, il s'agit essentiellement dans la phase de consultation de hiérarchiser les problèmes, c'est-à-dire, dans le vocabulaire prêté au public, des « préoccupations », et d'évaluer l'acceptabilité des mesures.

Le jardin labyrinthe

À l'issue de ce premier parcours, on voit bien que ce corpus constitue un labyrinthe. Le chemin que nous suivons n'est pas rectiligne, ces sentiers bifurquent sans arrêt malgré nos tentatives d'en dresser des cartes, celles-ci, nous ne pouvons le cacher, ont elles-mêmes une tendance *préoccupante* à se multiplier. Le thème borgésien du jardin labyrinthe constitue un rappel du problème du simulacre proposé par Jean Baudrillard – le second citant le premier (mais si l'on suit Borges, l'inverse pourrait être tout aussi vrai). Il ne faut rien retrancher de son ambivalence : il est possible que les bifurcations multiples, le foisonnement des prises de paroles soient une manière de dépasser le schéma linéaire de la délibération et de la prise de décision mais il est tout aussi possible que ce labyrinthe soit un trompe-l'œil, une machinerie de théâtre pour faire apparaître et escamoter le public.



SciencesPo.

CEVIPOF / CNRS

Centre de recherches politiques

2.3 Emballlements : la vertigineuse descente en généralité des Comités opérationnels

Les comités opérationnels ou chantiers opérationnels ont pour mission « de définir les voies, moyens et conditions requis pour la mise en œuvre aussi rapidement que possible des conclusions du Grenelle correspondantes¹⁰³ ». Ils constituent par là une « descente en généralité¹⁰⁴ » dans la mesure où il s'agit de considérer non les principes mais la diversité

¹⁰³ Lettre du 26 décembre 2007 signés du ministre d'État Jean-Louis Borloo ainsi que des secrétaires d'État Dominique Bussereau et Nathalie Kosciusko Morizet aux comités opérationnels.

¹⁰⁴ Pierre Rosanvallon, *Histoire moderne et contemporaine du politique*, Cours du Collège de France, 2007-2008 : « Les métamorphoses de la légitimité : la démocratie au XXI^e siècle, III », p. 464.
http://www.college-de-france.fr/media/his_pol/UPL29217_Pierre_Rosanvallon_cours_0708.pdf

sinon la « totalité des situation existantes » concernée par l'action publique. C'est donc l'« étendue du champ de l'attention¹⁰⁵ » qui compte ici et qui se traduit par le nombre de rapports à considérer (34) et par le nombre de mots (N = 855557). Toute la question est ici d'articuler les premières phases du Grenelle avec la phase opérationnelle qui envisage les différents secteurs de l'action publique.

2.3.1 Les Comops : la mise en abyme du Grenelle

Les documents récapitulatifs des tables rondes¹⁰⁶ font état de 268 engagements¹⁰⁷. La structure des chapitres reprend celle des tables rondes et permet de lier les 8 thèmes du Grenelle tels qu'ils sont définis dans la phase de proposition (6 groupes de travail et 2 intergroupes), les 4 thèmes des tables rondes et les 34 chantiers opérationnels. Toutefois cette articulation – telle qu'elle apparaît dans le tableau ci-dessous – n'est pas explicite, elle ne peut être que reconstituée par le lecteur à partir du plan du document récapitulatif¹⁰⁸. Le numéro des comités opérationnels constitue une indication de proximité thématique mais il n'est pas infaillible : le Comop 4 « État exemplaire » devrait être classé sous la rubrique de « la lutte contre le changement climatique » selon son numéro d'ordre et relèverait, selon les auteurs¹⁰⁹ du rapport, du thème de « la gouvernance¹¹⁰ ».

Hétérogénéité des classements

Il est à noter que le site web du Grenelle propose par ailleurs une ventilation en 17 thèmes¹¹¹ (Cf. figure 2, à droite) reprenant en partie la terminologie des phases de proposition et de négociation (table ronde). Cette ventilation constitue une distribution thématique intermédiaire du point de vue de la finesse de résolution entre les 8 items des Groupes de travail et les 34 items des comités opérationnels. La thématique de navigation

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ http://www.legrenelle-environnement.fr/spip.php?page=rubrique-dossier2&id_rubrique=29&id_article=315

¹⁰⁷ Dans trois documents distincts : le premier intitulé « Document récapitulatif des tables rondes tenues à l'hôtel de Roquelaure les 24, 25 et 26 octobre 2007 Novembre 2007 », le second intitulé « les 238 engagements du Grenelle » et le troisième « les 30 engagements du Grenelle de l'environnement partie déchets » (Cf. plus bas pour un commentaire).

http://www.legrenelle-environnement.fr/spip.php?page=rubrique-dossier2&id_rubrique=29&id_article=315&sq=current

¹⁰⁸ Les « 238 engagements du Grenelle », p. 1.

¹⁰⁹ Il est possible toutefois que les derniers numéros aient été attribués à des chantiers plus transverses et dont la nécessité serait apparu chemin faisant dans la logique de la création des intergroupes de la phase de proposition. Ce point sort toutefois de l'aire de l'étude.

¹¹⁰ « La problématique de l'État exemplaire dans son fonctionnement s'inscrit dans un champ de réflexion plus restreint que le thème de la gouvernance du développement durable. » Rapport du Comop n° 4, p. 4.

¹¹¹ [Agriculture](#) - [Bâtiment](#) - [Biodiversité](#) - [Climat](#) - [Consommation durable](#) - [Déchets](#) - [Économie verte](#) - [Énergie](#) - [Entreprise](#) - [Gouvernance](#) - [Mer](#) - [Outre-mer](#) - [Recherche](#) - [Risques et santé](#) - [Santé](#) - [Transports](#) - [Urbanisme](#) -

proposée par le site du Grenelle n'est toutefois pas seulement une catégorisation plus fine de la thématique proposée par les groupes de travail, elle traduit aussi un principe de classement différent – au moins de celui proposé à l'issue de la table ronde – bien qu'il ne soit pas là aussi explicite¹¹². Par exemple, selon la phase de négociation, la « consommation durable » relève en partie de la gouvernance¹¹³ mais la phase de propositions classe en partie celle-ci dans le thème « production et consommation durable » (Groupe de travail IV). Il était possible en effet d'imaginer une navigation sur le site web du Grenelle qui permette de suivre les thématiques proposées à l'entrée du processus, en reprenant les 8 thèmes des groupes et intergroupes de travail. Il aurait été ainsi plus facile de s'assurer de la trajectoire des mesures¹¹⁴ jusqu'à l'issue du processus du Grenelle. Mais une telle solution était-elle praticable ?

¹¹² Il s'agit de faciliter le parcours de l'internaute selon ses intérêts supposés – *i.e.* la manière dont il classe les problèmes – mais il reste à savoir comment cette représentation des problèmes est reconstituée par le concepteur du site.

¹¹³ « Citoyens et consommateurs responsables : éducation, formation et information ». « Les 238 engagements du Grenelle », p. 32.

¹¹⁴ Nicolas Benvegno, *La Politique des Netsroots*, Thèse de l'École des Mines de Paris, CSI, 2011.

Tableau 56. Les Comops répartis par thème à partir des catégories proposées par les tables rondes

Identifiant	Enjeux
Bio tvb Comop	bio
Bio_12_gestion mer et littoral	bio
Bio_13_abeille	bio
Bio_14_agriculture et alimentation biologique	bio
Bio_15_ecophyto	bio
Bio_15_performance des exploitations agricoles	bio
Bio_16_foret	bio
Bio_17_eau	bio
Climat_1_batiment neuf	climat
Climat_10_enr	climat
Climat_2_logement sociaux et rénovation urbaine	climat
Climat_3_rénovation bâtiment	climat
Climat_30_recherche	climat
Climat_31_économie de fonctionnalité	climat
Climat_5_fret	climat
Climat_7_transport	climat
Climat_8_véhicule performant	climat
Climat_9_urbanisme	climat
Climat_29-contribution climat energie	climat
Gouv_21_internet	gouvernance
Gouv_23_consommation	gouvernance
Gouv_24_institutions et représentativité des acteurs	gouvernance
Gouv_25_entreprise et rse	gouvernance
Gouv_26_education ddd	gouvernance
Gouv_27_outre mer	gouvernance
Gouv_28_collectivités exemplaires	gouvernance
Gouv_34_sensibiliser informer	gouvernance
Gouv_4_etat exemplaire	gouvernance
Santé_18_bruit	santé
Santé_19_veille sanitaire et risque	santé
Santé_20_santé	santé
Santé_22_déchets	santé
Santé_33_air et atmosphère	santé

La multiplication des classements et des regroupements thématiques traduit en effet la difficulté du travail d'écriture propre au dispositif du Grenelle de l'environnement qui se trouve pris entre deux mouvements contraires : il s'agit, d'une part, dans les phases de proposition, de consultation et de négociation, de ramener la diversité des propositions de mesures sous un nombre limité de catégories et, d'autre part, lors de la phase opérationnelle, d'amorcer un mouvement inverse en descendant d'un nombre limité de principes d'action et de secteurs de l'action publique¹¹⁵ vers la multiplicité des secteurs de l'action publique et la

¹¹⁵ Préserver la biodiversité, concilier la croissance et la lutte contre le changement climatique, concilier une agriculture productive et l'environnement, etc.

diversité des cas d'application possibles. Or ce mouvement n'a rien de symétrique : il n'est pas dit que la remontée à partir de la singularité des cas d'application conduisent à un thème selon la nomenclature définie dans les phases amont du Grenelle. Ce chemin inverse peut conduire à plusieurs embranchements comme le montre le cas du Comop Recherche. Bien que le rapport final de la table ronde tende à classer ce Comop sous le chapitre de la « lutte contre le changement climatique¹¹⁶ », la structure de ce chantier semble de nouveau diffracter la première structure thématique du Grenelle qui se trouve ainsi mise en abyme : « *Pour structurer le travail du comité, cinq groupes ont été constitués autour des thèmes suivants : Énergie, économie d'énergie et de matières premières ; Transports et mobilité ; Santé et environnement ; Agriculture, milieux, eaux et biodiversité ; Urbanisme, ville et habitat. Des questions transverses ont également été au cœur des débats : l'adaptation au changement climatique, l'expertise et les relations entre science et société¹¹⁷* ». Le Comop 27 sur l'outre-mer, bien qu'il relève du chapitre de la gouvernance selon la phase de négociation – engagement 174 à 180 –, connaît la même mésaventure puisqu'il traite aussi bien de l'énergie (engagement 174), des déchets (engagement 175), des risques naturels (engagement 176), de la biodiversité (engagement 177), des activités de production (activité extractive ; engagement 178), de pollutions et de santé (engagement 179) et de gouvernance (engagement 180). Le cas du Comop n°33, « Air et atmosphère », est aussi exemplaire : apparemment solidement ancré dans la thématique Santé, il croise pourtant l'activité de la plupart des autres Comops tant la question de l'air implique la mobilisation de différents secteurs d'activités¹¹⁸. Quant au Comop 15 consacré à l'agriculture, bien que ce chantier apparaisse sollicité par un nombre plus limité de thèmes (deux seulement), il n'en est pas moins partagé de manière décisive entre deux comités opérationnels différents¹¹⁹ produisant deux rapports officiels distincts : l'un consacré à l'usage des pesticides (écophyto), l'autre dévolu aux questions d'énergie dans les exploitations agricoles (performance des exploitations agricoles), reprenant manifestement les thématiques développées sous la rubrique « lutter contre le changement climatique » du rapport de la table ronde.

¹¹⁶ « Donner une nouvelle impulsion à la recherche et élaborer un plan d'adaptation au changement climatique », « Les 238 engagements du Grenelle », p. 11.

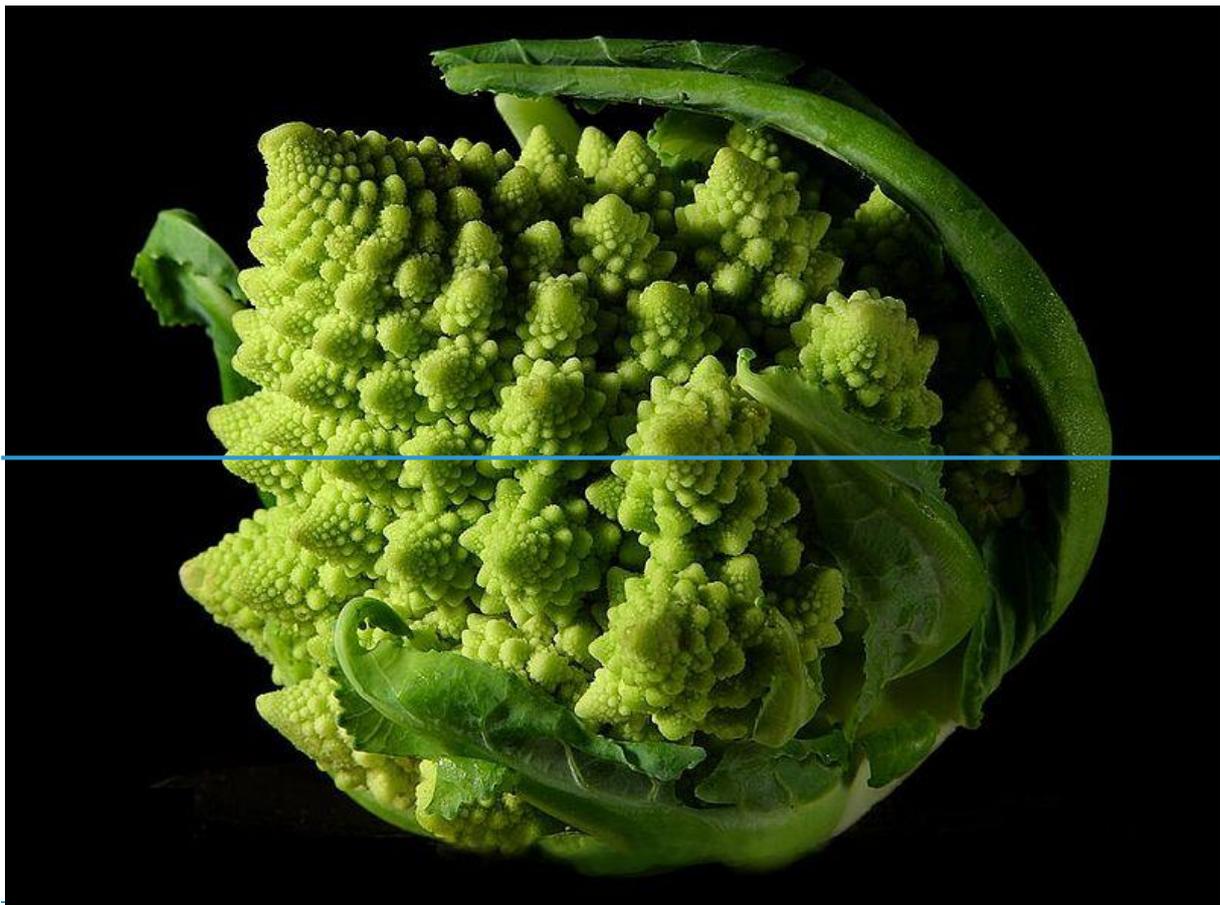
¹¹⁷ Rapport du comité opérationnel 30 « recherche », p. 1. septembre 2008.

¹¹⁸ « *L'ensemble des conclusions des tables rondes du Grenelle de l'environnement ont été examinées, ainsi que – dans la mesure du possible – les rapports émanant des comités opérationnels du Grenelle qui traitaient de sujets en lien avec le thème de la pollution atmosphérique. Il en découle des **propositions classées par grand domaine technique**, qui font apparaître les points de vigilance nécessaires, les amendements possibles aux mesures proposées ou les mesures complémentaires à envisager. Les chantiers opérationnels concernés sont mentionnés. Ils sont désignés par leur numéro - de 1 à 33 - selon la présentation retenue dans les documents officiels du Grenelle.* » Rapport du chantier n°33, p.6.

¹¹⁹ Un troisième était prévu à l'origine.

Comme nous l'avons noté plus haut¹²⁰ à propos de la double logique hiérarchique et réticulaire du Grenelle, la phase opérationnelle donne lieu à un nouveau foisonnement de discours qui forment un réseau serré de textes, un buisson d'énoncés plus ou moins étroitement intriqués. La réflexion sur les conditions de la mise en œuvre des propositions de mesures élaborées au niveau supérieur – celui des tables rondes - conduit à réitérer plus ou moins systématiquement l'ensemble de la démarche du Grenelle au niveau inférieur des chantiers. L'intertextualité qui marque ce processus de duplication suggère une analogie avec une structure fractale dans la mesure où le niveau inférieur tend à reproduire la structure de l'ensemble¹²¹ : le Comop outre-mer « descend » du thème Gouvernance mais il hérite de l'ensemble de la structure du Grenelle puisque ces 5 groupes traiteront d'énergie, de transport, de logement et de d'urbanisme, d'agriculture et de biodiversité, de santé mais aussi de gouvernance.

Figure 2 : Le chou romanesco, une métaphore pour le Grenelle¹²².



¹²⁰ Cf. section 1.1.3.

¹²¹ Il s'agit bien d'une analogie dont on aurait tort d'abuser notamment parce qu'elle ne concerne pas tous les Comops de la même manière.

¹²² Source <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fractale>

Incertitudes et instabilité lexicale

Ce processus dynamique ne va pas sans tensions et incertitudes : paradoxalement, si la structure reproduite est similaire, elle s'incarne en effet dans une nouvelle classification des problèmes qui n'est pas définie à l'avance et a du mal à se stabiliser. Il est ainsi malaisé de recenser le nombre de chantiers. *Le Monde* annonce le 12 octobre 2007 que « les conclusions de la table ronde serviront de pierre angulaire aux quinze à vingt programmes opérationnels promis par le ministre de l'écologie, Jean-Louis Borloo, qui seront présentés finalement le 15 décembre¹²³ ». Le 21 décembre 2007, *Le Monde* annonce cette fois 33 chantiers. Le site web du Grenelle finit par en recenser 34 en décembre 2011, un chiffre assez proche de celui annoncé en décembre 2007. Cette relative constance dans l'affichage n'est pourtant possible qu'au prix de nombreux chassés croisés : la duplication de certains Comops (4 et 15) et la multiplication des rapports (4, 11, 15, 20 et 28) étant compensée par la disparition d'autres chantiers dont l'activité ne semble pas déboucher sur un rapport, ni un compte rendu officiel public de leurs activités (6, 29 et 32).

L'incertitude plane par ailleurs sur le calendrier mais aussi jusqu'aux noms des comités, appelés parfois « chantiers opérationnels », dénomination flanquée de l'acronyme Comop sur le site internet du Grenelle¹²⁴ qui contracte pourtant une autre dénomination, celle de « comités opérationnels¹²⁵ ». On soupçonne ici l'intérêt de l'usage de l'acronyme qui sonne, par sa concision, plus « opérationnel » que la dénomination complexe qu'il condense : son sens est en effet immédiatement disponible à ceux qui l'emploient car, d'un point de vue pragmatique, ils agissent en le prononçant¹²⁶. L'acronyme peut ainsi être lexicalisé¹²⁷ et peut donc se « détacher » de la dénomination vers laquelle il pointe et, ce qui est plus singulier ici, se rattacher ici à une dénomination nouvelle. Bien que la dénomination de « comités opérationnels » soit présente dans la plupart des rapports des Comops et dans la presse, elle est toutefois concurrencée par d'autres expressions plus marginales comme celle de « groupe de travail » (26-Éducation Développement durable), « groupe d'étude » (31-Économie des fonctionnalités), « groupe ad hoc » (8- Véhicule performant), voir « groupe partenarial » (20-Santé et environnement¹²⁸) ou encore « rapport parlementaire » (13-Abeille)¹²⁹. Comme

¹²³ Le gouvernement précise sa vision de la phase finale du Grenelle, *Le Monde*, 12 octobre 2007.

¹²⁴ <http://www.legrenelle-environnement.fr/Les-34-chantiers-operationnels.html>

¹²⁵ Qui semble plus systématiquement par ailleurs réservée au Grenelle de la Mer.

¹²⁶ Déplier le sens de l'acronyme reviendrait à perdre du temps, l'acronyme lexicalisé pointe directement sur son référent.

¹²⁷ Il s'écrit alors en lettres minuscules et peut s'accorder en genre et en nombre.

¹²⁸ Qui se définit toutefois comme un « comité opérationnel ».

l'indique le site de la Documentation française¹³⁰, ces différentes dénominations correspondent à différentes formes d'organisation dont la logique n'apparaît toutefois pas immédiatement lisible : « *Pour faire suite au discours du président de la République du 25 octobre 2007 et aux conclusions des tables rondes du Grenelle de l'environnement du 24, 25 et 26 octobre 2007, trente-trois chantiers opérationnels ont été lancés courant décembre, au nombre desquels de nombreux comités opérationnels, des groupes d'étude ou groupes ad hoc et des missions parlementaires.* »

Il semble que les dénominations concurrentes à « comités opérationnels » traduisent ce que l'on pourrait qualifier d'« embarras organisationnel » : le groupe d'étude, groupe de travail ou encore le rapport parlementaire constituent des formes d'organisation qui précèdent l'éventuelle mise en place de comités opérationnels préconisant des mesures d'action publique. Ainsi le thème de l'économie des fonctionnalités ne se prêterait pas à une mise en œuvre immédiate sans une réflexion préalable. Dans cette optique, il s'agirait d'abord de s'assurer de l'intérêt d'un passage à l'économie des fonctionnalités et non pas encore des conditions de ce passage. Ces organisations n'en appartiendraient pourtant pas moins à la phase opérationnelle du Grenelle et seraient de ce fait regroupées sous le vocable générique de « chantiers opérationnels » – tout en s'avérant moins « opérationnels » que les comités. Ainsi, le rapport parlementaire intitulé « Pour une filière apicole durable » finit-il par préconiser la création d'un comité opérationnel sur le sujet et, semble-t-il, par être requalifié rétrospectivement en « Comop » puisque ce rapport apparaît sur le site web sous l'étiquette du Comop 13¹³¹. Ni la remontée à une phase amont du Grenelle, ni même un stationnement ponctuel¹³² ne sont imaginables dans un processus qui ne peut dès lors qu'aller « de l'avant », aspirée par le mot d'ordre de l'« action » et de la « mise en œuvre ». Le Grenelle se lesterait donc au fur et à mesure de sa dynamique et de ses embardées d'une ontologie rétrospective dont on ne sait s'il faut la qualifier de subtile ou d'embrouillée.

¹²⁹ Ce rapport au Premier ministre de Martial Saddier, député de Haute-Savoie, « *préconise la mise en place immédiate d'une plate-forme de travail selon le modèle du Comité opérationnel n° 13 "Agriculture et alimentation biologiques" avec l'ensemble des acteurs* », Martial Saddier, « Pour une filière apicole durable ». Il est à noter que le titre « Agriculture et alimentation biologiques » correspond au Comop 14 et non 13.

¹³⁰ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000537/index.shtml>

¹³¹ <http://www.legrenelle-environnement.fr/Les-34-chantiers-operationnels.html>

¹³² L'intergroupe de travail Déchets est resté quatre mois de plus que les autres groupes de travail à la phase de proposition.

Une ou des tables rondes ? Différents moyens pour clore et ouvrir une nouvelle phase du processus

Cette instabilité lexicale affecte aussi la dénomination de la phase de négociation : les documents évoquent en effet tantôt « les tables rondes » au pluriel – faisant état des 4 macrothèmes qui résument les conclusions des 6+2 groupes de travail – ou la « table ronde » au singulier rajoutant le plus souvent l'adjectif « finale¹³³ ». Le singulier renvoie, comme le remarque Denis Barbet, au caractère nécessairement *uni* de la délibération : « Pour sortir de la crise, prévenir le danger, relever le défi ou dominer les tensions, il convient d'abord de (*se*) *mettre autour de la table*, afin de discuter et d'adopter des solutions concertées : organiser « un grand débat national », un « sommet », une « grande conférence ». La métaphore de la table, qui symbolise à l'évidence la négociation et se retrouve dans l'expression « table ronde » (multipartite), est logiquement dominante dans l'environnement lexical du Grenelle¹³⁴ ». On conçoit que la « table ronde » ne puisse être rapportée – racontée – qu'au singulier – quelle que soit par ailleurs la multiplicité des réunions – puisque c'est l'unité qu'il s'agit ici de mettre en évidence : *tous* doivent être en effet *autour* de la même table. « *Il faudra, le jour venu, que tous les acteurs de la justice, sans exception, se réunissent autour d'une même table* » déclare-t-il (*Le Monde*, 26 janvier 2000, « René Monory préconise l'organisation d'un Grenelle de la Justice¹³⁵ »). Mais le singulier renvoie ici aussi à un événement qui clôt le Grenelle de l'environnement¹³⁶ (pour le ré-ouvrir aussitôt sur le processus descendant des chantiers). Du côté « amont », *i.e.* de l'élaboration des propositions, les tables rondes peuvent (doivent) être au pluriel. Ce pluriel traduit la nécessité de prendre en compte la diversité des thèmes et des prises de paroles. Mais du côté « aval », *i.e.* de la mise en œuvre, il est nécessaire de saisir le Grenelle comme un tout, comme l'unité fixe d'un accord dont il s'agit désormais de trouver les multiples modalités d'applications. La rhétorique performative du président de la République souligne cette clôture qui délimite la frontière entre le moment de sélection des propositions et celui de leur mise en œuvre. Le président de la République endosse en effet les conclusions du Grenelle qu'il reprend à son compte. Cette irruption d'un *je* singulier et hors norme – puisqu'il se confond avec l'État – dans un processus collectif fait événement et a pour effet de détacher les propositions des parties-prenantes (que l'on imagine nécessairement partisans) pour être portées et mises en

¹³³ Denis Barbet, *Grenelle, histoire politique d'un mot*, PUR, 2009, p. 220.

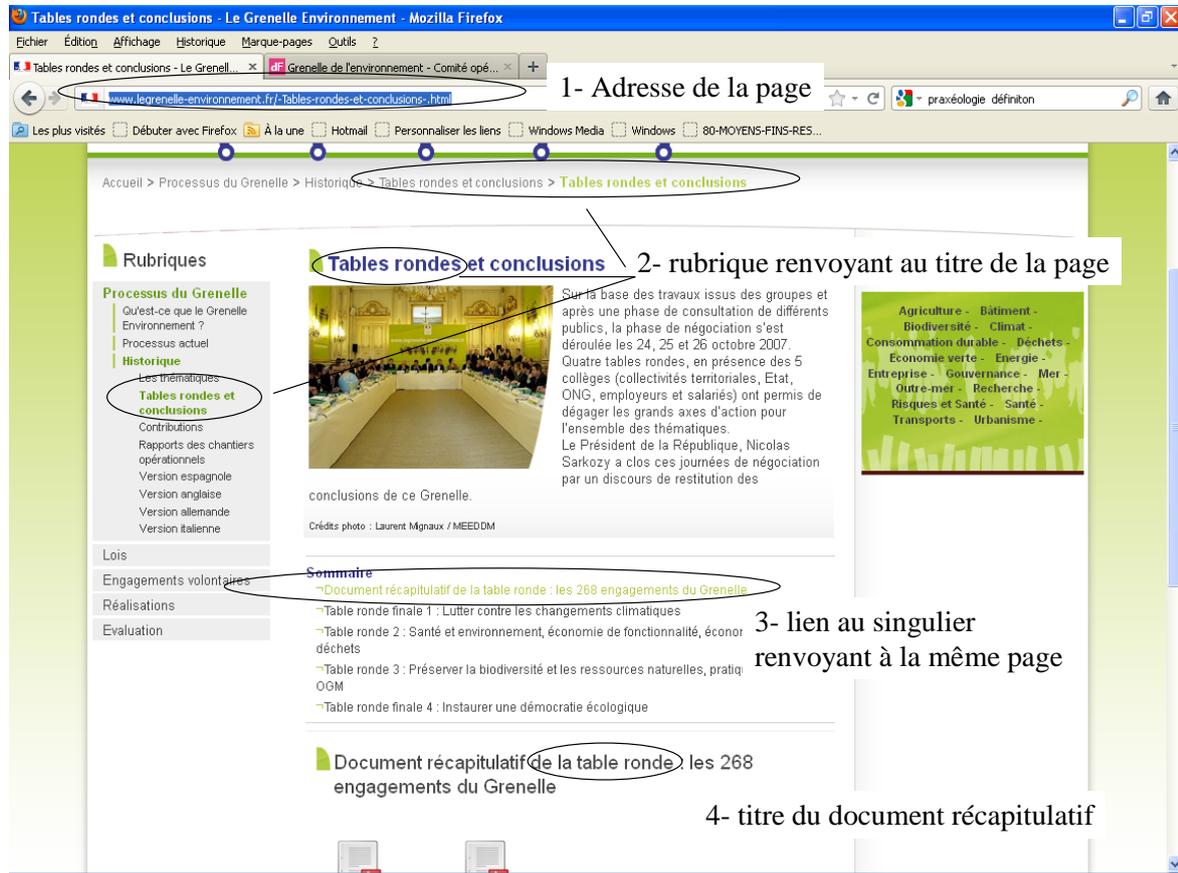
¹³⁴ Denis Barbet, *op. cit.*, p. 211.

¹³⁵ Cité par Denis Barbet, *op. cit.*, p. 212.

¹³⁶ La rhétorique performative du président de la République souligne cette clôture qui délimite la frontière entre le moment de sélection des propositions et leur mise en œuvre.

œuvre par l'État¹³⁷ : « *Ce que j'ai à vous dire est simple : en tant que chef de l'État, vos propositions, je les fais miennes, je les porterai et je les mettrai en œuvre*¹³⁸ ».

Figure 3 : Capture d'écran du site du Grenelle : une ou des tables rondes ?
Des dénominations hétérogènes et circulaires¹³⁹



Mais cette clôture provisoire de la procédure du Grenelle ne passe pas uniquement par la mise en scène ostensible de la rhétorique performative du président de la République. Elle passe plus modestement par des chevilles¹⁴⁰ linguistiques et des procédures socio-techniques¹⁴¹ que l'on voit notamment à l'œuvre dans l'organisation du site web du Grenelle qui met à disposition du public les productions et les synthèses du Grenelle. L'architecture de la page web consacrée à la phase de négociation traduit ainsi l'enclassement des perspectives qui

¹³⁷ À propos du portage des mesures hors des scènes délibératives qui leur ont donné jour, Cf. Nicolas Benvegno, *La Politique des Netsroots*, chapitre 5 « clôturer », thèse de l'École des Mines, 2011.

¹³⁸ Nicolas Sarkozy, *Discours de clôture*, p. 2. Cité par Denis Barbet, *op. cit.*, p. 188. Denis Barbet signale à propos de cette citation : « L'usage fréquent, à côté de la troisième personne du singulier puis de la première personne du pluriel, des formules élocutives (je), promissives (*je ferai*) et volitives (*je veux*) s'inscrit bien sûr dans cette rhétorique performative du président. »

¹³⁹ Les cercles sont ajoutés : <http://www.legrenelle-environnement.fr/-Tables-rondes-et-conclusions-.html>

¹⁴⁰ « Mot inutile pour le sens mais qui sert à faire nombre pour la rime, la mesure du vers ou le rythme de la phrase ». <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cheville/15206>

¹⁴¹ Sur ce sujet, voir la thèse de Nicolas Benvegno, *op. cit.*

permet d'alterner pluriel et singulier à propos des tables rondes : l'adresse de la page¹⁴² (1) et, les rubriques en lien hypertexte (2) rappelant le titre de la page (2) sont au singulier. Le bas de la page (4) propose un « document récapitulatif de la table ronde ». Dans le sommaire (3), un lien hypertexte pointant sur le document récapitulatif – donc au singulier – renvoie à une nouvelle adresse¹⁴³ mais propose pourtant la même page. La production d'un document *unique* de synthèse permettrait d'attester de la clôture la phase de négociation, clôture dont on sait qu'elle s'est avérée difficile à obtenir dans certains cas. Trois documents sont en fait disponibles, deux constitueraient deux versions différentes du même rapport : le premier est intitulé « Document récapitulatif des tables rondes tenues à l'hôtel de Roquelaure les 24, 25 et 26 octobre 2007 » (daté de novembre 2007), le second intitulé « les 238 engagements du Grenelle » reprend le premier texte en introduisant une numérotation (daté de novembre 2007 puis de janvier 2008, Cf. plus bas). La production d'un troisième document, correspondant à un deuxième rapport consacré aux Déchets, manifeste ainsi l'incertitude qui est attachée à cette stabilisation : intitulé « Les 30 engagements du Grenelle de l'environnement : *partie*¹⁴⁴ déchets », ce document, non signalé dans le titre de la rubrique qui annonce un seul document de synthèse, constitue pourtant une *partie* – sans doute des engagements du Grenelle – mais aussi d'un document unique de clôture qui n'arrive pas à exister. Différentes apostilles figurant dans le document récapitulatif¹⁴⁵ dans sa dernière version intitulée « les 238 engagements du Grenelle de l'environnement » témoignent de cette incessante remise en chantier d'une phase pourtant annoncée comme close. En haut du document, on peut en effet lire l'annonce suivante :

« 23 novembre (modifié le 4 janvier 2008 puis les 10 et 15 janvier 2008 par l'insertion d'une numérotation des engagements à l'exception de ceux relatifs aux déchets)¹⁴⁶ »

Tandis que sur le document consacré au déchet, on peut lire la précision suivante :

« insertion d'une numérotation le 10 janvier 2008 ».

À la différence du premier document daté du 27 novembre 2007, ces deux documents datés de janvier sont « pdf-isés¹⁴⁷ » dans un format doublement verrouillé, manifestant ainsi la volonté de mettre un terme sinon à la duplication, du moins aux copies partielles du document

¹⁴² <http://www.legrenelle-environnement.fr/-Tables-rondes-et-conclusions-.html>

¹⁴³ http://www.legrenelle-environnement.fr/spip.php?page=rubrique-dossier2&id_rubrique=29&id_article=315

¹⁴⁴ Souligné par nous.

¹⁴⁵ « Ce document reprend la trame initiale de la table ronde en y insérant ses conclusions des 24 au 26 octobre 2007 ».

¹⁴⁶ http://www.legrenelle-environnement.fr/IMG/pdf/engagements_numerotes_hors_dechets_cle53fec4.pdf

Souligné dans le texte.

¹⁴⁷ Ce néologisme est proposé par Nicolas Benvegno, *op. cit.*, p. 580.

– facilitant les citations hors du contexte général du document –, ou encore à la chaîne des modifications rendue possible par une copie en format texte. Comme le rappelle en effet Nicolas Benvegno à propos du débat public sur la MDE, l'usage du format pdf, retenu pour les fichiers téléchargeables sur le site du Grenelle, n'est pas indifférent : « *Le format pdf a par exemple été développé en 1993 pour faciliter l'échange de documents qui conservent à leur ouverture toutes les caractéristiques qui ont été définies par leur auteur, et ce quel que soit le matériel utilisé par celui qui ouvre le fichier. Dans le cas de la MDE, le choix des supports de diffusion, le papier et le pdf, fait référence à l'idée de clôture de la procédure : il semble indiquer que les organisateurs considèrent qu'il n'est au moins provisoirement plus temps de débattre et que des produits stabilisés peuvent être présentés*¹⁴⁸ ». Dans le cas qui nous occupe, le réglage du logiciel interdit non seulement de modifier le document initial, mais il est devenu aussi impossible d'en copier des extraits¹⁴⁹ ou de procéder à un enregistrement sous format texte du document¹⁵⁰, ce qui était possible pour la première version du document. Suivant les analyses de Nicolas Benvegno, force est de constater que le réglage du logiciel doit être considéré comme une des procédures du dispositif de participation que constitue le Grenelle. Ce détour par un procédé technique – dont on aperçoit bien la fonction politique de verrouillage et de clôture – attire notre attention sur les effets plus classiques de la technologie littéraire qui consiste à établir des listes et à numéroter les engagements. Comme l'a montré Jack Goody, « *le seule fait d'avoir à insérer [un] élément dans une liste tout à fait détachée du contexte parlé ordinaire confère au choix retenu une généralité qu'il n'aurait pas autrement. La possibilité de faire un autre choix est désormais tout à fait réduite, parce que la liste, où est placé l'élément, est investie d'un certain prestige, qu'elle est éventuellement « officialisée » par une autorité politique ou religieuse*¹⁵¹ ». Cette procédure a ainsi pour effet de mettre en ordre les mesures du Grenelle selon une structure thématique définie et de verrouiller en partie la modification de la liste de ces engagements : il faut alors, soit rallonger la liste sans en respecter la structure thématique, soit s'engager dans la création de numéros bis ou ter ou à l'inverse miter cette liste en faisant disparaître certains numéros¹⁵². Il est aussi possible de biffer ces mêmes numéros, ce qui a pour effet de les faire ainsi apparaître sous cette forme, *tout en les supprimant*, à côté de la nouvelle numérotation.

¹⁴⁸ Nicolas Benvegno, *op. cit.*, p. 420.

¹⁴⁹ « pdf propose un [système de gestion numérique des droits](#) (DRM), qui permet de limiter la lecture ou la modification du document. À l'image de l'industrie de la musique ou du cinéma, l'industrie du livre s'intéresse à cette technologie car elle lui permettrait de diffuser des œuvres soumises au droit d'auteur en ayant la garantie que le fichier ne se diffuserait pas en dehors des ordinateurs "autorisés" ».

http://fr.wikipedia.org/wiki/Portable_Document_Format

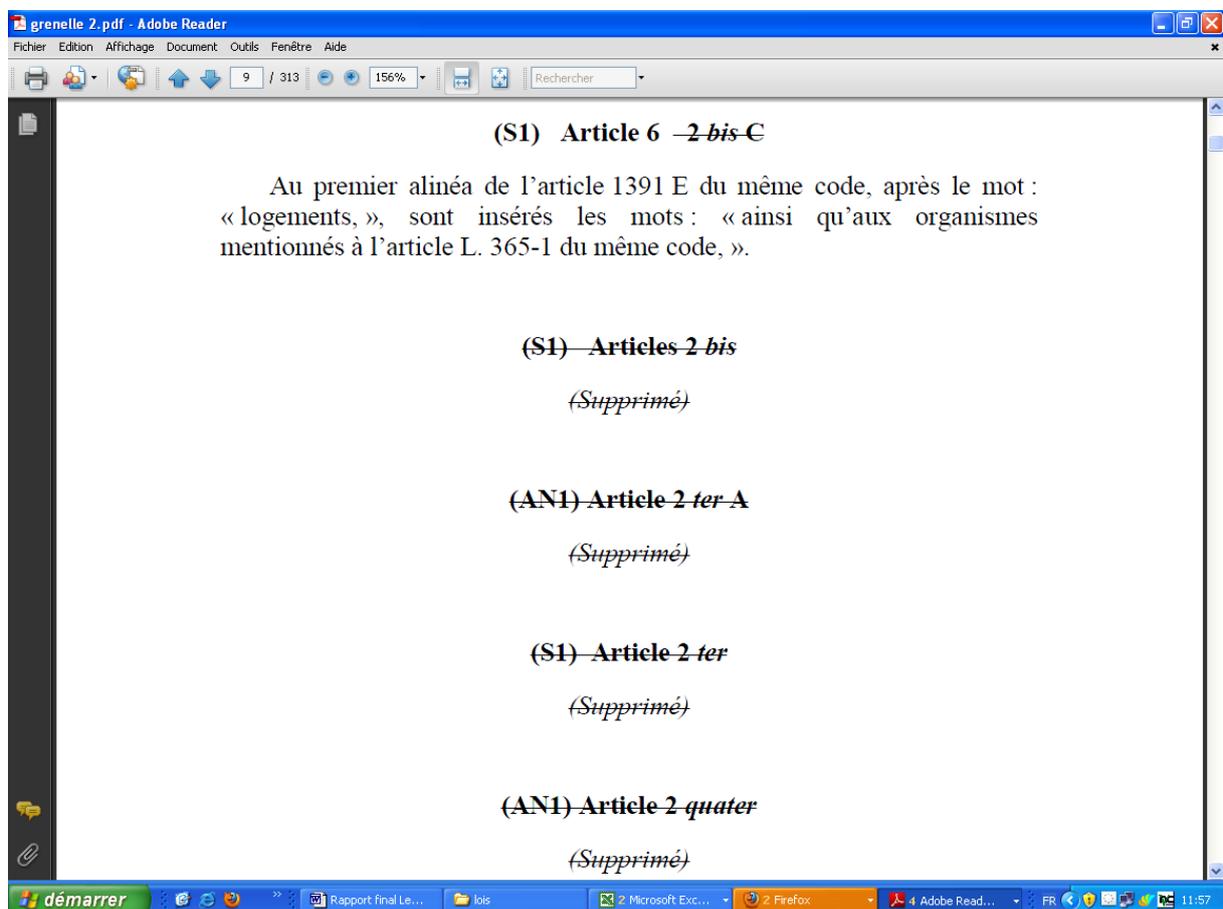
¹⁵⁰ Il est toutefois possible de l'enregistrer en format pdf.

¹⁵¹ Jack Goody, *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, Les éditions de Minuit, 1979, p. 187.

¹⁵² C'est ce phénomène qui affecte la liste des rapports des Comops.

La révision d'une telle liste numérotée devient ainsi beaucoup plus lourde et malaisée. Mais ce procédé permet du même coup d'accroître la portabilité¹⁵³ de ces mesures qui peuvent être facilement appelées et résumées sous un numéro et – parce qu'elles sont relativement protégées de processus de révision ou de modification devenu plus coûteux – peuvent ainsi plus facilement circuler. Ces considérations touchant le dispositif de représentation et de synthèse exposées, il convient désormais d'explorer la structure du contenu des textes des Comops et de dresser ainsi les dernières cartes des problèmes tels qu'ils ont été configurés lors de la phase opérationnelle.

Figure 4 : Capture d'écran d'un extrait du texte de la loi Grenelle II avant la publication de la « petite loi » montrant des numéros d'articles biffés¹⁵⁴



¹⁵³ De la même manière que le format pdf accroît la portabilité des documents en assurant la sauvegarde des caractéristiques données par leur auteur. On voit qu'il est ici possible aussi de faire correspondre une fonction politique de traduction et une fonction technique.

¹⁵⁴ Le site Legifrance propose une technologie web permettant de naviguer dans les modifications successives d'un article de loi. Ainsi il est proposé 4 versions datées de l'article 1991E du code général des impôts modifié par la loi Grenelle II.

http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=4D9F3C4AC59742E0BC128F7A626C568F.tpdj_o12v_3?cidTexte=LEGITEXT000006069577&idArticle=LEGIARTI000022493243&dateTexte=20111216&categorieLien=id#LEGIARTI000022493243



SciencesPo.

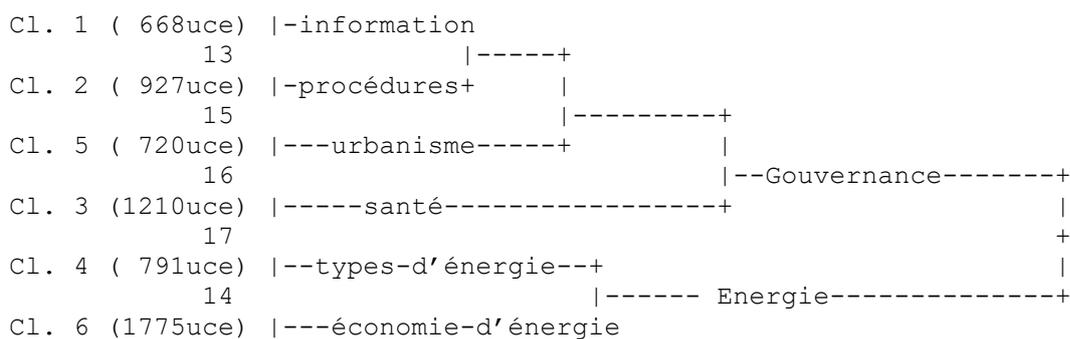
CEVIPOF / CNRS

Centre de recherches politiques

2.3.2. Climat, énergie et gouvernance : les déclinaisons sectorielles des Comops

L'analyse du corpus des Comops (N = 855557 mots) fait apparaître six classes d'énoncés distincts : elle oppose notamment deux classes traitant de politiques sectorielles (concernant les types d'énergie et les économies d'énergie) à quatre classes d'énoncés traitant soit de santé et environnement, soit d'urbanisme ou encore de gouvernance et d'information en matière d'environnement. Ces quatre dernières classes de discours mobilisent de manière importante, pour leur part, un lexique spécialisé dans la communication et la concertation¹⁵⁵. Les deux premières classes (types d'énergie et économie d'énergie) concernent principalement les secteurs du transport et de l'habitat.

Graphique 12. Arbre de la classification descendante hiérarchique du corpus « Opérationnel » (Comops)



La caractérisation de la classification par classes d'équivalents sémantiques (analyse Tropes¹⁵⁶, Cf. graphique 13) met en évidence la proximité des classes traitant de l'habitat et des transports qui mobilisent de manière inégale ces lexiques ainsi que les lexiques se rapportant à l'énergie¹⁵⁷, l'industrie et la production. L'une de ces classes (la classe 4) est particulièrement consacrée aux différents types d'énergie (*biomasse, biocarburant, énergie renouvelable, énergie éolienne, énergie nucléaire, énergie solaire, géothermie, etc.*), qu'elles soient intégrées dans le bâtiment, l'industrie et dans une moindre mesure, dans les transports. C'est le thème des économies d'énergie qui marque de manière plus décisive la classe 6 qui s'intéresse plutôt aux usages de l'énergie (et notamment le transport) sous l'angle de la

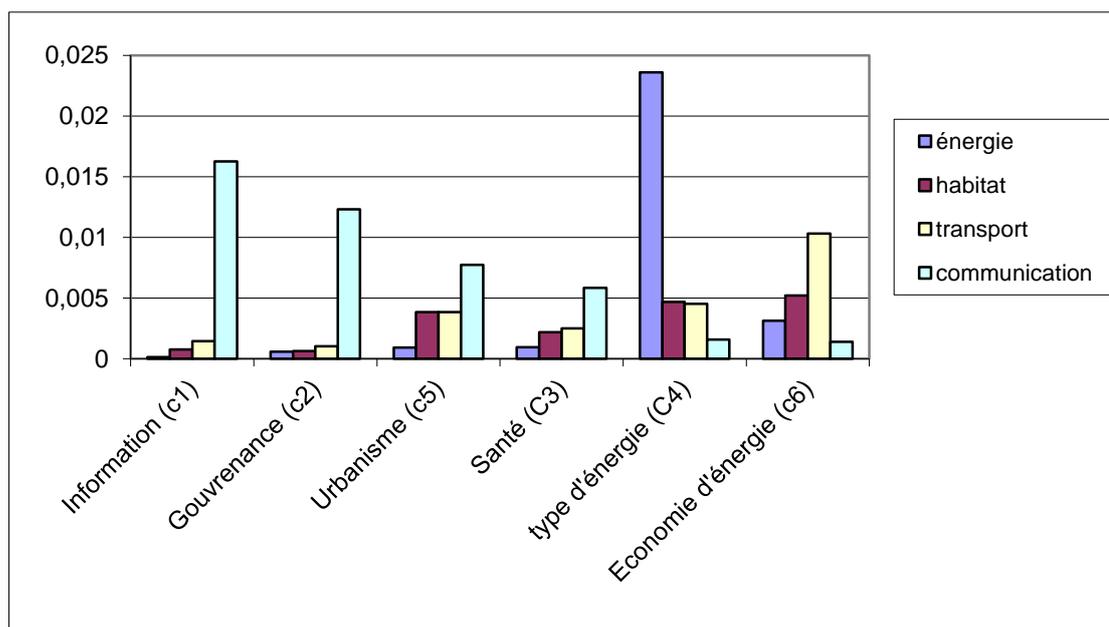
¹⁵⁵ Information, communication, débat, discussion, concertation, etc.

¹⁵⁶ Nous avons retenus les univers de référence 1.

¹⁵⁷ Cette classes d'équivalent sémantique recense le lexique décrivant les différents types d'énergie (biomasse, biocarburant, énergie renouvelable, géothermie etc.) très caractéristiques de la classe 4.

sobriété énergétique. Par ailleurs, la sous-représentation des lexiques de la communication et de la gouvernance, caractéristiques des autres classes, expliquent la première coupure produite par la classification descendante hiérarchique : celle-ci oppose donc, d'une part, les énoncés développant le thème de l'énergie – soit en détaillant les différents types, soit en approfondissant la question de la sobriété énergétique – et, d'autre part, les énoncés développant à titre principal ou secondaire le thème de la gouvernance et de l'information.

Graphique 13. Caractérisation des classes d'énoncés du corpus « Opérationnel » (analyse Alceste) par champs sémantiques (Tropes) (en %)



L'analyse factorielle réalisée à partir de la classification permet de mieux visualiser la structure des discours telle que l'analyse Alceste la restitue. Elle est, en outre, l'occasion pour nous de positionner les différents Comops sur cette carte (Cf. graphique 14). L'axe horizontal oppose les comités opérationnels qui ont développé de manière importante les enjeux de communication et de gouvernance¹⁵⁸ et les groupes ayant traité le problème de l'énergie¹⁵⁹. L'axe vertical distingue les Comops développant la thématique de l'expertise¹⁶⁰ (détaillant notamment les différents types d'énergie, classe 4) mais aussi de la gouvernance des risques

¹⁵⁸ Comops 21 – internet –, 34 –informer et sensibiliser – pour la classe 1; Comops 25 – RSE –, 24 – représentativité –, 22 – déchets –, et 17 – eau – pour la classe 2; Comops 9 – urbanisme – pour la classe 5; Comops 20 – Consultation –, 19 –Risque – et 30 – Recherche – pour la classe 3 (par ordre décroissant de significativité, critère du Chi-2, ne sont retenus que les chi-2 supérieur à 100).

¹⁵⁹ Comops 4 – Performance –, 10 – EnR –, 15 –Écophyto – et 30 – Recherche – pour la classe 4; Comops 18 – bruit –, 3 – Rénovation –, 31 –économie des fonctionnalités –, 5 – fret – et 23 – consommation – pour la classe 6. (par ordre décroissant de significativité, critère du Chi-2, ne sont retenus que les chi-2 supérieur à 100).

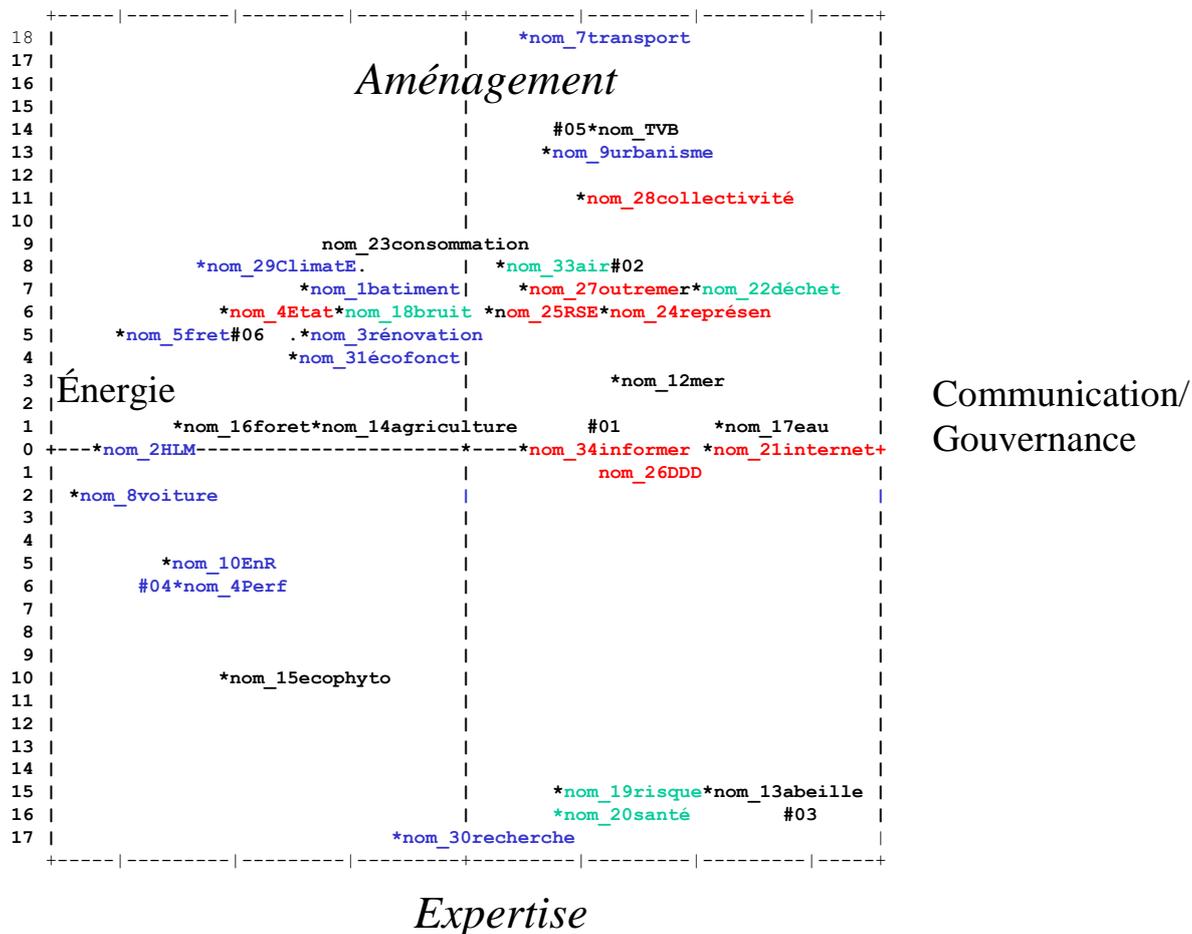
¹⁶⁰ Pour la classe 4 : Comops 4 – Performance –, 10 – EnR –, 15 – Écophyto – et 30 – Recherche- et pour la classe 3 : Comops 20 – Santé –, 19 – Risque – et 30 – Recherche – (par ordre décroissant de significativité, critère du Chi-2, ne sont retenus que les chi-2 supérieur à 100).

aux Comops traitant de politique d'aménagement, soit par le prisme de l'urbanisme (classe 5¹⁶¹), soit en en développant les usages et la sobriété énergétique dans le domaine du transport ou de l'habitat (classe 6¹⁶²). Cette cartographie met aussi en évidence l'intrication des enjeux, intrication que l'on attendait en partie du fait de la mise en abyme du Grenelle que constitue la phase opérationnelle : les questions de gouvernance, comme celle d'énergie, de risque ou d'aménagement, colorent plus ou moins intensément les politiques sectorielles. La lutte contre le changement climatique, qu'elle considère le développement de différents types d'énergie alternatifs aux ressources fossiles ou la promotion de la sobriété énergétique dans l'habitat ou le transport, semble ainsi s'intéresser plutôt aux politiques de recherche ou d'aménagement et relativement moins développer le thème de la gouvernance. Mais ces frontières sont floues, comme le montre le cas des politiques d'urbanisme qui sont articulées aux préoccupations énergétiques et climatiques et aux questions de gouvernance.

¹⁶¹ Comops 9 – urbanisme –.

¹⁶² Comops 18 – bruit –, 3 – Rénovation –, 31 – économie des fonctionnalités –, 5 – fret- et 23 – consommation – pour la classe 6. (par ordre décroissant de significativité, critère du Chi-2).

Graphique 14. : Analyse factorielle, corpus « Opérationnel »



La colorisation des Comops selon les thèmes hérités des phases précédentes (selon la nomenclature proposée par la phase de négociation) met en évidence la bonne représentation de l'enjeu lutte contre le changement climatique et énergie (en bleu, les Comops héritiers étant plutôt positionnés à gauche du graphique factoriel, c'est la première coupure de l'arbre). L'enjeu de la gouvernance est aussi l'objet d'une représentation homogène (les Comops héritiers du thème étant positionnés en haut à droite du graphique factoriel en rouge). Cette représentation des problèmes suggère donc une vision du travail des Comops attelés, d'une part, à traiter l'enjeu climatique et énergétique, et d'autre part, à décliner les modalités d'application de la gouvernance en matière environnementale. Le transport, l'habitat, l'industrie ou la recherche/l'expertise constituent des déclinaisons sectorielles de ces préoccupations. Les enjeux de biodiversité et d'agriculture durable ou de santé, sans être absents, apparaissent peu structurants dans cette synthèse.

La gouvernance

La classe 1 représente essentiellement des Comops dédiés aux questions d'information et de communication : Comops 21 – Internet¹⁶³ – et 34 – Informer¹⁶⁴ –, 26 – Éducation et Développement durable¹⁶⁵. C'est la figure du *public* qui est ici majoritairement visée via des outils d'*information* comme *internet* ou des moyens de *formation*.

La classe 2 réunit des Comops (Comops 25 – RSE –, 24 – représentativité –, 22 – déchets, et 17 – eau –) qui traitent davantage des aspects procéduraux de la gouvernance qu'elle décrit à travers ces *instances* en décrivant notamment leur propre travail. Ces rapports sont ainsi peuplés de *comités*, de *groupes*, de *conseils* ou de *commissions* formés de *membres* et de *présidents* et des différentes productions de ces instances qu'ils s'agissent de *propositions*, de *rapports*, de *lois*, de *décret*, d'*avis* ou de *conclusions*. La dimension d'*information* – notamment en direction du *public* – est aussi très présente dans ces énoncés comme l'attestent ces quelques exemples :

« *La première conclusion de nos travaux suggère de rappeler les obligations relatives au rapport annuel de gestion des sociétés. Les informations qu'il fournit doivent être complètes sincères, loyales, aussi bien dans les domaines économiques, financiers et comptables qu'en ce qui concerne les aspects sociaux, environnementaux, éthiques, et de gouvernance lorsque la loi le prévoit.* » (rapport Comop 25 – RSE –)

« *La troisième série de propositions comporte des éléments qui, par principe, demandent une consultation au titre de la loi du 31 janvier 2007 relative à la modernisation du dialogue social.* » (rapport Comop 25- RSE-)

« *L'accompagnement de la mise en place du nouveau dispositif : mise à disposition d'outils de facilitation du tri pour les usagers, information, communication, opérations exemplaires initiées par les ONG, aide financière de l'État aux collectivités pour la phase de transition (besoin en fonds de roulement, investissements en nouveaux équipements, constitution de bases de données, etc.).* » (rapport Comop 22- Déchets-)

« *L'engagement 244 s'inscrit dans l'objectif premier de prévention de la production de déchets. La modification de certains comportements de consommation, déterminante pour la prévention des déchets, s'est appuyée, depuis 2005, sur une importante campagne d'information, principalement à l'attention du grand public. Cette campagne, lancée fin 2005 par le ministère en charge de l'environnement et l'ADEME s'achève en 2008.* » (rapport 22- Déchets-¹⁶⁶)

L'aménagement

La classe 5 (en haut à droite du graphique) est essentiellement formée d'énoncés provenant du Comop 9 – Urbanisme –. Les politiques d'aménagement et d'urbanisme

¹⁶³ Chi-2 : 1026.

¹⁶⁴ Chi-2 : 857.

¹⁶⁵ Chi-2 : 209.

¹⁶⁶ Mais aussi les engagements 255, 262, etc.

supposent à la fois une catégorisation de l'espace (*urbain, commune, ville, quartier, intercommunalité, territoire, périurbain et zone*¹⁶⁷) et une projection dans le temps que implique la *planification* :

« La mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'environnement est abordée à travers l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme et les indicateurs, l'introduction d'un volet climat énergie dans la planification urbaine, le renforcement de l'articulation entre les documents de planification communaux et intercommunaux. » (Rapport Comop 9 – Urbanisme)

Ces politiques au service de la lutte contre le changement climatique impliquent de planifier des politiques sectorielles touchant les transports et l'habitat mais elles intègrent aussi largement les considérations propres à la gouvernance. Ce qui explique que la classification rapproche les énoncés du Comop Urbanisme du pôle de la gouvernance, comme l'atteste la proposition 19 de ce comité :

*« Face à la complexité du dispositif existant, le comité opérationnel préconise de privilégier un ajustement de la palette des nombreux instruments de réhabilitation urbaine aujourd'hui disponibles plutôt que de développer de nouveaux outils, ce qui risquerait encore d'augmenter la complexité du dispositif d'intervention. La question de la **gouvernance** de ces interventions doit cependant être traitée en premier lieu en vue d'une meilleure efficacité de la réhabilitation urbaine en centre-ville. La **participation des habitants représente** en effet un élément clé dans le succès de l'opération. » (Rapport Comop 9- Urbanisme)*

L'expertise

Ce sont les énoncés provenant des rapports des Comops 20 – Santé –, 19 – Risque – et 30 – Recherche – qui concourent les plus à la formation de la classe 3. C'est la question de la gouvernance des *risques* qui rapproche ces énoncés du pôle de la gouvernance. Les *recherches épidémiologiques* ou de *toxicité* sur les *risques sanitaires émergents*¹⁶⁸ et le problème de *l'exposition des populations* à différents types de *substances* implique autant d'efforts de *connaissance, d'évaluation ou de surveillance*. Le cas des nanotechnologies, des champs extrêmement basses fréquences (EBF), radiofréquence et santé sont évoqués par le Comop Risques émergents, cependant que le Comop 20 (Propositions pour un second plan national santé environnement) préconise l'organisation de débats publics sur les nanotechnologies.

« Renforcer l'information et la concertation vis-à-vis du public - poursuite des nanoforums du Cnam lancés dès septembre 2007 : Eléments de contribution actifs à l'établissement d'un état des lieux en fonction des thèmes choisis, ces "nanoforums" permettent l'expression des participants et l'éclairage de l'administration. Les thèmes traités ont été : la présence du dioxyde de titane dans les ciments, les cosmétiques, l'alimentation, les problèmes de gouvernance. Un forum est prévu le

¹⁶⁷ Par rang décroissant de significativité. Critère du Chi-2.

¹⁶⁸ Le cas des nanotechnologies, des champs extrêmement basses fréquences (EBF), radiofréquence et santé sont évoqués par le Comop Risques émergents.

23 octobre 2008 sur le thème de l'exposition des travailleurs et un autre en décembre 2008 relatif aux expériences européennes ;

– organisation d'un débat public relatif aux nanotechnologies par saisine de la CNDP. Il s'agira de permettre aux différentes opinions de s'exprimer et aux institutions de présenter notamment l'état de l'art au regard des connaissances et des travaux entrepris. Une saisine sera effectuée en ce sens avant la fin de l'année 2008 ; – ouverture d'un espace périodique de poursuite de la concertation concernant le domaine des nanotechnologies au sein par exemple du Conseil national de l'air et de l'environnement ; – ouverture d'un portail internet français "nanotechnologie", point d'entrée vers les ressources documentaires sur le thème des nanotechnologies, portail permettant d'orienter le public vers des sites d'information de qualité. » (rapport Comop 20 – Santé-)

« Le Comité recommande que le public soit informé dès que possible de la réalisation de l'étude EXPERS, tout en veillant à éviter les biais que pourrait induire une telle communication. Afin d'apporter un regard critique quant aux modalités de réalisation de cette étude, une analyse extérieure de la méthodologie pourrait être demandée. De façon plus générale, la question de la gouvernance de la recherche se pose. Les recherches dans ce domaine doivent susciter la confiance. Il paraît souhaitable de façon générale que le public soit associé en amont lors de la réalisation d'études ou de recherches sur les risques émergents en santé environnement. » (rapport Comop 19 – Risques émergents –)

L'énergie

Deux classes d'énoncés portent particulièrement sur la thématique de l'énergie sous l'angle du développement des énergies décentralisées ou de la sobriété énergétique :

- la classe 4 traite, notamment à partir de la question de la production de chaleur (chaleur, chauffage), du développement des différents types de production d'énergie décentralisée évoqués plus haut. Cette préoccupation la conduit à s'intéresser particulièrement aux questions de recherche et développement de ces filières¹⁶⁹.

« L'objectif est d'équilibrer la production énergétique française en adossant au réseau centralisé des systèmes décentralisés permettant davantage d'autonomie. Il s'agit aussi de réduire encore le contenu en carbone de l'offre énergétique française, et dans un premier temps d'atteindre l'objectif de 20% (voire 25%) d'énergies renouvelables (énergie finale) en 2020, dans de bonnes conditions environnementales et de faisabilité. Cela suppose d'augmenter de 20 millions de Tep la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique à l'horizon 2020 en suivant deux lignes stratégiques, autonomisation et décentralisation, là où c'est possible.

(Extrait de la lettre de mission, rapport Comop 10 –EnR-)

- la classe 6 regroupe notamment des énoncés issus des Comops 18 – bruit –, 3 – Rénovation bâtiment –, 31 – économie des fonctionnalités – ou 5, fret. Tous poursuivent un objectif global de réduction des émissions des gaz à effet de serre notamment en réduisant la consommation d'énergie. Le Comop Bruit, souligne par exemple la nécessité d'une approche « globale » associant la lutte contre le bruit et les économies d'énergie – faisant écho à l'approche « systémique » du Comop sur la rénovation des bâtiments. Ils mettent ainsi en avant combien les différents problèmes sont interconnectés.

« Il n'y aura pas d'action contre le bruit sans action complémentaire sur l'isolation thermique et la qualité de l'air intérieur. En outre, l'efficacité des travaux est fortement accrue dans le cas d'opérations groupées sur un même territoire. Il y a donc lieu, pour un meilleur rendement de l'argent public de concentrer les moyens d'intervention sur des secteurs homogènes touchés par le

¹⁶⁹ On recense 57 occurrences du terme « recherche » dans le rapport de ce Comop. Ce qui explique la proximité de cette classe du pôle expertise/recherche.

bruit, dans l'esprit des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et en en reprenant le mode opératoire. Une telle démarche pourrait prendre le nom de plans d'intervention Bruit Energie (PIBE), dans la mesure où ils intégreraient systématiquement l'énergie. » (rapport Comop 18 –Bruit-)

« Il s'agit-là, dans une approche systémique, d'analyser et de traiter de multiples entrées et notamment : – la sante : qualité de l'air intérieur et de l'eau, bruit, matériaux ; – la sécurité ; – l'accessibilité et le confort ; – les économies de ressources (énergie, eau) ; – les déchets ; – la relation avec l'espace : urbanisme, transport et aménagement du territoire. » (rapport Comop 3 – Rénovation bâtiment –)

Différents « styles » d'action publique selon les Comops

L'analyse des rapports des différents Comops fait apparaître sinon des styles d'actions publiques, du moins une mobilisation de rhétoriques - reconnaissables à partir du lexique - se rapportant à différents types d'instruments de politique publique, à différentes formes d'action publique. À s'en tenir au discours – il ne s'agit pas ici d'une typologie fine des mesures préconisées mais d'une caractérisation des discours à travers le lexique des instruments –, certains Comops préconisent plus volontiers des approches contraignantes et obligatoires¹⁷⁰, d'autres, et parfois les mêmes¹⁷¹, préféreront le recours aux taxes¹⁷², aux incitations¹⁷³ (le plus souvent de nature économique), d'autres encore insisteront sur le recours à la sensibilisation et à l'information¹⁷⁴, privilégiant les approches volontaires¹⁷⁵. La construction de champs lexicaux correspondant partiellement à ces différents types d'instruments constitue une tentative pour caractériser les Comops¹⁷⁶. La création de cinq variables continues, correspondant à ces champs lexicaux, a permis de réaliser l'analyse en composante principale ci-dessous (Cf. graphique 15). Celle-ci montre une opposition entre les Comops privilégiant plutôt des *taxes et des actions obligatoires*¹⁷⁷ ou *incitatives* (11-Trame verte et bleue, 29 – Contribution climat et énergie, 7 – Transport, 9 – Urbanisme, 22 – Déchets, 17 – Eau et 33 – Air et atmosphère) à des Comops favorisant la *sensibilisation et l'information* des acteurs,

¹⁷⁰ Le lemme obligatoire/obligation est présent dans 33 rapports de Comop et compte 311 occurrences.

¹⁷¹ « *Un gestionnaire pourrait revendiquer un mode de gestion exclusivement financier et l'obligation ou l'incitation à rendre compte pourrait recevoir une réponse du type « le mode de gestion des actifs dépend essentiellement de critères financiers et ne privilégie pas une orientation sociale ou environnementale particulière ».* Comop RSE.

¹⁷² Le lemme taxe/taxer/taxation est présent dans 24 rapports de Comop pour une fréquence de 580 occurrences.

¹⁷³ Le lemme incitation/inciter est présent dans 32 rapports de Comop pour 437 occurrences.

¹⁷⁴ Le lemme information/informer est présent dans 32 documents pour 794 occurrences.

¹⁷⁵ Le lemme volontaire est présent dans 29 rapports pour 148 occurrences.

¹⁷⁶ Cette analyse a été réalisée avec le logiciel Tropes à partir des univers de référence de rang 1 suivant (classe d'équivalent sémantique les plus extensives de Tropes) : *obligatoire, taxe, information, incitation, volontaire*. Cette analyse permet de recenser les fréquences correspondant à ces champs lexicaux et de créer ainsi cinq variables continues.

¹⁷⁷ La corrélation entre les variables Taxe et Incitation est de 0.50, celle entre Obligatoire et Taxe est de 0.40.

voire des actions *volontaires*¹⁷⁸, notamment les Comops traitant du thème de la gouvernance : 21 – Internet, 23 – Consommation, 34 – Sensibiliser et informer, 25 – Entreprise et RSE ; 19 – Risque). Toutefois, cette opposition n'est que relative car certains Comops préconisent des actions d'information en les rendant obligatoires comme le Comop 23 – Consommation – ou le Comop Eau dans sa fiche action n° 99 d'« obligation de conseil¹⁷⁹ ». Le Comop Air rappelle quant à lui, une des conclusions de la table ronde formulée en *terme* de « mesures cibles » concernant des améliorations relatives à la qualité de l'air intérieur :

« étiquetage obligatoire des matériaux de construction et de décoration sur leur contenu en polluants volatils, interdiction dès 2008 des substances CMR 1 et 2 dans ces produits ; réduction des polluants des chauffages au bois. Mise en place de systèmes de mesure et d'information sur la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant un public nombreux ou vulnérable (enfants, personnes âgées, etc.) et dans tous les établissements publics recevant du public (gares, aéroports, métros, etc.)¹⁸⁰ .»

Par ailleurs, cette étude des lexiques des instruments de l'action publique permet de classer les Comops en identifiant ceux qui mobilisent le plus ce vocabulaire – et notamment le recours aux *taxes*, aux mesures *obligatoires* et *incitatives*. Parmi ce groupe, trois se rapportent à l'enjeu du climat et de l'énergie (les Comops 9 – Urbanisme – 7 – Transport – et 3 – Rénovation – un à la biodiversité (11 – Trame verte et bleue) et un à la santé (22 – Déchets¹⁸¹).

Il est possible à l'inverse de recenser les Comops qui font peu ou pas du tout référence à ces instruments – ou du moins qui mobilisent peu ou pas les lexiques qui s'y rapportent : quatre relèvent de la thématique de la gouvernance (27 – Outre-mer, 24 – Représentativité, 26, Éducation DD, 34 – Sensibiliser et Informer), quatre de la thématique de l'agriculture (14 – Agriculture et alimentation biologique –, deux relèvent du même Comop 15 – Écophyto – et – Performance des bâtiments agricoles –, et 13 – Abeille –), deux traitent de la thématique du Climat et de l'énergie (2 – Logement sociaux – et 5 – Fret –) et un seul de la thématique de la santé (19 – Veille sanitaire et risques).

¹⁷⁸ Notamment le Comop 8 – Véhicules performants : « *Les professionnels de la vente de véhicules ont proposé d'inclure au moment de la remise des clés d'un véhicule et de sa prise en main par son propriétaire un chapitre de rappel des règles de l'éco-conduite. Ces démarches doivent être basées sur le volontariat et ne doivent recourir aucun caractère obligatoire.* » (Comop – 8 –, p. 20).

¹⁷⁹ « *L'obligation de publier des indicateurs de performance pour l'ensemble des services, alors que le décret et l'arrêté du 2 mai 2007 dispensent les plus petits services de la publication d'indicateurs de qualité de service à l'usager. L'enquête réalisée par la CLCV sur les rapports des maires montre que les rendements de réseaux ne sont pas toujours publiés.* » Rapport Comop 17 – Eau.

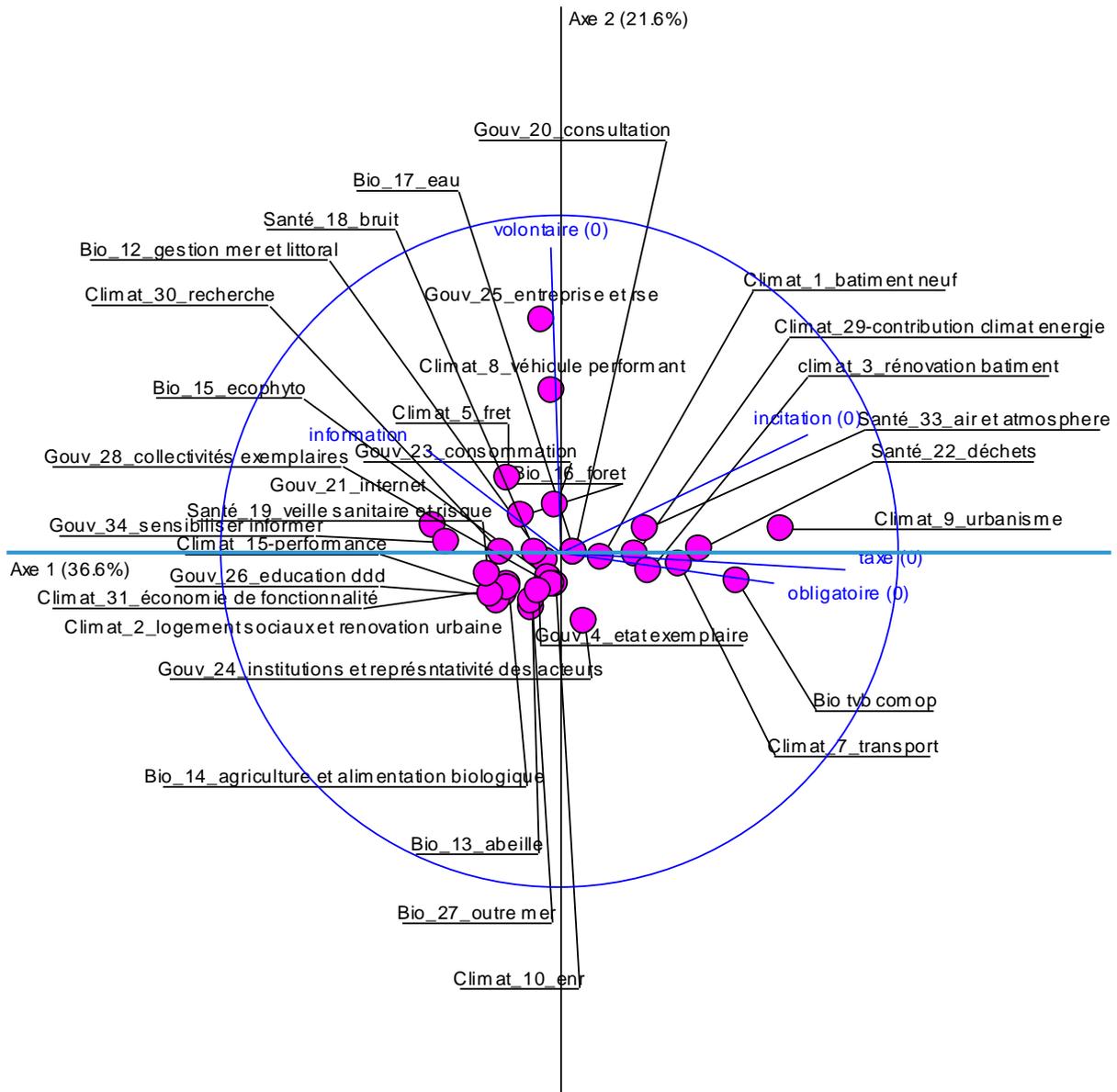
¹⁸⁰ Comop 33 – Air, p. 5.

¹⁸¹ Il s'agit pour l'essentiel des Comops positionnés en haut du graphique factoriel 14, du côté du pôle de l'aménagement.

Ces absences ne signifient toutefois pas que ces Comops n'identifient pas de mesures à mettre en œuvre, notamment celles qui s'incarnent par des incitations fiscales ou des instruments de marché, mais elles semblent être des lexicalisations moins facilement repérables : le Comop 2 préconise par exemple des aides de l'État sous forme de subventions et le recours à des instruments économiques comme les certificats d'énergie (des mesures de sanction peuvent être envisagées en cas de non-suivi par le bailleur des mesures du Grenelle). Le Comop 14 fait par ailleurs référence à des crédits d'impôts et des exonérations fiscales pour favoriser le développement de l'agriculture biologique. Il est possible que le vocabulaire d'État de la contrainte et de la taxation soit plus facilement identifiable que celui, moins stabilisé, des incitations économiques et des instruments de marché¹⁸².

¹⁸² Les Comops figurant à gauche du graphique factorielle n° 14, du côté du pôle énergie, semblent être dans ce cas. Seule une caractérisation très lâche à travers le vocabulaire économique permet de les identifier (Cf. tableau 7 annexe).

Graphique 15. Analyse en composante principale, différents styles d'action publique dans les Comops



SciencesPo.

CEVIPOF / CNRS

Centre de recherches politiques

2.4 Conclusion : de divers procédés pour détacher et réagencer les énoncés du Grenelle

À l'issue de cette analyse des phases successives du Grenelle, celui-ci apparaît indissociablement comme un dispositif de délibération et comme un dispositif d'écriture – c'est-à-dire un ensemble de procédés linguistiques et matériels destinés à représenter et tracer

des arguments et des propositions d'action. Comme la plupart des processus de délibération, il fait alterner des phases dévolues à l'exploration des problèmes et de leurs solutions et des phases consacrées à la sélection et à la hiérarchisation (ici des enjeux, mais aussi des solutions). Comme dispositif d'écriture, il est d'abord configuré pour produire des synthèses – c'est-à-dire une représentation allant à l'essentiel, un résumé des problèmes et des solutions qui soit jugé fidèle notamment par les participants du dispositif dont les échanges sont représentés le plus souvent sous forme de conclusions. Mais ce dispositif d'écriture est aussi « réglé » pour traduire des propositions en mesures, pour « encoder » des mesures d'action publique. Deux types de mécanismes peuvent être décrits qui concourent à ce double objectif d'exploration/synthèse et d'opérationnalisation :

- D'une part, des mécanismes ou des procédés d'écriture qui tendent à favoriser le foisonnement des prises de paroles et l'exploration des problèmes et leurs solutions. La nécessité d'alterner des phases d'exploration et des phases de sélection (de clôture au moins provisoire de la discussion) conduisent à parler plus précisément **de mécanismes de « buissonnement »** au sens où cette notion permet d'articuler une logique de circulation réticulaire entre les textes du Grenelle et une logique de parcours hiérarchique – rendue nécessaire par le phasage du dispositif qui en fait un processus tendu vers la production de mesures.
- D'autre part, **des mécanismes progressifs de détachement et de coupure** destinés à favoriser la « portabilité » des mesures vers des arènes parlementaires. La transformation de propositions d'action attachées à la fois à des diagnostics de problèmes et, à des parties prenantes, en mesures d'action publique, suppose des procédés notamment linguistiques – mais aussi plus largement des procédures de représentations sociotechniques comme un site web – de *coupures* qui détachent les mesures de leurs auteurs (ou des acteurs qui les portent), mais aussi des situations particulières auxquelles elles ont pu être liées.

2.4.1 *Le buissonnement : combiner le foisonnement des textes et leurs codifications hiérarchiques*

Ces deux types de procédés ne peuvent toutefois être conçus l'un sans l'autre puisque c'est le jeu des procédures de coupure qui permet le passage d'un *niveau* du Grenelle à l'autre : le premier niveau (correspondant aux phases de proposition, de consultation et de négociation) suppose en effet à travers les groupes de travail, *l'exploration* d'une série de huit thèmes (6 +2), puis la *sélection* à travers une phase de consultation et enfin de négociation de propositions de mesures. La tenue de la table ronde finale constitue une première clôture du Grenelle permettant d'ouvrir une deuxième série d'explorations systématiques à un niveau de singularité plus grand : ce sont en effet les conditions et les modalités d'applications sectorielles des mesures qui vont être cette fois l'objet d'une nouvelle séquence enchaînant exploration et hiérarchisation. Les mesures sont d'abord détachées des contextes locaux et de leurs auteurs par la première *généralisation* du Grenelle sous forme d'une *montée en*

généralité. C'est la première séquence, mais aussi le premier niveau du Grenelle, allant des groupes de travail à la table ronde. Celle-ci leur confère leur pertinence en terme de diagnostic et leur légitimité politique de solutions puisqu'elles seraient le fruit de la concertation des parties prenantes (qui les proposent et les négocient) et jugées par ailleurs acceptables par le public lors de la phase de consultation. La deuxième généralisation du Grenelle va permettre ensuite d'attacher ces mesures à leurs multiples conditions d'application grâce à la *descente en généralité* des Comops qui leur confère leur format technico-économique et l'efficacité qui est attachée à ce format, c'est-à-dire leur capacité à être mise en œuvre : chiffrages des mesures, modalités temporelles et spatiales d'applications, publics visés, canaux administratifs, etc. Cette seconde séquence d'exploration débouche sur une ultime phase de hiérarchisation. Ce dernier moment suppose toutefois le passage des dernières arènes du Grenelle, les Comops, à celles du Parlement.

Encadré 4 : Extraits du rapport du Comop 7 – Transport –, p. 8.

Proposition n°1 – Projet de circulaire TCSP

Les travaux du Comop 7 et les propositions de l'administration ont abouti à la rédaction provisoire suivante :

« Le Grenelle de l'environnement, notamment à la suite des orientations retenues par le groupe sur le réchauffement climatique, a mis en évidence l'intérêt de développer des réseaux de transports urbains en site propre non seulement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser le report modal de la voiture particulière vers les transports publics, mais également pour lutter contre la congestion urbaine et fournir au plus grand nombre des conditions de transport de qualité pour leurs déplacements.

Afin de favoriser le développement des transports urbains et périurbains de manière cohérente et notamment pour permettre au secteur des transports de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre, l'État a décidé d'apporter son soutien financier à un plan national pluriannuel élaboré avec les autorités organisatrices de transports. La présente circulaire précise les conditions de son intervention.

Les projets doivent être portés par des autorités organisatrices de transports et s'insérer dans une stratégie urbaine et une politique de déplacements éclairées par une vision stratégique, à long terme, du développement durable. Ils doivent comprendre des objectifs de cohésion sociale (en cohérence avec le plan "Espoir Banlieues"), de gestion coordonnée de l'espace urbain et de développement économique raisonné. »

1. Projets éligibles et conditions d'éligibilité

1.1 Projets éligibles

L'État pourra apporter un concours financier, en mobilisant les ressources de l'AFITF, aux projets de transports en commun en site propre (TCSP), structurants et de qualité, répondant aux conditions énoncées ci-après.

Les projets de métros, de tramways (fer ou pneu) et les bus à haut niveau de service sont éligibles. Pour les tram-trains, seule l'infrastructure en partie urbaine, hors voie comprise dans le réseau ferré national, pourra être prise en considération.

Pour ce qui concerne les modes routiers, la notion de TCSP est caractérisée par l'unité et la continuité du niveau de service offert (fréquence, régularité, capacité, vitesse commerciale...) sur toute la longueur d'une ligne grâce à la réservation de tout ou partie de son emprise et au système d'exploitation qui l'équipe.

Ne sont considérées comme TCSP que les opérations réalisées par barreaux complets et continus de plusieurs kilomètres, constituant des unités fonctionnelles autonomes.

[...]

3. Taux et plafonds

Le montant de la subvention est calculé en appliquant un taux à la dépense subventionnable, cette dernière ne pouvant excéder un montant plafonné par kilomètre.

Les taux de subvention maxima et les plafonds par kilomètre sont modulés selon les types de TCSP traduisant une politique volontariste de partage de la voirie.

Les taux maxima seront déterminés in fine en fonction de la liste et de la nature des projets éligibles, des dotations disponibles dans le cadre d'une programmation pluriannuelle et de la capacité financière de la collectivité.

Les cartographies successives des phases permettent de mettre en évidence le processus de sélection et de triage que constitue le Grenelle. L'analyse de l'ensemble du corpus du Grenelle (en y incluant les rapports des Comops) montre que certains enjeux sont restés « fixés » à des étapes amont du processus ou ont été triés et aiguillés vers des trajectoires spécifiques. De ce point de vue, les OGM constituent un problème qui sort assez tôt du processus du Grenelle : bien que les rapports de la phase de consultation tendent à maintenir la carrière de ce problème dans le dispositif (Cf. graphique 10), les réunions publiques et les forums traitant volontiers de cette controverse, la synthèse effectuée par le rapporteur général tend à sous-représenter cet enjeu – du moins si l'on considère la phase de consultation. L'intérêt manifesté pour la question de la lutte contre le changement climatique et l'énergie, lors des groupes de travail mais aussi par le public lors de la phase de consultation trouve au contraire un prolongement important lors de la phase opérationnelle comme le manifeste la cartographie des rapports des Comops (Cf. graphique 14). Les questions de gouvernance constituent le deuxième grand thème qui structure le travail des Comops : elles occupent nombre de groupes. La lutte contre le changement climatique et la démocratie écologique apparaissent ainsi comme deux macro-problèmes qui cadrent la production et la rédaction des mesures sectorielles. Les mesures du Grenelles doivent en effet toutes, de manière plus ou moins directe, concourir à la lutte contre le changement climatique : jusqu'aux mesures visant la lutte contre le bruit – et relevant d'une thématique de la santé – qui doivent être articulées aux mesures d'isolation thermique. La démocratie écologique constitue incontestablement un des principaux mots d'ordre du Grenelle : le dispositif du Grenelle lui-même apparaît comme une sorte de paratexte soulignant l'importance de cet enjeu puisqu'il s'agit de faire émerger des mesures par le bas, de la concertation entre les acteurs. La phase de consultation s'affirme comme le point d'orgue de discours du dispositif sur le dispositif : le rapport de Bettina Laville, véritable synthèse des synthèses, est ainsi pour l'essentiel consacré à la « transparence du dispositif ». La phase de consultation du public semble moins valoir pour la mise à l'épreuve des propositions de mesures auprès du public – dont on testerait l'acceptabilité – que pour la scénographie qu'elle construit : *Agone !* Le public est en effet solennellement averti de l'importance de la pièce qui se joue sous ses yeux, il s'agit moins de s'assurer de l'acceptabilité des mesures – encore

moins d'en produire de nouvelles – que de capter le regard du public dont on sait en effet qu'il a une fâcheuse tendance à accorder une attention oblique aux problèmes de l'État.

Bien que les questions de biodiversité et d'agriculture comme celle de santé environnementale ne disparaissent pas du Grenelle lors de la phase opérationnelle, elles apparaissent de ce fait moins bien représentées par les cartographies, moins visibles. C'est parce que ces enjeux partent ou conduisent à l'un ou l'autre de ces cadres, que sont le changement climatique ou la démocratie écologique, que la santé, l'agriculture et la biodiversité semblent s'effacer de nos cartes : ils nous ramènent à d'autres questions qui constituent les macro-problèmes, les enjeux autour desquels semblent s'organiser le Grenelle.

Le Grenelle et l'évolution de l'agenda de la presse

L'analyse de la presse sur la période permet de mieux apprécier cette dynamique¹⁸³. Elle permet en outre de donner une idée de la circulation des énoncés entre les arènes du Grenelle et des arènes médiatiques¹⁸⁴.

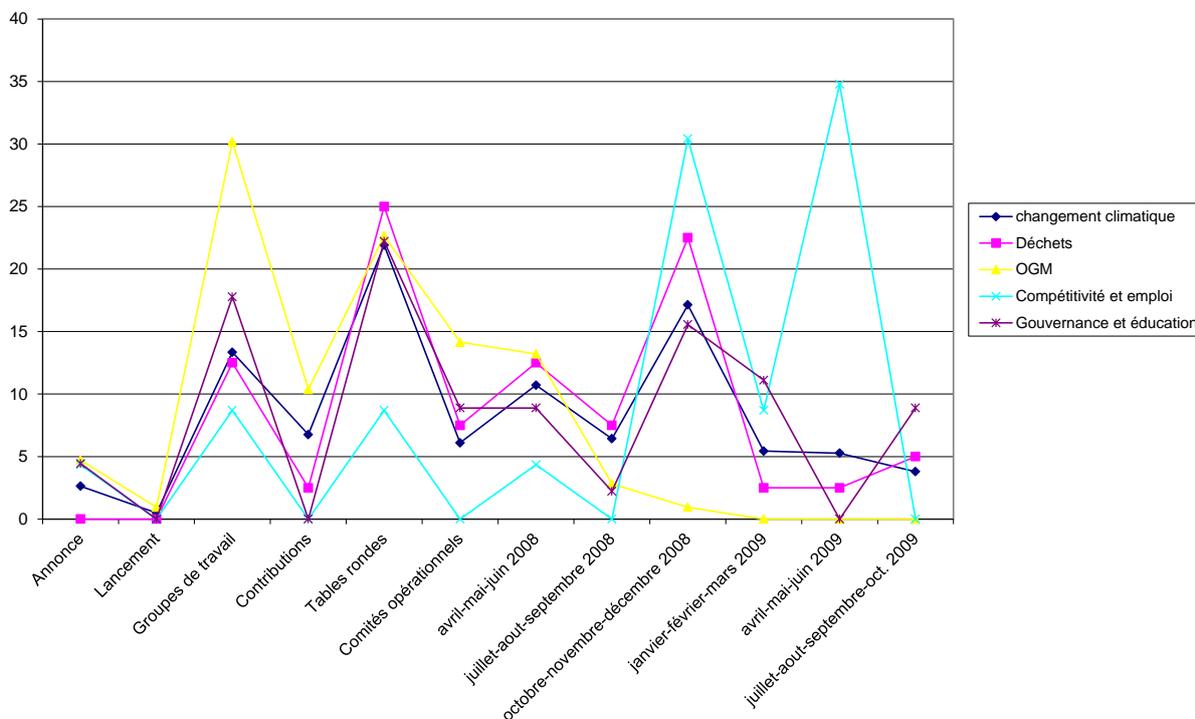
Près de 60 % des articles sont consacrés au thème du changement climatique et à l'énergie. Les OGM apparaissent comme très caractéristiques des premières phases du Grenelle. Ils s'opposent en cela à la carrière du thème Compétitivité et Emploi qui semble ne vraiment démarrer qu'à partir de la phase opérationnelle, jusqu'à la discussion de la loi Grenelle II. Cette couverture est d'ailleurs notamment le fait des journaux économiques – *Les Échos* et *La Tribune* – qui couvrent particulièrement bien la dernière période de mise en

¹⁸³ Cette analyse a été faite sur un corpus de 461 articles comprenant l'expression Grenelle dans le titre parus entre le lancement du Grenelle et le vote de la loi Grenelle II (fin 2007 à fin 2009) et provenant des supports suivant : *Le Figaro*, *La Monde*, *Libération*, *L'Humanité*, *Le Parisien*, *Les Échos* et *la Tribune*. Ce corpus a été codifié (analyse de contenu) et analysé par un Caqdas (N-Vivo) par Carole-Anne Senit.

¹⁸⁴ Une analyse d'un corpus de travail d'articles comprenant le mot Grenelle dans le chapeau de l'article provenant des mêmes supports sur la même période (n = 1694 documents) montre la manière dont le dispositif du Grenelle est incrusté et partie prenante d'un processus politique plus large : la classification descendante du corpus – analyse Alceste – distingue, d'un part, des classes d'énoncés traitant des logiques politiques du Grenelle, et d'autre part, des classes d'énoncés se rapportant aux enjeux traités par le Grenelle. Pour la presse, le Grenelle est, au moins autant sinon plus, un processus politique qui doit être traité en lien avec l'évolution du jeu politique. La place du Grenelle dans la stratégie politique de Nicolas Sarkozy est donc l'objet de très nombreux commentaires, notamment au début du processus. Les échéances électorales – législatives dans la foulée de la victoire de l'élection présidentielle puis municipales – dans la mesure où elles vont influencer sur le processus du Grenelle, soit pour l'accélérer (législatives en 2007), soit pour le perturber (défaites des municipales en mars 2008) sont aussi commentées de manière importante. Le lancement du Grenelle apparaît en effet à la fois comme emblématique d'une politique de réforme ambitieuse troublant les frontières politiques traditionnelles et un symbole de « l'hyperprésidence » de Nicolas Sarkozy. Le Grenelle de l'environnement n'est en effet que très peu lié au Premier ministre François Fillon. Les municipales, puis les régionales et la survenue de la crise économique vont marquer l'épuisement de ces logiques politiques.

musique économique, où les conséquences pour les acteurs économiques sont discutées¹⁸⁵. Le traitement du thème Changement climatique, ainsi que des thèmes Déchets et Gouvernance se poursuit pendant tout la période en suivant toutefois quelques pics informationnels : la tenue de tables rondes¹⁸⁶ et le vote des lois Grenelle I et II. Toutefois le thème Climat/Énergie connaît des évolutions notables, différentes sous-questions se succédant : au début du processus, le nucléaire retient particulièrement l'attention des supports analysés, la clôture de la première séquence est marquée par les questions de fiscalité et de transport (bonus /malus écologique, écopastille), cependant que la fin du processus voit la montée en puissance des thématiques liées au développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

Graphique 16. Évolution de la couverture des thèmes dans la presse (en %)



L'analyse de l'évolution des rubriques de la presse constitue une autre manière de saisir l'évolution de l'intérêt de la presse : le Grenelle de l'environnement est d'abord traité comme un événement relevant de la rubrique Environnement puis ce sont les rubriques Opinion et Régions – notamment lors de la phase de consultation – qui sont davantage sollicitées, enfin les articles sur le Grenelle paraissent de plus en plus dans les rubriques

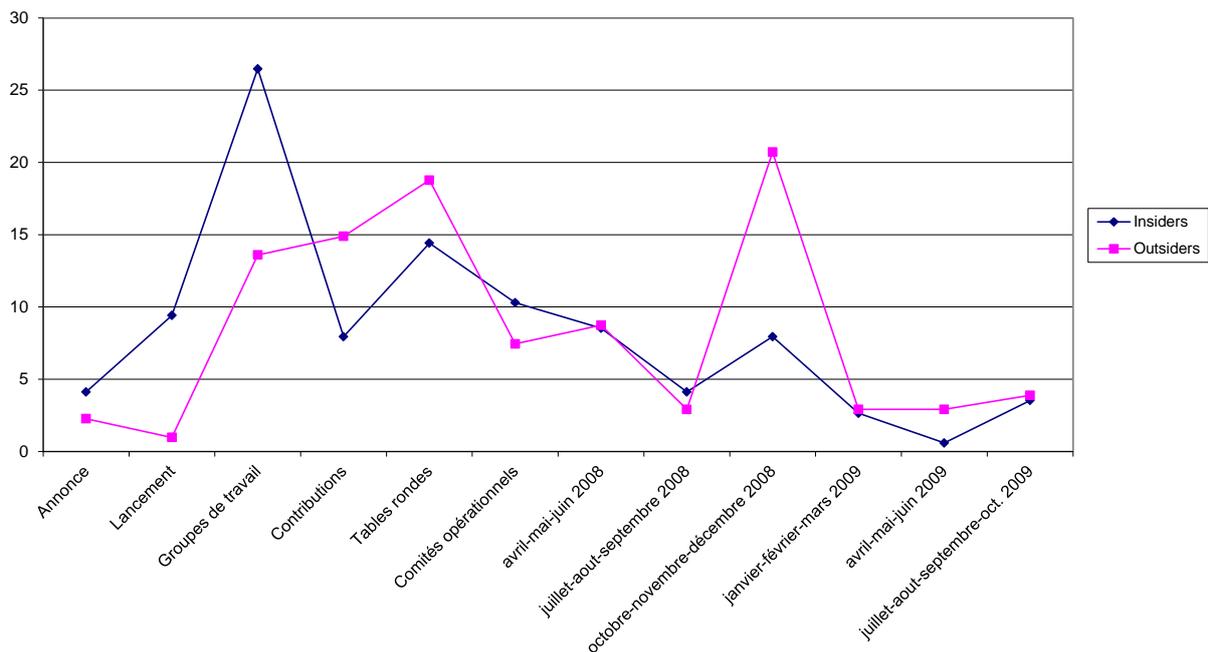
¹⁸⁵ En revanche, *Libération*, *Le Figaro* et *L'Humanité* focalisent leur intérêt sur le début du processus du Grenelle. *Le Monde* couvrira particulièrement bien les passages successifs du Grenelle à l'assemblée, soit la fin de la période.

¹⁸⁶ C'est lors de la table ronde que les supports de notre corpus publient le plus grand nombre de grands papiers supérieurs à 1 000 mots – notamment dans *Le Monde* et *Le Figaro* – sur le Grenelle.

Économie – lors de la phase opérationnelle – et Politique – lors de la discussion et du vote des lois Grenelle I et II.

Enfin, la dynamique des prises de parole constitue une autre manière de qualifier l'intérêt de la presse et d'apprécier dans quelles mesures le design en phases du dispositif a pu configurer cet intérêt. Une typologie des locuteurs assez frustrée¹⁸⁷ distinguant les insiders – acteurs participant au Grenelle et s'exprimant dans la presse – et les outsiders – acteurs ne participant pas au Grenelle et cités dans la presse – montre la montée en puissance progressive des outsiders : lors de la phase de consultation, la presse – notamment *Le Parisien* et *L'Humanité* – suivant les indications scéniques du Grenelle, interrogent le grand public sur le processus du Grenelle. Puis lors de la phase opérationnelle, ce sont les acteurs sectoriels – et notamment économiques – qui vont être davantage sollicités. La dernière phase législative voit l'entrée en force du personnel politique dans le processus et marque le passage des arènes du Grenelle aux arènes parlementaires.

Graphique 17. Évolution de la couverture des types d'acteurs dans la presse (en %)



¹⁸⁷ Elle a le mérite de la robustesse, toujours appréciable en analyse de contenu quantitative.

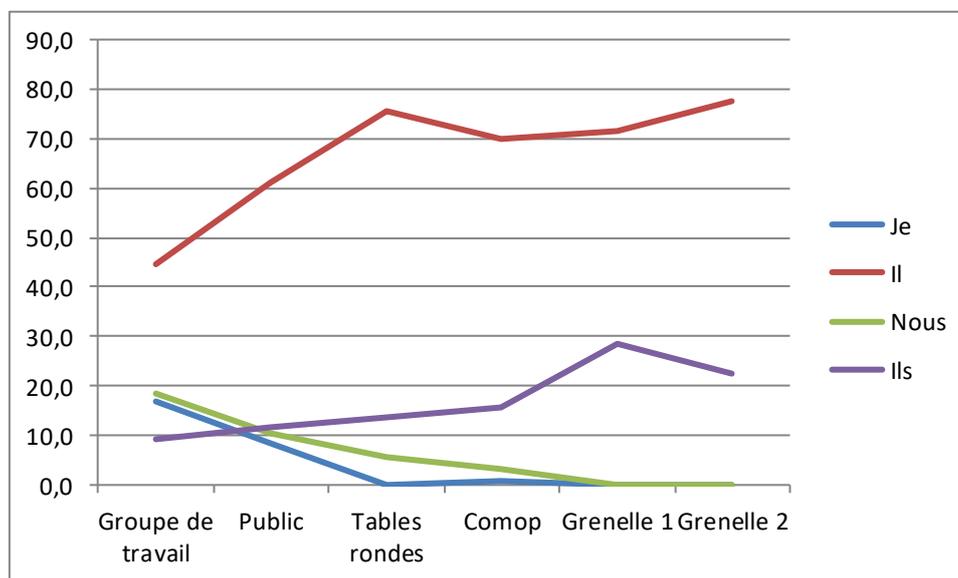
2.4.2 Le Grenelle comme dispositif de détachement et de coupure

Le passage d'une phase à une autre, puis d'une séquence à une autre – en distinguant une première séquence de montée en généralité, puis une seconde de descente en généralité – est rendu possible par une série de procédures de détachement ou de coupure.

Procédés de représentation : techniques littéraires, chevilles linguistiques et autres mécanismes sociotechniques

La plupart des techniques de détachement peuvent être classées comme des techniques littéraires, par exemple celle du **résumé** ou de la synthèse qui condense les propositions de mesure à l'essentiel¹⁸⁸ (Cf. le tableau 6) et qui constitue la procédure emblématique du Grenelle. Divers procédés stylistiques sont mis en œuvre dans ces synthèses : dépersonnalisation progressive du discours, démodalisation (les verbes modaux « devoir » et « falloir » disparaissant progressivement au cours du processus, Cf. tableau 8 annexe), disparition des adjectifs subjectifs au profit des adjectifs objectifs ou numériques (Cf. annexes), montée en puissance des verbes factifs au détriment des verbes statifs ou déclaratifs, sureprésentation du participe passé, etc.

Graphique 18 : évolution des pronoms personnels selon les phases

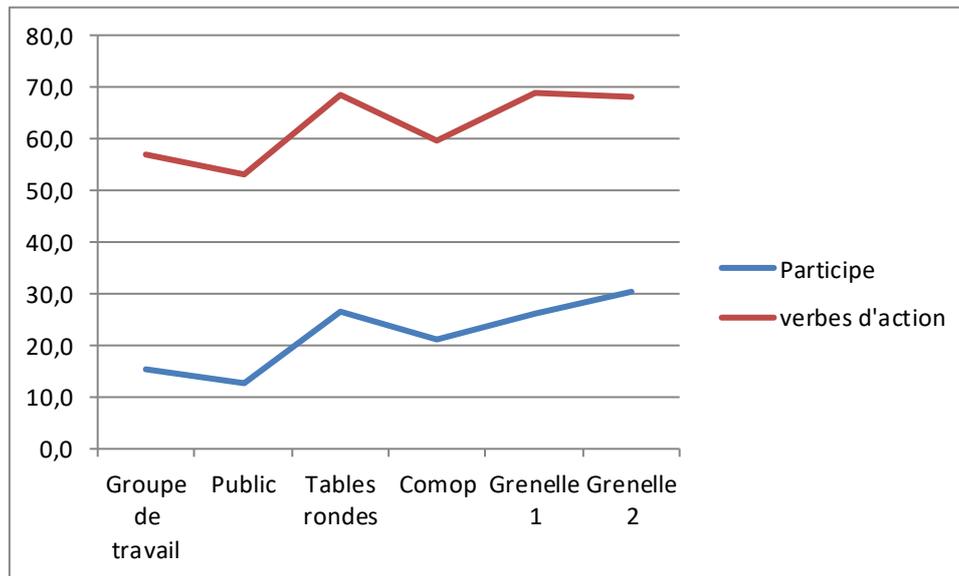


Ces divers procédés stylistiques sont à mettre en rapport avec la baisse tendancielle de la représentation de la conflictualité et des émotions négatives (ou du moins de leurs lexiques,

¹⁸⁸ Elle s'oppose à l'annexe qui ménage une profondeur au rapport permettant de développer une argumentation technique ou de rapporter les échanges entre protagonistes du Grenelle et ainsi d'attacher des arguments ou des mesures à des porteurs identifiés.

Cf. graphique 11) qui font du Grenelle un dispositif de « refroidissement » : les procédés d'écriture, parce qu'ils détachent les mesures des acteurs et des situations, coupent les arguments et les mesures des conflits et des émotions. Ils esquissent la figure d'un législateur *détaché* des intérêts mais aussi des passions politiques.

Graphique 19 : Évolution des types de verbes selon les phases du Grenelle



Il s'agit par ailleurs à la fois de techniques qui coupent et qui structurent : par exemple certaines techniques coupent les propositions de mesures de leur(s) auteur(s) comme celle consistant à **personnifier** « le groupe » en le représentant comme un locuteur collectif sans citer les différentes parties prenantes ou en organisant la disparition (**la voix narrative** plutôt que le narrateur, fut-il collectif). Le **vocabulaire des perceptions** ou des émotions que l'on prête volontiers au public permet de résumer à peu de frais la diversité des prises de paroles que la phase de consultation a fait proliférer : la prise de parole du public sera restituée au prisme de l'acceptabilité des mesures, ce sont donc des perceptions, des craintes, des préoccupations que l'on rapportera, plutôt que des arguments, des diagnostics ou de nouvelles propositions. Cette technique à la fois littéraire et politique – en ce qu'elle rabat le public sur ces émotions si bien qu'il se trouve ainsi dépourvu de capacités d'argumentation¹⁸⁹ – peut être de ce point de vue aussi décrite comme un procédé disciplinaire de surveillance tels que ceux

¹⁸⁹ Le procédé inverse d'écriture consiste à doter les acteurs d'arguments et d'analyse et à effacer ainsi la passion de leurs engagements.

décrits par Michel Foucault, elle relève à tout le moins d'une « sociologie de la synthèse » dont parle Charles Suaud¹⁹⁰.

La **liste** (flanquée ici d'apostilles), étudiée à propos de la table ronde, a pour particularité de détacher les mesures de leur appareil de démonstration. Elle résume ces phases antérieures et facilite de ce fait leur portabilité. Elles les verrouillent en même temps : pour pouvoir circuler les mesures ne doivent pas être rediscutées ni dans leur principes, ni dans leur légitimité, même si la phase opérationnelle conduit à discuter ses modalités d'application. La liste organise toutefois une cohérence nouvelle (la numérotation suit les thématiques des premières phases et elle tient littéralement ensemble les engagements du Grenelle – 238, 268 mesures etc.).

Diverses **chevilles linguistiques** concourent par ailleurs à la cohérence d'ensemble d'un édifice politique menacé de fortes instabilités structurelles : les *proliférations lexicales* (des dénominations des Comops, la *lexicalisation de l'acronyme* « Comop »), les usages parallèles du pluriel et du singulier (à propos de la ou des table(s) ronde(s)) manifestent en effet une série de tensions que différents bricolages linguistiques ou sociotechniques tentent de réduire.

Enfin, des procédés matériels que l'on pourrait qualifier de dispositifs sociotechniques¹⁹¹ comme le site web du Grenelle, permettent de détacher et de ré-agencer des énoncés. Le design du site du Grenelle, à travers des **procédés de rubricage**, fait ainsi apparaître celui-ci comme un processus cohérent, organisé en phases successives¹⁹². L'usage de **liens hypertextes**¹⁹³ assure la navigation en suivant des logiques de circulation hiérarchique ou réticulaire tout en maintenant – fusse au prix de références circulaires comme pour la table ronde – une cohésion de l'ensemble de la représentation. Le recours à différents formats de **pdf-isation** permet de verrouiller des énoncés dans leur contenu et leur format et ainsi, ayant écarté la menace de l'indexicalisation de ces énoncés dans de nouveaux environnements et contextes, d'en assurer une meilleure portabilité.

¹⁹⁰ Charles Suaud, « Le mythe de la base », *Actes de la recherche en sciences sociales*, (52-53), 1984, p. 56-79. http://www.persee.fr/articleAsPDF/arss_0335-5322_1984_num_52_1_3332/article_arss_0335-5322_1984_num_52_1_3332.pdf?mode=light

¹⁹¹ Nicolas Benvegno, *op. cit.*, 2011.

¹⁹² Une étude systématique du site et de son historique reste à faire.

¹⁹³ Le web se prête particulièrement bien à la remise en cause des formes classiques de clôture, voir sur ce point, François Bon, *Après le livre*, Seuil, 2011.

2.5 Annexes. Les différentes instances de la phase de consultation

Tableau 1 annexe. Phase de consultation, les organismes consultatifs

Organismes	Nombre d'occurrences
Académie nationale de médecine	357
Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable	1 288
Comité de la prévention et de la précaution	2 358
Comité national de l'eau	1 237
Commission des produits chimiques et biocides	432
Conseil national de l'air	421
Conseil national de protection de la nature	2 314
Conseil national des déchets	1 416
Conseil national des transports	2 197
Conseil national du bruit	1 333
Conseil national du développement durable	2 896
Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité	1 743
Conseil supérieur des installations classées	375
Haut Conseil de la santé publique	5 483
Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique	4 036
Société de pneumologie de langue française	1 052
Total	28 938

Tableau 2 annexe. Phase de consultation, les autres organismes

Autres contributions	Nombre d'occurrences
Conseil économique et social (1 rapport, 1 synthèse)	44 461 2 431
Conseil supérieur des installations classées	370
Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France	3 264
Syndicat professionnel des fabricants de laines de roche	300
Sidérurgie française	2 340
Société française des urbanistes	1 888
Total	55 054

Tableau 3 annexe. Phase de consultation, la consultation du Parlement des 3 et 4 octobre 2007

Consultation du Parlement des 3 et 4 octobre 2007	Nombre d'occurrences
Jean-Louis Borloo, ministre du MEEDM	3 450
Jacques-Alain Benisti, député du Val-de-Marne	500
Jean-Claude Bouchet, député du Vaucluse	48
Hervé de Charrette, député du Maine-et-Loire, Claude Coasguen, député de Paris, André Lamassoure, député européen	1 601
Stéphane Demilly, député de la Somme	320
Marcel Deneux, sénateur de la Somme	365
Philippe Duron, député du Calvados	1 992
Daniel Fasquelle, député du Pas-de-Calais	761
Annick Girardin, député de Saint-Pierre-et-Miquelon	781
Laurent Hénart, député de Meurthe-et-Moselle	2 731
Rémi Pointereau, sénateur du Cher	1 575
Guy Tessier, député des Bouches-du-Rhône	600
Yves Vandewalle, député des Yvelines	426
Gérard Voisin, député de Saône-et-Loire	759
Total	15 909

Tableau 4 annexe. Phase de consultation, le forum internet

Forum internet	Nombre d'occurrences
1.-Lutter contre le changement climatique	2 497
2.-Préserver la biodiversité et les ressources naturelles	1 193
3.- Instaurer un environnement respectueux de la santé	1 054
4.- Adopter des modes de production et de consommation durables	1 596
5.- Construire une démocratie écologique : institutions et gouvernance	1 166
6.- Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi	1 277
Déchets	1 274
OGM	1 315
Synthèse des forums	2 840
Total	14 212

Tableau 5 annexe. Phase de consultation, synthèses des débats en région

Débats en région	Nombre d'occurrences
Annecy-Le-Vieux, 12-10-2007	5 638
Arras, 15-10-2010	4 522
Aurillac, 8-10-2007	11 825
Besançon, 8-10-2007	5 818
Bourges, 18-10-2007	3 486
Brest, 16-10-2007	8 853
Chalons, 15-10-2007	5 004
Épinal, 19-10-2007	4 569
Fort-de-France*, 18-10-2007	?
La Réunion, 5-10-2007	3 970
Laval, 10-10-2007	7 139
Le Havre, 8-10-2007	2 314
Mulhouse, 18-10-2007	3 777
Nice, 8-10-2007	5 806
Périgueux, 15-10-2007	7 469
Perpignan, 12-10-2007	4 268
Saint-Étienne, 15-10-2007	4 655
Synthèse des débats en région	6 710
Total	95 823

* Le compte rendu de la réunion de Fort-de-France n'est pas disponible sur le site officiel du Grenelle de l'environnement.

Tableau 6 annexe. Phase de consultation, rapports sur les rapports

Rapports sur les rapports	Nombre d'occurrences
Rapport de Bettina Laville	13 366
Rapport du rapporteur général, Thierry Tuot	24 511
Total	37 877

Annexe encadré 1. Citations entre groupes

Le rapport du groupe 1 « lutter contre le changement climatique et maîtriser l'énergie » cite le groupe 2 p. 35, p. 79, le groupe 4, p. 7, p. 100, le groupe 5, p. 93 le groupe 6, p. 68, p. 73, p. 88 (x3), p. 90 et l'intergroupe déchets p. 67, p. 90.

Le rapport du groupe 2 « préserver la biodiversité et les ressources naturelles » cite le groupe 3, p. 103 (x2), le groupe 4, p. 103 (x2), p. 104 (x4), p. 105, p. 108, p. 112, le groupe 5, p. 22, intergroupe déchets, p. 105, intergroupe OG %, p. 103.

Le rapport du groupe 3 « instaurer un environnement respectueux de la santé », cite le groupe 1, p. 17, p. 34, p. 39, le groupe 4, p. 53.

Le rapport du groupe 4 « adopter des modes de production et de consommation durables » cite le groupe 1 p. 111, le groupe 2, p. 26, p. 29, p. 31, p. 72, p. 73, p. 83, p. 84, p. 92, p. 161, le groupe 3, p. 23, p. 158, l'intergroupe OGM p. 111, p. 115.

Le rapport du groupe 5 « construire une démocratie écologique, institutions et gouvernance » ne cite aucun autre groupe.

Le rapport du groupe 6 « promouvoir des modes de développements écologiques favorables à la compétitivité » cite le groupe 1, p. 8, p. 22, p. 26, p. 27 (x2), p. 28 (x3), p. 29, le groupe 5, p. 20.

Le rapport de l'intergroupe OGM cite le groupe 1, p. 16, p. 79, le groupe 3, p. 41, le groupe 4, p. 80, p. 102.

Le rapport de l'intergroupe Déchets cite le groupe 3, p. 42, le groupe 6, p. 11.

Tableau 7annexe. Fréquence du champ lexical de l'économie dans les Comops (en %)

	économie (0
Climat_31_économie de fonctionnalité	0,00925
Gouv_4_etat exemplaire	0,00156
Climat_2_logement sociaux et renovation urbaine	0,00139
Gouv_34_sensibiliser informer	0,00127
Climat_8_véhicule performant	0,00114
Climat_29-contribution climat energie	0,00105
climat_3_rénovation batiment	0,00050
Gouv_24_institutions et représntativité des acteu	0,00048
Santé_18_bruit	0,00043
Climat_5_fret	0,00038
Climat_15-performance	0,00038
Santé_33_air et atmosphere	0,00035
Gouv_25_entreprise et rse	0,00035
Climat_30_recherche	0,00032
Gouv_21_internet	0,00031
Gouv_28_collectivités exemplaires	0,00023
Climat_1_batiment neuf	0,00023
Climat_9_urbanisme	0,00022
Bio_14_agriculture et alimentation biologique	0,00022
Bio_15_ecophyto	0,00021
Bio_27_outre mer	0,00016
Bio_16_foret	0,00015
Gouv_23_consommation	0,00013
Santé_22_déchets	0,00012
Gouv_26_education ddd	0,00012
Bio_17_eau	0,00010
Climat_10_enr	0,00008
Santé_20_consultation	0,00007
Bio_12_gestion mer et littoral	0,00007
Climat_7_transport	0,00004
Santé_19_veille sanitaire et risque	0,00003
Bio_13_abeille	0,00000
Bio tvb comop	0,00000

Tableau 8 annexe. Répartition des verbes modaux selon les phases

Groupe de travail				
1427	*1043.3025.	34.48	81.09 *	1 devoir.
1428	* 74. 187.	39.57	11.66 *	1 dire.
1429	* 327. 870.	37.59	39.64 *	1 falloir.
1432	* 54. 141.	38.30	6.86 *	1 savoir.
1433	* 97. 166.	58.43	74.83 *	1 vouloir.
Consultation				
1427	* 404.3025.	13.36	25.56 *	1 devoir.
1428	* 36. 187.	19.25	13.29 *	1 dire.
1429	* 231. 870.	26.55	237.43 *	1 falloir.
1430	* 76. 199.	38.19	153.67 *	1 paraître.
1431	* 359.3041.	11.81	3.03 *	1 pouvoir.
1432	* 25. 141.	17.73	6.63 *	1 savoir.
1433	* 35. 166.	21.08	17.57 *	1 vouloir.
Tables Rondes				
Rend significatif				
Comop				
Rend significatif				

Graphique 1 annexe. Évolution des types d'adjectifs selon les phases du Grenelle (en %)

